

HOMMAGE SPONTANE DE L'U.C.C. ET DE L'U.C.F. A LA VIERGE DU CAP



Les membres du conseil administratif de la Corporation des Agronomes de la province de Québec ont tenu une première assemblée régulière avec les officiers généraux réélus durant le congrès de la semaine dernière. De gauche à droite, première rangée, M. Léo Filion, président de la section de Montréal; M. Gustave Toupin, ancien président général; M. Roland Lespérance, de Québec, président général, réélu; M. L. de G. Fortin, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, premier vice-président général, réélu; M. Alphonse Brassard, de Chicoutimi, deuxième vice-président général, réélu. Debout, dans le même ordre, MM. Hubert Hurtubise, de Québec; René Monette, de Montréal, secrétaire général; Ernest Mercier, de Lennoxville; Bernard Boulais, de Maniwaki; Armand Joubert, de Nicolet; Paul-A. Paquin, de Roberval; Lucien Roy, de Rimouski; M. Jos. Audette, de Macamic, et Léonard Laplante, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Le pèlerinage des cultivateurs et fermières au sanctuaire national du Cap de la Madeleine remporte un très grand succès. — L'assistance la plus forte depuis le début de l'année mariale. — Sermon de l'aumônier général et allocution de S. E. Mgr Pelletier aux pèlerins.

Le grand pèlerinage organisé par l'U.C.C. et l'U.C.F. au Sanctuaire marial du Cap de la Madeleine pour dimanche, le 4 juillet, a remporté un succès magnifique. Des pèlerins venus de presque toutes les fédérations se rendirent au Cap pour rendre hommage à leur Mère du ciel. La fédération de Sherbrooke mérite une mention spéciale pour avoir envoyé plus de huit cents représentants.

Au dire du R. P. Juneau, directeur des pèlerinages, ce fut le pèlerinage le plus considérable depuis l'ouverture des pèlerinages cette année. Une foule considérable de pèlerins prit part à la messe, à la procession du Rosaire et au chemin de la croix.

A dix heures, tous les pèlerins étaient réunis au sanctuaire pour une messe basse, célébrée par M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier général de l'U.C.C. A l'issue de cette messe, M. l'aumônier général prononça le sermon.

Sermon de l'aumônier
M. l'abbé Côté souligna d'abord que c'était pour la première fois dans l'histoire de nos associations professionnelles, que les membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F. avaient le bonheur de s'unir pour honorer la Très Sainte Vierge en son Sanctuaire l'Éni du Cap de la Madeleine. Que la sainte Vierge soit heureuse en ce jour, dit-il, de constater que cette première réunion conjointe de l'U.C.C. et de l'U.C.F. provinciale se tienne en son sanctuaire, à l'occasion de l'année mariale préparatoire à la célébration du centenaire de son Immaculée-Conception.

La raison profonde de votre présence ici en ce 4 juillet, de votre participation à ce pèlerinage, continua-t-il, c'est votre foi, votre espérance, votre amour de Dieu; c'est votre foi, votre espérance et votre amour envers la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et notre Mère.

M. l'aumônier général rappela aux pèlerins qu'ils étaient réunis au sanctuaire aux titres de papas et de mamans des familles agricoles, mais surtout parce qu'ils sont catholiques, parce qu'ils croient en la puissance et en la bonté de la douce Vierge Marie, parce qu'ils croient que la sainte Vierge est la Mère de Dieu et corédemptrice du genre humain.

Vous êtes ici, poursuivit M. l'abbé Côté, parce que vous vivez

d'une espérance ferme en la bonté de Marie, parce que vous croyez que Marie est Mère de Dieu et aux-
(Suite à la page 15)

Jours d'étude à Saint-Jean

Propagandistes de l'U.C.C. et agents d'abonnement se réunissent pendant trois jours.

Les propagandistes de l'U.C.C. tiennent ces jours-ci leurs journées d'étude habituelles à cette période de l'année. Depuis hier ils sont réunis à la villa Saint-Jean de la Lande, maison de retraites sise à St-Jean-Sur-Richelieu.

Les propagandistes prendront donc d'abord connaissance des instructions et des décisions du conseil général de l'U.C.C. qui vient de siéger à l'Institut agricole d'Oka. Ils reverront le programme de l'union tel que déterminé jusqu'au prochain congrès général. Ils étudieront en commun les problèmes actuels de l'agriculture. Ils analyseront les difficultés qu'ils rencontrent en leur travail et chercheront les moyens d'apporter une aide efficace aux cultivateurs qui les emploient. Les séances des propagandistes seront sous la direction de M. Léopold Larivée, directeur de la Propagande. Elles dureront trois jours.

En même temps au même endroit, aura lieu pour la première fois une réunion de tous les agents d'abonnement de la TERRE DE CHEZ NOUS. Ce service a été réorganisé et M. Jules St-Pierre, chef du tirage au journal de l'U.C.C., dirigera les séances que ses hommes tiennent en commun.

Propagandistes et agents d'abonnement auront le plaisir de recevoir M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et M. Jean-Baptiste Lemoine, premier vice-président général de l'U.C.C. Ils auront également l'occasion de prendre contact avec les directeurs de service au bureau central et les membres du personnel qui leur sont reliés de quelconque façon par le travail.

L'U.C.C. dans ses nouveaux bureaux

La Mutuelle - Vie de l'U.C.C. et la Société mutuelle d'Assurance générales occupent maintenant le nouvel immeuble.

Le nouvel immeuble de l'U.C.C. est maintenant occupé. Quelques services de l'Union sont déjà entrés dans la terre promise... Ce sont la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., qui loge au troisième, et la Société d'Assurances générales de l'U.C.C. qui, avec son nombreux personnel, s'est installé au premier et au deuxième. Le président général de l'U.C.C., le premier vice-président général, l'aumônier général, auront également leurs bureaux au rez-de-chaussée du nouvel immeuble. Le service d'abonnement de la TERRE DE CHEZ NOUS loge dès maintenant au sous-sol. Le nouvel immeuble, au sous-sol. Le nouvel immeuble, au sous-sol. Le nouvel immeuble, au sous-sol.

Nous avons déjà noté la semaine dernière que tous les services de l'Union étaient maintenant réunis aux abords du parc Viger. La TERRE DE CHEZ NOUS, le Service de la Propagande et le Trésorier général sont temporairement logés dans la maison qui appartient à l'U.C.C., rue Berri. Il sera sans doute agréable aux membres de l'Union catholique des Fermières de penser que leur secrétariat est maintenant établi dans l'immeuble de l'U.C.C. depuis quelques jours. La solidarité qui doit exister entre les deux associations agricoles, masculine et féminine, s'en trouvera facilitée.

Le nouvel immeuble de l'U.C.C. portera le no 515, avenue Viger, comme l'ancienne maison historique acquise en 1937. Cette vieille maison, qui fait partie de l'histoire de l'union, restera debout. Quelques travaux de restauration répareront l'outrage des années et, par la suite, le secrétaire général de l'U.C.C. s'y installera avec quelques services de l'U.C.C., dont la TERRE DE CHEZ NOUS. Mais, en attendant d'un déménagement, il vaut mieux ne pas insister sur celui qui s'annonce...

M. Roland Lespérance réélu président général de la Corporation des Agronomes

C'est son second terme d'un an. — MM. L. de G. Fortin et Alphonse Brassard également réélus 1er et 2ème vice-présidents. — Environ 500 agronomes prennent part au 18ème congrès de la Corporation à Montréal.

M. Roland Lespérance, de Québec, agronome attaché au service de l'information et des recherches au ministère provincial de l'Agriculture, a été réélu la semaine dernière pour un second terme d'un an président général de la Corporation des Agronomes de la province de Québec. MM. Louis-Gonzague Fortin, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Alphonse Brassard, de Chicoutimi, ont aussi été réélus aux postes de premier et deuxième vice-présidents.

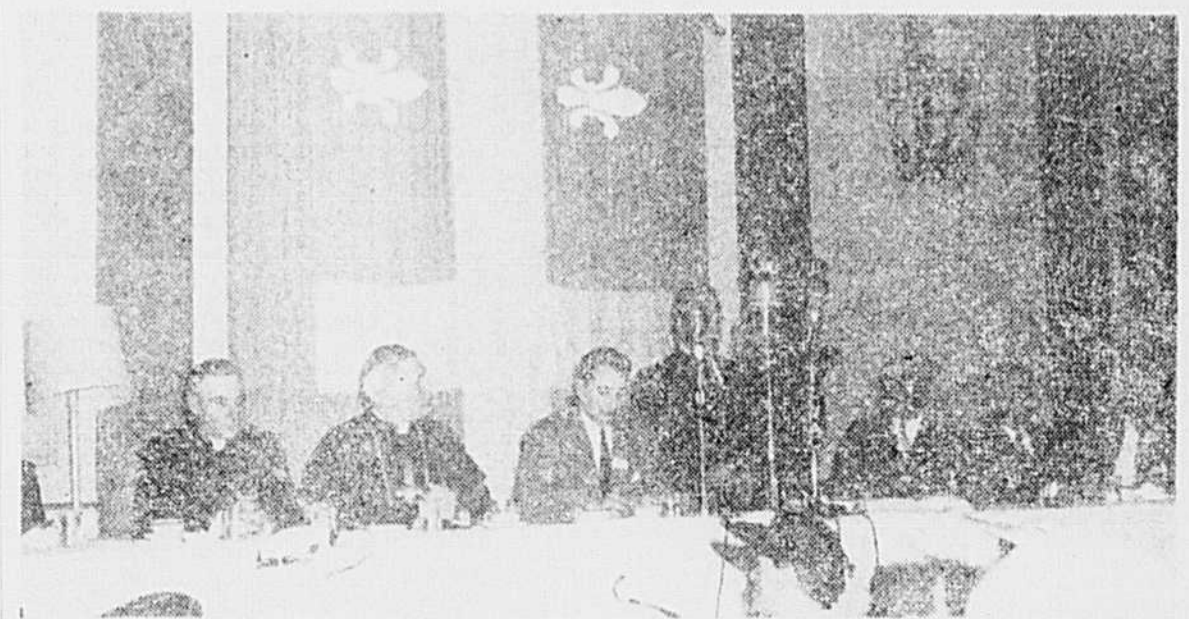
Les autres membres du conseil d'administration élus au début de l'année par les sections régionales sont MM. J.-E. Audet, de Macamic, Ernest Mercier, de Lennoxville, Bernard Boulais, de Maniwaki, Paul-A. Paquin, de Roberval, Léo Filion, de Montréal, Hubert Hurtubise, de Québec, Lucien Roy, de Rimouski, Léonard Laplante, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Armand Joubert, de Nicolet.

Quelque 500 agronomes, la plupart accompagnés de leur épouse, ont assisté à la 18ème assemblée générale de la Corporation, tenue à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à Montréal, mardi et mercredi, les 29 et 30 juin. Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger assistait au banquet annuel au cours duquel M. Roland Lespérance a remis les six premières décorations de l'Ordre du Mérite Agronomique. La ville de Montréal était représentée par le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin.

Dans une brève allocution, l'archevêque de Montréal se dit heureux d'être au milieu des agronomes réunis en congrès général. Votre profession, leur dit-il, représente pour nous l'effort du pionnier, du colon canadien depuis plus de trois siècles, de l'homme de science enfoncé dans son laboratoire à la recherche de récoltes nouvelles et de procédés nouveaux. Il leur rappela la parole de l'Évangile où il est dit: "Mon père est agriculteur". On peut bien dire aussi que Dieu est l'agronome par excellence, puisqu'il éclaire le spécialiste dans ses recherches et qu'il protège le grain mis en terre

par le semeur.
M. Asselin déclara que "comme centre de consommation le plus important au pays, la métropole ne peut rester indifférente à la question des marchés qui est le thème de votre congrès. C'est justement parce qu'ils ont conscience de ce fait que les chefs de l'administration, appuyés en cela par le conseil municipal, s'efforcent par tous les moyens à leur disposition de faciliter les relations entre producteurs et consommateurs." M. Asselin, comme fils de cultivateur et propriétaire d'une ferme dans les Cantons de l'Est, se dit à même d'apprécier les "immenses services" que rendent les agronomes et de voir en eux "une entité professionnelle qui fait honneur à la province".

Les décorés de l'Ordre du Mérite
(Suite à la page 7)



LE CARDINAL LEGER AU CONGRES DES AGRONOMES — Son Eminence le cardinal Léger était l'invité d'honneur au banquet, lors du congrès général de la Corporation des Agronomes tenu à Montréal. De gauche à droite sur cette photo, M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, le cardinal Léger, M. Roland Lespérance, président général, M. Léo Filion, président de la section de Montréal, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Ross, député fédéral de Verdun, et M. Nolasque Anril, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Martin.

Billet

Un melon bien extraordinaire

Dans notre village, on avait toujours trouvé que Swamp Easely était un peu simple d'esprit. Swamp perdait son temps à essayer de cultiver du blé d'Inde avec les tiges hautes de 20 pieds, ou encore des pois sans cosser pour ne pas devoir les écosser.

Je me rapelle encore Papa me contant que, lorsque Swamp s'établissait cultivateur, il était trop naïf pour gagner son premier sou. Et tout le monde était d'accord. Swamp ne savait faire que des choses enfantines ou grotesques.

Jugé de l'éclat de rire général quand on apprit que Swamp cultivait sur sa ferme, le plus gros melon d'eau au monde! Bien entendu, personne ne prit au sérieux une affirmation aussi ridicule.

Mais, vers la fin du printemps, les cultivateurs qui avaient fait un crochet l'une dizaine de milles et étaient passés du côté de Swamp, déclaraient que, derrière une clôture, il y avait bel et bien un énorme melon d'eau. Vers la mi-juin, on parlait d'un poids de 200 livres. Et il paraît que cela poussait toujours.

Bavardant au magasin général, Papa dit que même si Swamp avait un tel melon, il ne saurait qu'en faire, car personne ne voudrait le manger. Et tous conclurent que, une fois de plus, ce pauvre Swamp perdait stupidement son temps.

Le lendemain, Papa se souvint que, il y a plusieurs mois, Switch Morgan lui avait emprunté une houe et, pour aller réclamer son bien, il devait passer par la ferme de Swamp Easely. Il y vit Swamp bavardant avec une demi-douzaine de cultivateurs, qui s'étaient rappelés avoir, eux aussi, prêté l'un ou l'autre instrument à Switch Morgan, et qui, chemin faisant s'étaient arrêtés chez Swamp, histoire de jaser un peu avec le maniaque au melon d'eau.

Derrière la clôture, il y avait un tas énorme, recouvert d'une bâche, et Swamp expliquait tout juste aux visiteurs qu'il devait préserver son melon du soleil trop violent. Il pèse près de 500 livres maintenant dit Swamp. Si vous voulez le voir, libre à vous, vous n'avez qu'à soulever la bâche; mais je ne pense pas que vous allez gâcher votre temps à ça, ajouta-t-il. Non, on n'allait pas gâcher son temps à ça, et l'on se remit en route, en jetant de temps en temps un coup d'œil en arrière.

Eh bien, chaque jour le tas, sous la bâche de Swamp, prenait une nouvelle ampleur et il fallut deux autres bâches pour le recouvrir. Vers le premier juillet, je calculai qu'un tel melon devait au moins peser une tonne, et Swamp commençait à avoir des visiteurs en masse. Des visiteurs qui passaient par hasard, mais qui n'éprouvaient aucun intérêt pour le fruit monstrueux. Du moins, ils n'en parlaient pas. Pas plus que Swamp d'ailleurs, si ce n'est pour dire que, bientôt, il en ferait la récolte.

Un beau matin, le "tas" avait disparu. Bientôt, les visiteurs affluèrent chez Swamp par douzaines, pour faire un brin de causette. Et Swamp raconta négligemment que le melon avait mûri, que lui et ses garçons l'avaient tranché la nuit avec une grosse scie, qu'ils en avaient mangé quelques tranches et servi le reste au bétail. Un goût fameux, précisait-il. Et il tourna les talons pour aller frotter un objet mystérieux.

La foule restait là, bouche bée, aussi silencieuse que pendant un service funèbre, ou comme si elle avait perdu jusqu'à son dernier sou dans une spéculation malheureuse, par la faute de Swamp.

Finalement, n'y tenant plus, quelqu'un demanda à Swamp ce qu'il était en train de frotter et qui ressemblait à une semence. C'en est une, dit Swamp, et il brandit une semence de melon longue de six pouces. A une autre question, il répondit qu'il en avait plein le coffre à blé d'Inde.

Un an plus tard, Swamp était un cultivateur prospère. Il avait bâti une maison et une grange nouvelles; il n'avait plus de dettes; il paraît qu'il vendit de la semence à \$2 à tous les paroissiens, y compris Papa qui en prit quatre. Comme les autres, Papa s'était glissé chez Swamp, le soir, et il dut discuter longtemps avant de le décider à vendre. En septembre, j'achetai moi-même une semence avec de l'argent gagné à cueillir des pommes. Mais je ne la plan-



— C'est curieux que vous choisissiez toujours la période des grandes chaleurs pour vos grands travaux.

(Le Foyer Rural, Paris, France)

Journaux et revues

L'école centrale

On a vu par les lettres parues dans la TERRE DE CHEZ NOUS que la centralisation des écoles primaires offre un fécond sujet de controverse. L'école centrale trouve des partisans enthousiastes et des adversaires résolus. Il y a place, entre ces extrêmes, pour une opinion modérée; c'est celle que propose M. Jean-Charles Magnan, directeur de l'Enseignement agricole à Québec, dans la revue JEUNESSE AGRICOLE. Nous citons cet article au complet.

Le problème de la centralisation des écoles de la campagne se pose actuellement en maints endroits de notre province. Dans les centres où la population est dense, où les routes sont faciles d'entretien et en parfait état, là où la superficie du territoire est restreinte, il semble que la réalisation matérielle de ce projet peut être grandement facilitée. Les aspects pédagogiques de la question, soumis par les autorités enseignantes, paraissent plausibles à nombre d'entre nous. Néanmoins, il en va autrement, sur le plan psychologique, familial et rural. La question demeure plus complexe et plus grave de conséquences qu'elle ne le paraît à première vue. Des expériences déjà faites semblent assez heureuses, d'autres, beaucoup moins. Evitons, en cette matière, de conclure trop vite; nous en sommes au tout début, il nous faut donc user de prudence.

Il n'est pas encore prouvé aux gens de la terre que leurs enfants, après la "centralisation", bien qu'ayant la tête plus pleine, l'aient mieux faite! Quant à la fréquentation plus assidue aux classes, les mêmes causes d'absences subsisteront encore forcément. L'institutrice, éloignée des familles du "rang" et de son atmosphère terrienne et familiale, perdra ce contact ou ce lien, entre elle et les parents, si nécessaire à l'éducation efficace des élèves. Il n'est pas certain que les jeunes ruraux apprendront mieux et que la terre sera mieux servie, dans une école centrale, où ils vivront dans une atmosphère villageoise et mixtadine. Ils seront hélas toujours assez portés à sortir de leur milieu et à épouser la mode du village et de la ville.

De plus, malgré des progrès réels en "ruralisation", nos écoles normales fourniront-elles des maîtres et des maîtresses, à l'esprit vraiment rural et meublé d'une connaissance essentielle indispensable à l'enseignement des notions agricoles? Voilà pourtant une condition absolument nécessaire au bien des petits carriagnards et à l'acceptation du projet de centralisation des écoles, par le monde rural.

Enfin, de qui relèveront les écoles centrales, dans les centres où existent une commission scolaire de paroisse et une autre pour le village? Sans aucune hostilité au projet, nombre d'agronomes, d'agriculteurs et d'éducateurs ruraux demeurent assez perplexes, en face de ce système nouveau qui inquiète à bon droit le monde rural et un grand nombre de ses amis et protecteurs. A tout événement, souhaitons une solution heureuse et juste à ce problème, gros de conséquences pour notre agriculture.

Chemins de fer

L'Abitibi et le Lac-St-Jean veulent communiquer tous deux par le rail avec la nouvelle région de Chibougamau. C'est chose décidée dans le premier cas, mais, dans le deuxième, le Canadien National ne commencera les travaux qu'à une date indéterminée. A la suite du premier ministre du Québec, le Devoir plaide la cause du Lac-St-Jean et de la Gaspésie. La construction de voies ferrées aiderait à l'essor de ces importantes régions. Sous les initiales de P. V., le Devoir s'exprime comme suit:

Le premier ministre Maurice Duplessis a profité de sa conférence de presse pour s'en prendre aux Chemins de fer Nationaux. Il leur reproche de refuser de construire la ligne de chemin de fer Chibougamau-St-Félicien. On sait que les députés oppositionnistes du Québec, avec l'appui du parti conservateur, ont mené là-dessus une vigoureuse lutte à la dernière session. M. Duplessis reproche encore aux Chemins de fer Nationaux de refuser de pourvoir la Gaspésie du réseau de voies ferrées et de communications télégraphiques dont elle a besoin.

U.C.C. du Saguenay et Ecole d'agriculture

Les administrateurs de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay ont eu le grand plaisir de recevoir, au cours de leur dernière réunion, la visite de M. l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole moyenne d'agriculture de Chicoutimi. M. l'abbé Angers répondait ainsi à une invitation de l'U.C.C.

M. l'abbé Angers a expliqué aux officiers de l'U.C.C. les problèmes que pose le recrutement des élèves pour cette école. Les élèves doivent être assez nombreux chaque année. Ils doivent aussi être d'un certain âge pour pouvoir suivre avec profit les cours qui y sont donnés. Enfin, ils doivent posséder déjà un certain niveau d'instruction pour comprendre complètement l'enseignement dispensé dans une école moyenne d'agriculture.

A la suite des suggestions de M. l'abbé Angers, la Fédération demandera à tous ses syndicats paroissiaux de l'U.C.C. de voir au recrutement des élèves pour l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi.

Les mois de septembre et d'octobre sont consacrés à ce recrutement, car l'entrée des élèves se fait au début de novembre. Il s'agit de recruter un élève pour que les cadres de l'école soient remplis. Ce travail se fera en collaboration avec messieurs les aumôniers paroissiaux qui connaissent bien leurs sujets et qui peuvent donner des directives précieuses aux officiers. M. l'abbé Angers a profité de l'occasion pour inviter le président et le secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay à se rendre rencontrer les élèves de l'Ecole d'Agriculture au cours de la saison d'hiver afin de leur exposer les données du problème rural.

C'est avec plaisir que l'U.C.C. a accepté cette invitation et qu'elle s'est engagée dans un plan permanent de recrutement des élèves.

Au cours des dernières années, l'U.C.C. a fait un certain travail de recrutement des élèves. Cependant, c'est la première fois qu'un plan permanent de recrutement est établi en collaboration par les deux institutions.

Une si étroite collaboration ne peut manquer de profiter à toute la classe agricole de la région et spécialement aux jeunes ruraux.

LA SANTE DES DENTS

La névralgie est-elle causée par les dents?

Q. — Est-ce que des troisièmes molaires incluses (si une radiographie les montre en parfaite condition) doivent être extraites, quand on a un côté du visage, ou l'œil, ou les oreilles ou le cou ont une tendance à souffrir de névralgie et à témoigner d'une grande sensibilité au froid?

R. — Au lieu d'être considérée comme une maladie, la névralgie devrait être regardée comme une manifestation réflexe de troubles généraux ou locaux. Quelques-unes de ces causes générales sont les affections qui diminuent la résistance, dont l'anémie, ou encore les maladies telles que le diabète, la fièvre paludéenne et la fièvre typhoïde. Quelques-unes des origines locales de la névralgie faciale peuvent être des réflexes de différents troubles affectant les yeux, les oreilles, le sinus et la bouche.

La névralgie faciale peut enfin être causée par une arcade dentaire défectueuse, par la pression provoquée par une malocclusion, par une denture secondaire, par la mise à nu du ciment en raison de l'affaissement des gencives, par des dents incluses ou dont l'éruption n'a pu se faire.

Lors même que la radiographie montre les dents incluses apparemment saines, elles peuvent causer une forte pression sur certains nerfs et être ainsi le facteur déterminant de la névralgie. Dans ce cas, elles doivent être extraites.

(La Ligue d'Hygiène dentaire de la province de Québec, 3411 rue Chapleau, Montréal (34), est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes).

La Terre DE CHEZ NOUS



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopération, de la Fédération de Québec et de l'Union Catholique des Fermières. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Martin est président et M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général.

DIRECTEUR: Dominique Beaudin; REDACTEURS: Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.



Le tirage de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" est vérifié par l'Audit Bureau de Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire, Montréal.

Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal

AUTORISEZ COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

LES LIVRES



"L'intolérance cléricale"

Par le R. Père Pierre Charles, S.J.

L'Eglise est intolérante! Les curés sont avides de pouvoir et jaloux de domination! Le cléricisme veut tout régenter! Combien de fois n'a-t-on pas entendu de pareilles accusations, même en nos milieux dits catholiques? A ceux qui sincèrement cherchent une réponse à l'intolérance de l'Eglise sur certains points, l'Institut Social Populaire présente l'explication donnée récemment par le P. Pierre Charles, S.J., auteur de la Prière de toutes les heures et de la Prière missionnaire. Les esprits droits ne pourront manquer d'être convaincus. On trouvera, de plus, en appendice, une notice biographique sur le P. Charles, surtout sur son oeuvre en faveur des missions catholiques. Le tout réuni en une brochure de 32 pages se vend 25 sous aux Editions Bellarmine, 8100, boulevard Saint-Laurent, à Montréal (14).

Fondation d'un cercle avicole à Eastman

Un nouvel organisme de jeunes cultivateurs vient d'être fondé à Eastman, comté de Brome. Il s'agit d'un cercle avicole de 15 membres ayant adopté un programme d'élevage d'une durée de trois ans. Cette réalisation fait suite à l'initiative du Conseil d'orientation agricole du comté qui a pris conscience de la haute importance d'encourager la jeunesse rurale à s'intéresser à leur entraînement professionnel par l'étude et l'action collective dans le domaine de la production agricole.

Le nouveau cercle relève de la division des cercles de Jeunes Agriculteurs du Service de l'Enseignement agricole. Il est confié à la direction technique de M. Daniel Bérubé, agronome-aviculteur du district de St-Hyacinthe. Ses officiers sont MM. Ernest Turcotte, président et J.P. Bolduc, secrétaire, tous deux de Eastman.

Lors d'un grand ralliement de la jeunesse rurale à comté, tenu à Eastman, le 17 mai dernier, M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'Enseignement agricole, au Ministère de l'Agriculture, a fortement encouragé les jeunes à se grouper dans ces cercles où l'on s'intéresse spécialement à la formation d'une élite agricole en lieu de prêcher d'exemple et de laquelle surgiront les chefs de file qui réclament nos milieux ruraux agricoles.

Le conférencier a été présenté par M. Gustave Caron, agronome du comté de Brome, et remercié par M. Léo Traversy, propagandiste des cercles de Jeunes Agriculteurs de la région de St-Hyacinthe.

MONTREAL, MERCREDI, LE 7 JUILLET 1954

L'U.C.C. dans son nouvel immeuble

Dans l'existence d'une famille rurale, c'est un événement considérable que de quitter la vieille maison pour entrer dans la nouvelle. La date en reste fixée et on y rattachera, par la suite, les autres événements. On reprendra indéfiniment des formules comme celles-ci: "C'est avant qu'on se bâtisse", ou encore: "C'est l'année qu'on s'est installé dans la maison neuve". Ces déménagements constituent une exception à la campagne et, autour de ce grand souvenir, se classent les plus petits.

Sans autre tapage que le déplacement des meubles, l'U.C.C. est entrée le 29 juin dans son nouvel immeuble de l'avenue Viger. Du coup, les pièces vides, à demi-achevées, se sont animées et la vie les a remplies. Plus tard, une cérémonie officielle consacra cette prise de possession. Mais dès maintenant, cette occupation marque une autre étape dans la croissance de l'association professionnelle agricole. Il y a loin des bureaux de fortune du début à l'édifice massif qui proclame fortement les résultats merveilleux de l'union paysanne.

De 1924, l'année de la fondation, à 1937, l'U.C.C., bouclant à peine les deux bouts, fut locataire à la mode de la ville. Elle s'en remit, d'abord, à l'hospitalité de ses rares amis. Elle promena quelques vieux meubles de la rue Notre-Dame à la rue de Montigny, puis de là au boulevard Saint-Laurent. En mai 1937, toujours locataire, elle entra, avenue Viger, au no 515 qui lui était prédestiné et qu'elle conserve toujours.

L'acquisition des vieilles maisons de l'avenue Viger est aussi compliquée qu'une charade. C'était auparavant le siège social de l'Alliance Nationale qui en avait gardé la propriété. La J.E.C. était locataire et l'U.C.C. sous-locataire. Quand l'U.C.C. acquit l'immeuble en décembre 1937, elle renversait les rôles. Devenue propriétaire, elle percevait le loyer de la J.E.C. locataire et faisait remise de la part qu'elle devait comme sous-locataire. Le prix payé alors — un peu moins que \$50,000 — indique qu'à l'époque le dollar pesait plus lourd qu'en 1954. C'était une véritable aubaine, mais il n'empêche qu'un journal de parti voulut voir là un scandale qu'il dénonça avec grande vigueur. Les administrateurs de l'U.C.C., admirant leur nouvelle demeure, disaient, pour leur part, dans la joie de leur bonne action: "Nous voilà logés pour des années à venir!"

Ces années, plus courtes qu'on l'avait prévu, ont été dépassées. Prenant de la taille, l'U.C.C. dut évacuer ses locataires. L'une après l'autre, toutes les pièces des vieilles maisons furent occupées par des employés de l'union et de ses services. On eut beau utiliser les caves et les combles, rien n'y fit. Il fallait ou s'agrandir ou reconstruire. L'achat d'une maison voisine, située rue Berri, ne put qu'ajourner l'échéance. D'autre part, aucune de ces anciennes résidences ne s'attendait à tenir lieu de bureaux. Elles formaient, réunies, une sorte de labyrinthe qui défiait ouvertement l'organisation et l'efficacité du travail. On s'est plaint autrefois, par exemple, de retard dans l'émission des polices d'assurance-feu et d'assurances-automobile. C'était, dans une bonne mesure, le péché de pièces trop exigües et communiquant mal les unes avec les autres.

C'est donc, pressé par la nécessité et nullement par vanité de parvenu, que l'U.C.C. se résolut à s'agrandir. L'étude est hautement prisee chez nous. Si un problème fut tourné et repris, ce fut bien celui de la reconstruction. Le Comité exécutif de l'Union en considéra toutes les données pendant plus d'un an. Le Conseil général de l'U.C.C. éprouva à son tour les solutions possibles en formant un comité spécial. Après tous ces examens, il parut qu'il fallait reconstruire à Montréal même sur le site avantageux que l'U.C.C. possédait depuis 1937.

Avec les membres du Comité exécutif, le trésorier général sut passer à travers tous les tracés de la reconstruction. Le personnel de l'Union dut se loger au petit bonheur en attendant de rentrer dans le nouvel immeuble. Les travaux ont été exécutés avec célérité. L'une des vieilles maisons de l'avenue Viger a fait place aujourd'hui à un édifice moderne et de fière allure. Les services d'assurance y sont dès maintenant installés. L'ancienne maison, portant le no 515, a pris, à côté de la nouvelle, une apparence trop modeste. Elle sera restaurée et continuera de tenir le coup.

Dans le nouvel immeuble, il n'est pas une pierre, pas une brique, pas un bout de planche qui n'appartienne aux habitants du Québec. Certes, l'U.C.C. ne se tient pas pour riche. Mais l'argent de la reconstruction a été emprunté de ses services d'assurance. Ainsi ce sont les cultivateurs qui, en réunissant leurs capitaux, se sont donné un immeuble dont ils ont lieu d'être fiers. Bâtir n'est pas un idéal. Rendre service en est un. Mieux logée, l'U.C.C. sera en état de servir plus efficacement la classe agricole. Elle a trente ans cette année: c'est bien l'âge de s'établir pour de bon.

Dominique BEAUDIN

Poursuite de l'utopie

En certains mouvements professionnels, s'implante facilement la tendance apparemment logique de constituer un parti politique et, d'obtenir par l'exercice du pouvoir, les réformes que d'autres gouvernements contrecarraient. Quand on propose certaines mesures, on se heurte à la mauvaise volonté ou à l'inertie des politiciens. La solution semble donc de prendre leur place et d'agir. Ce raisonnement simpliste ne manque pas d'attrait, mais, dans la réalité, les choses se passent autrement. Le mouvement professionnel qui prétend s'ériger en force politique poursuit une chimère. Il devient un parti, mais il perd son entité propre. Il faut choisir: faire de la politique ou défendre les intérêts professionnels. Les deux s'excluent.

Nous avons eu l'expérience canadienne des Fermiers Unis. Passant de l'action agricole dans le champ électoral, ils ont obtenu des succès. Ils ont pris le pouvoir dans les provinces de l'Ouest et dans l'Ontario. Ils ont tenu, un moment, la balance du pouvoir aux Communes d'Ottawa. Mais que sont-ils devenus? La politique les a avalés et les fermiers des Prairies ont dû défendre leur cause par d'autres moyens.

En France, aux dernières élections, les exploitants agricoles ont fait élire une certaine de députés paysans. A lire les journaux ruraux qui viennent de là-bas, l'aventure a laissé plus de déboires que de satisfaction. Au sein des exploitants agricoles, on trouve des partisans et des adversaires de l'action politique. Les résultats obtenus sont insignifiants et, au sein même de l'union, on a une division de plus.

Chez les ouvriers canadiens, certains groupements parlent ouvertement de conquérir leurs droits par l'aventure politique. Pour certains gains aléatoires, ce serait risquer leur propre existence. Le gouvernement du pays ou d'une province doit servir d'arbitre entre les classes et on conçoit mal qu'il soit officiellement le mandataire d'une seule classe de la société. Où se situe alors la véritable action politique des mouvements professionnels? En premier lieu, au sein de la classe même qu'ils représentent. Ils doivent l'amener à vouloir avec unanimité les réformes préconisées. Ils doivent agir ensuite sur l'opinion et faire valoir leurs griefs auprès des gouvernants. Ces procédés sont plus lents et moins sensationnels. Mais la persévérance rallie l'opinion et finit par prévaloir. En admettant de nobles et rares exceptions, on peut dire que le cultivateur ou l'ouvrier qui entre dans la politique se transforme si vite en homme de gouvernement et de parti qu'on a peine, après quelque temps, à retracer en lui ce qui reste de l'habitant et du travailleur.

Ces réflexions nous sont inspirées par un article de M. André Laurendeau qui traite au DEVOIR de la possibilité d'un tiers parti ouvrier et qui finit par conclure: "Entre temps, les syndicats auraient tort d'oublier que leur vocation propre se situe sur le plan professionnel, et de négliger l'énorme influence que pourrait donner au salarié un fort mouvement coopératif."

D. BEAUDIN

Deux mémoires de l'U.C.C.

Ainsi que l'annonçait la TERRE DE CHEZ NOUS la semaine dernière, l'Union Catholique des Cultivateurs a soumis à la Commission Tremblay un mémoire d'une centaine de pages sur la situation agricole dans la province et sur les points de divergence entre les autorités provinciales et fédérales. L'U.C.C. est évidemment l'un des organismes les plus qualifiés pour exprimer sur ces sujets les vues de la classe agricole. Ce mémoire a été rédigé en collaboration par M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de l'Union, et par le directeur de la TERRE DE CHEZ NOUS. Quelques membres du Comité exécutif en ont revu les données principales.

Conjointement avec la Coopérative Fédérée, cette fois, l'U.C.C. soumettra également un mémoire à la Commission Héon qui enquête sur les problèmes de législation agricole dans la province. Les questions traitées en ce document ont été débattues quelque peu par les deux bureaux de direction lors de la séance qu'ils ont tenue ensemble à Oka dans les derniers jours de juin. La rédaction définitive du texte a été confiée à M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée, et à M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de l'U.C.C.

Nous n'allons pas croire que les idées et suggestions contenues dans ces deux mémoires vont prendre sur le champ forme de loi. Mais on peut tenir pour certain qu'elles bénéficieront un jour ou l'autre à la classe agricole. De toutes façons, grâce à ses puissants organismes, la classe rurale affirme sa présence devant deux commissions d'enquête très importantes et c'est déjà un résultat qui compte.

D. B.

L'hommage de toute une classe

Le sanctuaire national du Cap de la Madeleine a été le théâtre, dimanche dernier, d'une manifestation de piété mariale dont se souviendront longtemps les familles de cultivateurs qui y ont participé. C'était, en effet, l'hommage officiel que l'U.C.C. et l'U.C.F. ont voulu rendre à l'occasion de l'Année mariale à la Vierge Marie en son vénéré sanctuaire du Cap.

C'était bien l'hommage de toute une classe, la classe agricole, la famille rurale, l'organisation professionnelle, masculine et féminine, qui a été rendu dimanche dernier à la Reine du Ciel. C'était la première fois, comme l'a souligné dans son sermon l'aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F., que les deux associations étaient ainsi réunies conjointement à l'échelle provinciale et que cette réunion avait lieu en ce sanctuaire béni du Cap de la Madeleine.

Sans organisation sur le plan provincial ou diocésain, sans invitation formelle ni pression d'aucune sorte, c'est avec le plus remarquable esprit de foi et d'amour que les familles rurales ont participé à ce pèlerinage d'envergure provinciale. Sans évaluation officielle, c'est à plusieurs milliers de cultivateurs et fermières que l'on a estimé le nombre des pèlerins. A dix heures et demie de l'avant-midi, toutes les places disponibles au vaste terrain de stationnement étaient prises. Au témoignage du R. P. Juneau, directeur des pèlerinages au Cap, jamais on n'avait vu pareille affluence depuis le début des pèlerinages de l'Année mariale. La région de Sherbrooke à elle seule aurait groupé plus de huit cents pèlerins. D'autres régions comptaient aussi une très forte délégalion.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les raisons profondes qui ont amené un si grand nombre de cultivateurs et leurs familles aux pieds de la Vierge du Cap. L'aumônier général les a excellemment exprimées dans son sermon résumé ailleurs dans ce numéro. Les leçons de cette magnifique réponse à l'appel de Marie et des deux associations soeurs se dégagent d'elles-mêmes. Il y a simplement lieu de souhaiter avec M. l'abbé F.-X. Côté que "le don d'intelligence et la force de volonté soient donnés à tous les pères et mères du milieu rural qui n'ont pas encore compris l'importance de l'association professionnelle".

B. BERUBE

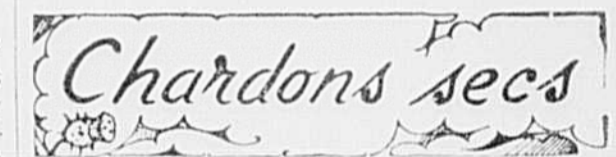
Les agronomes en congrès

Les agronomes du Québec ont tenu leur congrès annuel la semaine dernière à Montréal. C'est le dix-huitième depuis la fondation de cet important organisme groupant tous les techniciens agricoles de la province. On a souligné ailleurs les faits saillants de ce congrès qui est l'un des principaux événements agricoles de l'année.

Pour la première fois, on a voulu signaler à l'attention de la profession et du milieu agricole en général le mérite de six membres de la profession agronomique qui ont de longs et brillants états de service auprès de la classe agricole et ont sans cesse travaillé à l'avancement de l'agriculture et de la science agricole chez nous. Cette distinction s'est concrétisée par la création d'un Ordre du Mérite agronomique. Les six premiers décorés sont bien connus non seulement des cultivateurs, mais quelques-uns même sur le plan plus vaste du pays tout entier.

La profession agronomique est relativement jeune chez nous. Comme telle, elle ne compte guère plus de quarante ans. Ceux qui ont dépassé ce stage d'états de services sont peu nombreux et sont considérés comme des vétérans de la profession. L'Association professionnelle devait venir plus tard, beaucoup plus tard, mais grâce à l'esprit

(Suite à la page 15)



Ceux qui vivent dans les nuages ne sont pas à court d'espace cette année...

Les dettes qui sont au futur paraissent toujours plus faciles à payer que les dettes qui sont au passé.

Montréal affiche partout sa nouvelle devise: "Défense de stationner!"

Il y a des gens qui sont comme ça: plus on leur donne, plus on leur doit.

Il serait sans doute difficile au Québec de vivre hors du Canada. Mais il ne serait guère plus facile au Canada de survivre sans Québec.

L'U.C.C. est entrée dans sa nouvelle maison, mais n'a pas encore officiellement pendu la crèche!

Il y a ces jours-ci à St-Jean réunion simultanée des propagandistes de l'U.C.C. et des agents d'abonnements de la TERRE DE CHEZ NOUS. Si ces journées sont bien réussies, les agents vont abonner les propagandistes à la TERRE DE CHEZ NOUS et les propagandistes vont faire payer aux agents la cotisation de l'U.C.C.!

Au trait-carré, sous le soleil ardent et dans les sœurs du travail, on échangerait parfois une tonne de foin pour un verre d'eau.

Avec tout ce réseau de rivières qui entoure Montréal, deux ponts de péage, c'est bien insuffisant. Il en faudrait au moins une douzaine de plus!...

Le FAUCILLEUR

1,823 candidats sont diplômés

Rapport au Conseil général sur les Cours à Domicile de l'U.C.C. pour l'année 1953-54.

Lors de la réunion du Conseil général tenu à Oja dans les derniers jours de juin, le rapport suivant a été soumis aux conseillers sur les résultats des Cours à Domicile de l'U.C.C. pour l'année 1953-1954. Ce rapport a été préparé par M. Dominique Beaudin, directeur des Cours à Domicile.

De novembre 1953 à avril 1954, la TERRE DE CHEZ NOUS a publié le 28ème Cours à Domicile de l'U.C.C. Le sujet déterminé par le Conseil général était "La vente collective des produits de la ferme". Il a été développé en vingt leçons par M. Louis-Philippe Poulin.

Les deux examens de rigueur ont été tenus le 21 février et le 11 avril 1954. Au premier examen, 2.279 concurrents se sont présentés. A la suite du deuxième examen, l'U.C.C. a remis 1,823 diplômes aux candidats qui avaient conservé, dans les deux épreuves, la moyenne de 50 pour cent. Le tableau suivant indique, par fédération, la répartition des élèves qui ont été diplômés en 1953-54:

Diplômes décernés:
Amos 2, Gaspé 16; Joliette 71; Mont-Laurier 6; Montréal-Saint-Jérôme 1; Nicolet 143; Outaouais —; Québec-est 21; Québec-nord 228; Québec-ouest 203; Québec-sud 32; Rimouski-Est et Ouest 662; Saguenay 65; Sainte-Anne 113; Saint-Hyacinthe 43; Saint-Jean 40; Sherbrooke 86; Temiscamingue —; Tr-Rivières 34; Valleyfield 56. — Total: 1,823.

Le nombre des diplômés de l'année est donc de 1,823. Selon la coutume, la correction a été très généreuse. Une certaine d'élèves ont échoué soit au premier soit au deuxième examen. Il reste une différence de 400 environ entre les candidats qui ont subi le premier examen et ceux qui se sont présentés au deuxième. D'année en année, il y a des variantes dans le chiffre, mais cette différence est coutumière.

Les résultats de 1954, comparés à ceux des années antérieures, sont très encourageants. Depuis 1940, le nombre de 1,823 diplômés n'a été dépassé qu'en 1948-49. Le nombre moyen de diplômes par année, depuis 1930, est de 1,600 environ. On doit attribuer le succès de l'année 1953-54 au travail efficace de plusieurs fédérations et du service de propagande de l'U.C.C. Il convient de noter qu'à elles seules les fédérations de Rimouski-est, Rimouski-ouest, Québec-ouest et Québec-nord ont obtenu une forte proportion des diplômes décernés, exactement 1,093.

Il y a évidemment un résultat supérieur aux statistiques les plus brillantes et c'est que, dans toute la province, de nombreux agriculteurs ont acquis des notions plus précises sur la "vente collective des produits de la ferme".

Henri-C. Bois...

(Suite de la page 6)

coeur fraternel et compatissant Il a été le judicieux conseiller et le bienfaiteur, en maintes circonstances difficiles de leur carrière, d'un grand nombre de confrères.

Les livres constituent un autre de ses passe-temps favoris. Son information est considérable. Ses écrits portent la marque d'une culture affinée. Nous ne lui garderons pas rancune d'avoir avoué dans le temps, qu'il préférerait la lecture d'un Léon Daudet à celle des rapports de ses subalternes, et même des agronomes régionaux.

Avec sa puissance de travail, sa lucidité et ses autres dons qui sont nombreux, M. Henri-C. Bois est brillé dans toute autre carrière. Il est heureux pour nous qu'il ait choisi l'agronomie.

A M. Henri-C. Bois, agronome-économiste de renom, docteur en sciences agricoles "honoris causa" de l'Université de Montréal, l'un des pères du mouvement coopératiste du Québec, président-fondateur de notre corporation, qui a si brillamment et généreusement servi l'agriculture et l'agronomie du Québec, je confère en votre nom, avec respect, admiration et reconnaissance, la décoration de l'Ordre du Mérite Agronomique de la Province de Québec.

L'Agriculture dans l'expansion économique française

Par PAUL-HENRI GOISLARD, correspondant particulier de la TERRE DE CHEZ NOUS en France

Les grandes sociétés industrielles et bancaires achèvent de tenir leurs assemblées générales annuelles. Comme à l'accoutumée, les rapports que leurs conseils d'administration présentent aux actionnaires — ou, en ce qui concerne les entreprises nationalisées, aux organismes de contrôle — forment un tableau fidèle de ce qu'a été l'économie française pendant l'année écoulée.

D'autre part, un des plus éminents économistes français, M. Alfred Sauvy, directeur de l'Institut national des études démogra-

phiques, vient de publier, dans l'hebdomadaire *L'Express*, une étude fort exhaustive sur le revenu national et son évolution depuis la fin de la guerre.

Enfin, la Fédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles vient de tenir à Brest son trente-sixième congrès annuel, et les rapports des personnalités qui y ont pris la parole apportent, eux aussi, des indications précieuses sur certains aspects de l'économie française.

De cet ensemble de documents, que peut-on retenir?

Essentiellement, que la conjoncture économique s'avère nettement plus favorable, en France, qu'il y a deux ans — ce qui ne veut pas dire qu'elle soit devenue exceptionnellement brillante. En tout cas, la production augmente sensiblement, encore que son accroissement ne soit pas général, certaines branches subissant une sensible dépression due, soit à des fluctuations passagères du marché international, soit à la structure défavorable de celui-ci, soit à la gestion et à l'organisation défectueuse des entreprises. D'autre part, la situation des finances publiques, bien qu'alourdie par un déficit budgétaire évalué à quelque 370 milliards de francs français (1.070 millions de dollars canadiens), apparaît supportable en raison de recettes accrues; de même, les réserves en dollars du Fonds de stabilisation permettent de régler sans difficulté les échéances extérieures. Enfin, ce qui, dans ce tableau, apparaît le plus réconfortant, c'est ce que les spécialistes appellent la "mue" de l'économie nationale, c'est-à-dire un effort général d'adaptation aux impératifs de l'expansion: de plus en plus nombreux sont les industriels qui perfectionnent leur outillage ou leurs méthodes de travail; des entreprises marginales disparaissent; d'autres changent d'activité, tandis que des regroupements et des concentrations se produisent, notamment dans le textile, et que la construction, favorisée par des crédits importants, renouvelle ses techniques et abaisse ses prix de revient.

On peut, en face de cette évolution favorable, se demander quelles sont les circonstances qui l'ont permise. Or, il est remarquable que tous les documents que nous avons énumérés soient unanimes, d'abord, à mettre en lumière le rôle décisif joué, en l'occurrence, par l'agriculture et, ensuite, à en témoigner objectivement, dans un esprit d'équité dont la paysannerie française ne bénéficie que trop rarement. C'est ainsi que M. Alfred Sauvy écrit, dans son étude publiée par *L'Express*: "La reprise de la production est attribuée communément aux accroissements de salaires, retraites, allocations, etc., consentis depuis six mois. Encore faut-il préciser que ces augmentations ont été grandement facilitées par l'excellente récolte de 1953. On peut, sans risque, donner plus d'argent, lorsque le marché est bien approvisionné". Il est, en effet, hors de discussion que c'est l'exceptionnelle abondance des récoltes de la campagne 1952-1953 qui a permis le maintien de l'équilibre général des salaires et des prix, et à l'industrie, dans sa grande majorité, le franchissement sans trop d'encombre d'une passe difficile.

Pour l'ensemble du système économique français, la partie serait donc gagnée, ou à peu près, si l'agriculture, sur quoi l'on vient de voir qu'il repose, ne demeurait précisément en porte-à-faux. C'est sur ce point capital qu'il convient de mettre une fois de plus l'accent, pour se former une idée juste de l'avenir économique de la France. De toute évidence, l'abondance des récoltes ne profitera pas longtemps à l'économie générale du pays, si à l'agriculture, qui l'assure, ne "s'y retrouve pas", si elle n'en retire, au lieu de la prospérité qu'elle réclame et qu'elle mérite, que des pertes et des déceptions.

Or, c'est actuellement le cas. Dans son étude consacrée aux comptes de la nation, M. Alfred Sauvy écrit: "Le revenu national de 1953 est évalué à 10.500 milliards (30 milliards de dollars canadiens), soit environ 250.000 francs (714 dollars canadiens) par an et par Français et 500.000 fr. (1.428 dollars canadiens) par an et par personne active. Ces chiffres

peuvent surprendre par leur modicité. Ils s'expliquent par le faible revenu de nombreuses personnes, en particulier parmi les ruraux. Nombreux sont, dans les campagnes (et même les villes), les vieillards et même les adultes nantis d'un revenu très inférieur au minimum vital".

Certes, ainsi que le souligne M. Sauvy, "le revenu, comme le pouvoir d'achat des cultivateurs s'est légèrement relevé en 1953". En effet, "la hausse du revenu des cultures protégées (betteraves, blé, vin) a plus que compensé la baisse ou la stagnation des prix dans les secteurs libres (produits laitiers, viande)". Il n'empêche qu'en 1952 encore, — ainsi que l'a établi un autre spécialiste du revenu national, M. Louis Leroy, dont nous avons déjà cité les travaux dans ces colonnes — le revenu moyen par personne active employée à la terre n'avait pas dépassé 220.000 francs (628 dollars canadiens) alors que chaque ouvrier, commerçant ou fonctionnaire avait perçu 516.000 francs (1.474 dollars canadiens). D'autre part, pour une main-d'œuvre restée à peu près stationnaire (30% de la population active totale du pays) l'agriculture a vu son revenu net tomber de 25,4% du revenu national total en 1948, à 18,9% en 1949, à 16,2% en 1950, à 15,2% en 1951 et à 14,3% en 1952. Il n'y a guère de raisons pour que la situation ait changé du tout au tout d'une année à l'autre et pour que la part du revenu national allouée à l'agriculture se soit brusquement augmentée, en 1953, dans des proportions importantes.

Or, cette situation défavorable des agriculteurs par rapport aux autres catégories de travailleurs a des causes lointaines très générales et des effets redoutables pour l'économie du pays dans son ensemble.

Voyons d'abord les causes. Au cours de son récent congrès, la Fédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles a souligné les méfaits, à cet égard, d'une centralisation excessive. La France, en effet, est un corps affligé d'une tête énorme, reposant sur un tronc et des membres cachectiques. Paris et son agglomération — sièges du gouvernement, des autorités administratives, judiciaires, militaires, religieuses et universitaires, centre industriel le plus important et noeud de toutes les voies de communication — absorbent, depuis un siècle, toutes les activités les plus valables de la nation, tandis que la province s'assoupit lentement à l'écart: en vingt ans, la région parisienne a accru sa population de 27% et a gagné 1.327.000 habitants; pendant ce temps, la population de soixante-sept départements a décliné et l'ensemble de la province a perdu 970.000 citoyens. Déjà, il y a plus de cent ans, Lamennais remarquait: "Avec la centralisation, vous avez l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités". Et M. Jean-François Gravier a pu déclarer, devant les congressistes de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles: "La politique de concentration urbaine et la centralisation industrielle a été dirigée, en définitive, contre l'unité nationale. Elle a considéré sciemment les cultivateurs et même l'ensemble des provinciaux comme des citoyens de seconde zone".

Mais cette politique nocive comporte un corollaire: le dédain où elle tient les populations rurales et leurs activités se complète d'un régime largement préférentiel accordé, en toutes circonstances, aux citadins et à l'industrie. Nous avons vu les résultats de cette attitude, en ce qui concerne la répartition du revenu national; l'on peut citer d'autres exemples, tout aussi probants, et en voici deux. Le budget social de la nation (re-

cettes et dépenses des organismes d'assistance, de sécurité sociale et d'allocations familiales) s'est élevé, en 1953, à 2.300 milliards de francs (6.570 millions de dollars canadiens); 182 milliards seulement (520 millions de dollars canadiens) sont allés aux cultivateurs, soit 7,91%, alors que les travailleurs agricoles représentent 30 p.c. de la population active du pays. Second exemple: les investissements de l'Etat dans les différents secteurs de la vie économique, entre 1947 et 1950, ont atteint 1.531 milliards de francs (4.374 millions de dollars canadiens); mais la part allouée à l'agriculture n'a pas dépassé 145 milliards (414 millions de dollars canadiens) soit 9% du total".

Et examinons maintenant les effets. L'Institut national de la statistique et des enquêtes économiques vient de procéder à une enquête sur l'ampleur et les causes de l'exode rural. Les réponses qu'il a obtenues tracent, de la désertion et de la misère des campagnes, un tableau angoissant: 25% des agriculteurs interrogés ont répondu que tous leurs enfants de plus de quatorze ans ont déjà quitté la terre; 50% ont déclaré qu'ils conservent l'espoir de garder un de leurs enfants auprès d'eux. D'autre part, d'après les commentaires des chefs de famille les causes de cet exode sont très diverses mais relèvent surtout de la mauvaise rentabilité du travail des champs, des conditions de vie médiocres — et du fait que les jeunes préfèrent, par conséquent, "chercher dans les villes un salaire sûr et régulier, avec moins de responsabilité et moins d'aléas".

"On voit que la situation actuelle ne peut durer. Les régions agricoles se sentent en état d'infériorité devant les régions industrielles", a écrit M. Marty, évêque de Saint-Flour, dans une récente lettre pastorale. Et le prélat a ajouté: "Les campagnes ont l'impression de toujours donner aux villes sans jamais rien recevoir". Si la disparité des revenus, des conditions de vie et des destinées, entre cultivateurs et autres travailleurs, devait persister, on arriverait fatalement à un nouveau déséquilibre économique, à compromettre le redressement si péniblement esquisé.

Dans l'expansion actuelle de l'économie française, l'agriculture a payé sa part, largement et la première. Ce doit être, désormais, au tour des autres...

Les trappeurs à Jawa

A Rawa Seneng, dans les montagnes du centre de Jawa, entre Djakarta et Semarang, S. Exc. Mgr Soegyapranata, S. J. a béni, il y a quelque temps, le monastère provisoire des Pères Cisterciens de Tilburg. Ce monastère, qui porte le nom de Sancta Maria Rawa Seneng, Sainte-Marie du Marais Joyeux, groupe quatre Pères, deux Frères hollandais et trois postulants convers javanais. Il est à signaler aussi qu'à l'abbaye de Tilburg se trouvent trois Javanais qui, après avoir terminé leurs études au Petit Séminaire des Jésuites, sont entrés pour se faire moines et se préparer au sacerdoce. A Rawa Seneng, relate Contemplation et Apostolat, revue mensuelle éditée par l'abbaye Saint-André-les-Buges (Belgique), les moines chechent à s'adapter autant que possible aux coutumes du pays; il entre dans leurs dessein que la fondation soit tout à fait un monastère indonésien.

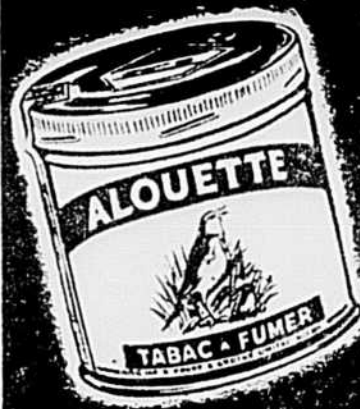
L'Exécutif de

L'Union catholique des cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL DE L'U.C.C.: M. l'abbé F.-X. COÛTE, Séminaire de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe.
AUMONIER GENERAL DES RUCHERONS: le Rév. Père Engelbert LACASSE, s.j., 14, rue Danphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, St-Robert, Cte de Richelieu, P.Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Lionel Sorel, St-Michel, comté de Napierville, P. Q.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. GILBERT FILION, Ste-Thérèse, Cte de Terrebonne, P.Q.
M. Jules MONTOUR, Banquier de Trois-Rivières, Cte de St-Maurice, P.Q.
M. Michel Roy, Notre-Dame du Lac, comté de Temiscouata, P.Q.
M. Zéphirin Dufour, Maniwaki, comté de Gatineau, P. Q.
SECRETARE GENERAL: M. Louis-Philippe Poulin, 515, avenue Viger, Montréal.

PEINTURE - - - EMAIL
FINI BRILLANT
Toutes nuances
\$2.75 le gallon
Demandez nous liste de prix
La Cie de Peinture Ludo
1101 Carré Amherst, Montréal 10

ALOUETTE
le tabac à pipe
NATUREL
que préfèrent les
CANADIENS



Le meilleur mélange de tabacs à pipe naturels
C'est le favori des fumeurs

Prépare par nos experts.



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROÏE LIMITEE

Les six décorés du Mérite agronomique

Quelques notes biographiques des six agronomes qui ont reçu pour la 1ère fois la décoration du Mérite agronomique, au récent congrès des agronomes

Voici quelques notes brèves sur les six récipiendaires de la première décoration de l'Ordre du Mérite agricole :

Raphaël Rousseau. — Diplômé d'Oka, en 1911, doyen des agronomes. Titulaire d'un des cinq premiers districts agronomiques créés en 1913, celui de Bagot-Drummond. Diplôme d'honneur de la Société des Agronomes de France, 1916. Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, 1938. Réside à Acton Vale.

Anthime Charbonneau. — Diplômé d'Oka en 1920. Agronome de Joliette depuis 1921. A lancé l'aviculture dans cette région entre 1921 et 1930. A contribué vers 1930, avec Conrad Turcotte et autres à introduire la culture du tabac dans son territoire. En ces dernières années, préche l'agriculture herbagère. Décoré de l'Ordre du Mérite coopératif en 1949; médaillé d'argent du Mérite agricole en 1938.

U.C.C.; ancien président du Conseil supérieur de la Coopération et du Conseil canadien de la Coopération; Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

Nolasque April. — Diplômé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1941; agronome de Châteauguay depuis 1920; directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Martine depuis 1933; président de la Commission d'Industrie laitière en 1936-37; président de la Commission de l'Enseignement agricole; ex-président général de la Corporation; ex-président de l'U.C.C. de Valleyfield; directeur fondateur de la Société Canadienne d'Établissement Rural; Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

Emile A. Lods. — Diplômé du Collège Macdonald, en 1912, créateur des avoines Roxton et Shefford, et de l'orge Montcalm; membre du conseil provincial des semences, vice-président de l'Association canadienne des produc-



Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger adresse quelques mots de félicitations au doyen des agronomes, M. Raphaël Rousseau (au centre), à qui le président général de la Corporation des agronomes, M. Roland Laspérance, vient de remettre la rosette de l'Ordre du Mérite agronomique.

Au congrès des agronomes

M. Gustave Boucher traite des effets de la libre concurrence sur les prix agricoles

Un idéal théorique plutôt qu'un fait réel. — Mécanisme de la formation des prix et caractère variable de la demande.

"Un régime de libre concurrence parfaite serait un régime idéal qui permettrait aux prix d'exercer une heureuse influence au profit du consommateur aussi bien qu'à celui du producteur et de l'économie générale. Mais la libre concurrence, au point de vue économique, est un idéal théorique plutôt qu'un fait réel. De sérieux obstacles entravent la réalisation de cet idéal". Voilà ce que M. Gustave Boucher, économiste agricole au service du ministère fédéral de l'Agriculture, déclarait aux agronomes de la province de Québec réunis en congrès à Montréal au début de la semaine dernière.

M. Boucher avait intitulé sa causerie "Le mécanisme de la formation des prix". Il a fait une étude assez élaborée de tous les facteurs pouvant influencer les prix des produits agricoles, facteurs venant aussi bien des producteurs que des consommateurs. Dans la partie théorique de son exposé, le conférencier s'est attaché à démontrer que, sous un régime de libre concurrence, le prix du produit, l'offre et la demande sont les trois facteurs principaux qui influencent le marché: "C'est un fait d'observation quotidienne que si le prix d'une marchandise monte, on en achète moins et que, si son prix baisse, on en achète plus." La demande pour un produit est donc influencée par le prix. D'un autre côté, quand les prix montent, les producteurs veulent produire davantage et la quantité de produits offerts augmente; les prix exercent donc leur influence sur la production et sur l'offre alors que la production et l'offre exercent une influence sur les prix.

"La production agricole, cependant, n'est pas influencée autant que la production industrielle par le mouvement des prix. En effet, le fonds de terre, la main d'oeuvre et les capitaux utilisés dans la production des produits agricoles ne peuvent être facilement transférés du domaine de la production agricole à celui de la production industrielle. Il s'ensuit que les variations de prix ont moins d'influence sur le total de la production qu'ils n'en ont sur celui des différents produits pris séparément. Les cultivateurs pourront délaissier une culture ou un élevage pour s'adonner à un ou une autre mais le volume total restera le même à moins que les caprices de la nature ne viennent influencer les rendements."

Parlant de la demande venant des marchés de consommation pour les produits agricoles, M. Boucher continuait ainsi: "La demande étant sujette à d'importants changements et étant donnée que l'on court souvent le risque de ne pouvoir écouler tous nos produits, il faut donc tâcher de manipuler la demande, c'est-à-dire de la maintenir ou de l'accroître. La publicité aide à réaliser ce but, mais elle ne donne pas toujours une heureuse solution à tous les problèmes du vendeur. Le vendeur devra souvent

considérer d'autres solutions s'il veut obtenir un profit maximum ou diminuer ses pertes. Il peut donc diminuer son prix en vue d'accroître le montant de ses ventes, ou créer de nouveaux usages pour ses produits. Cette alternative n'est pas toujours de réalisation facile, surtout pour un cultivateur laissé à ses propres ressources. C'est un domaine où l'effort coopératif ou collectif peut donner de meilleurs résultats que l'effort individuel. En industrie, on peut diminuer la production ou diminuer le nombre d'unités mises en vente; cela n'est pas facile en agriculture, la production dépendant autant et même plus de l'aide de la Providence et de la nature que de l'effort individuel ou collectif."

"Ce qu'il importe de rappeler, c'est que la réaction immédiate du consommateur à un changement des prix n'indique pas toujours ce que sera sa réaction au cours d'une longue période. Ce qui se produira aussitôt après une baisse des prix peut être de nature à désappointer le vendeur ou le producteur, mais ce qui se produira à la longue peut fort bien justifier ce changement. Par ailleurs, aussitôt après une hausse des prix, producteurs et vendeur peuvent se flatter d'avoir été sages et clairvoyants. Qu'un peu de temps s'écoule et ils s'apercevront peut-être que leur politique sera plus dommageable qu'avantageuse."

(Suite à la page 19)



DECORES DE L'ORDRE DU MERITE AGRONOMIQUE — De gauche à droite, assis, M. Stewart, fils de W. M. Stewart, mécène, continuateur de l'oeuvre de sir William Macdonald, fondateur du collège agricole de Ste-Anne-de-Bellevue; M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée, président fondateur de la Corporation des Agronomes; M. Raphaël Rousseau, d'Acton Vale, diplômé de la première promotion agronomique d'Oka, en 1911, doyen des agronomes. Debout, M. Emile-A. Lods, spécialiste de l'amélioration des plantes, au Collège Macdonald, ex-président général de la Corporation; M. Anthime Charbonneau, agronome de Joliette, et M. Nolasque April, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Martine, ex-président général de la Corporation.

Henri-C. Bois. — Diplômé d'Oka, 1921, d'abord professeur d'économie rurale; stages à Cornell et à Paris en 1922-23; chef du service de l'économie rurale en 1939; premier président de la Commission d'Industrie laitière; président fondateur de la Corporation des Agronomes; gérant général de la Coopérative Fédérée depuis 1943; ancien vice-président général de

teurs de semences, ex-président général de la Corporation des Agronomes.

W. M. Stewart. — Homme d'affaires, bienfaiteur insigne du Collège Macdonald, promoteur de la science agricole, a créé plusieurs bourses d'étude en faveur des étudiants en agronomie de la province de Québec.

Les juges choisis pour le concours du Mérite agricole de 1954

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient de communiquer à la presse la composition du jury du concours du Mérite agricole 1954. Ce sont MM. Ernest Bourgeois, cultivateur de St-Ours, lauréat de la médaille d'Or (concours 1951), nommé en remplacement de feu M. J.-A. Foley qui fut, pendant de nombreuses années, membre de cette commission; M. J.-Louis Paquet, de St-Côme de Beauce, fait commandeur de l'Ordre en 1952, en remplacement de M. W.-J. MacKechnie, de Shawville, lauréat de l'an dernier, empêché de procéder à l'expertise des fermes; Maurice St-Pierre, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et M. Louis-Philippe Lambert, agronome, secrétaire de la Commission des juges.

On sait que sont admis au présent concours, les cultivateurs résidant dans la cinquième zone provinciale, comprenant les régions

de l'Abitibi, du Royaume du Saguenay, de la Gaspésie et du secteur comprenant les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et les Îles-de-la-Madeleine.

Cette année, les juges devront procéder à l'expertise des quatre-vingt-dix fermes inscrites. Parmi les comtés qui se distinguent par le nombre de concurrents, il y a lieu de mentionner ceux d'Abitibi-est et ouest, Roberval, Ch'couitimi et Rimouski. Soixante cultivateurs concourent pour la première fois, sept aspirent à la conquête de la médaille d'argent qui confère le titre d'officier de l'Ordre et 23 détenteurs de la médaille d'argent aspirent au titre de Commandeur. L'expertise des fermes commencera dès les premiers jours de juillet, et les lauréats seront proclamés à la fête du Mérite Agricole de l'Exposition provinciale, le mercredi, 8 septembre, au banquet offert aux concurrents par l'honorable Laurent Barré.



JUTRAS

À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



ABREUVOIR AUTOMATIQUE "JUTRAS" POUR COCHONS



INSTALLATION D'ÉTABLE ULTRA-MODERNE "JUTRAS"



ABREUVOIR AUTOMATIQUE "JUTRAS" POUR VACHES



ÉVAPORATEUR ULTRA-RAPIDE "JUTRAS" POUR SUCRERIE



ÉPANDEUR D'ENGRAIS "JUTRAS" ULTRA-LÉGER



CHARIOT À LITIÈRE "JUTRAS" ÉCONOMISE TEMPS ET ARGENT



CHARIOT À FOIN, À LIENS ET FOURCHES À FOIN "JUTRAS"



CERCLES ET TASSEaux POUR SILOS

Postez ce coupon sans délai

LA COMPAGNIE JUTRAS LÉE
Victoriaville, Qué.

Envoyez renseignements et prix sur les articles suivants:

<input type="checkbox"/> Abreuvoirs pour cochons	<input type="checkbox"/> Chariots à litières
<input type="checkbox"/> Installation d'étable	<input type="checkbox"/> Évaporateurs
<input type="checkbox"/> Abreuvoirs pour vaches	<input type="checkbox"/> Épandeurs d'engrais
	<input type="checkbox"/> Chariot à foin
	<input type="checkbox"/> Cercles et tasseaux

Nom.....

B.P.....

Comité.....

TÔLE GAUFRÉE "ROYAL"



Aluminium — 24 gauge
Galvanisée — 23 gauge

Feuille de 36 po. de largeur couvrant 32 po. En longueurs de 6' — 7' — 8' — 9' — 10' — 10½' — 11' — 11½' — 12' — 12½' — 13' — 13½' — 14' — 14½' — 15' et 15½'.

LA TÔLE GAUFRÉE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Cet aluminium est un produit de l'Aluminium Co. of Canada. Fini uni ou genre Stucco.

Écrivez-nous en nous donnant le grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimate gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour le temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

AGENTS DEMANDES
Verrez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimateurs aujourd'hui.

Bénéficiez de l'offre spéciale:

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette, Cté St-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi les détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom..... Tel.....
Adresse.....
Ma façon mesure..... Longueur de chevrons.....
Pour couvrir un ou deux côtés.....

A.L. Gonneville CHARETTE - Dépt. T
Cté St-Maurice, P.Q.

Montreal
Quebec
Quebec-Ouest

Princeville
Victoriaville
Rimouski
La Sarre

Fédérés

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre du
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

M. Henri-C. Bois est décoré de l'ordre du mérite agronomique

La TERRE DE CHEZ NOUS a mentionné, la semaine dernière, les noms des six Agronomes qui ont reçu la décoration insigne de l'Ordre du Mérite Agronomique à l'occasion du banquet de la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Parmi ces agronomes distingués, dont les états de service envers l'agriculture et l'agronomie québécoise ont été justement magnifiés devant une assistance nombreuse et enthousiaste, nous relevons avec joie le nom de M. Henri-C. Bois, gérant général et président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée.

Aux nombreux titres qui désignent comme naturellement M. Henri-C. Bois à cette décoration insigne s'ajoutait celui de fondateur de la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Le président général de la Corporation des Agronomes, M. Roland Lespérance, a relaté, avant la remise de la décoration de l'Ordre du



Sur cette photo, on voit le Dr Henri-C. Bois recevant des mains de M. Roland Lespérance, président de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, la décoration de l'Ordre du Mérite agronomique. On reconnaît également l'abbé Diamant, directeur de l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Son Eminence le cardinal Léger et M. J.-O. Asselin, président du Conseil exécutif de la ville de Montréal.

Mérite Agronomique au Dr Henri-C. Bois, quelques étapes de sa carrière déjà remarquablement féconde.

C'est avec un vif plaisir que nous reproduisons ci-dessous l'allocution de M. Lespérance.

Nous nous plaignons également à féliciter les récipiendaires de l'Ordre du Mérite Agronomique et, en particulier, le gérant général de la Coopérative Fédérée, M. Henri-C. Bois.

T. E. B.

Henri-C. Bois

On sait que l'histoire peut s'écrire de bien des façons; tout dépend, au départ, du point de vue de l'historien.

D'un point de vue que nous, agronomes, avons les meilleures raisons du monde de choisir, nous distinguons, dans la vie de l'un de nos plus éminents confrères, deux périodes distinctes que sépare un événement central. Il y a eu en 1937, les périodes qui ont précédé et suivi cette date annuelle à jamais pour nous mémorable. Un nom court sur toutes vos lèvres, c'est celui du docteur Henri-C. Bois, président fondateur de la Corporation des agronomes du Québec.

Aussitôt terminées ses humanités au Collège de Lévis, il entreprend ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka, mais les interromp en 1918 pour un séjour d'un an à la Canadian Training School, à Bennell-on-Sea, Angleterre, à titre de lieutenant. Après un court essai de colonisation à Arborfield, Saskatchewan, il termine ses études agronomiques en 1921 et devient la même année professeur d'économie rurale et politique à l'I.A.O. Première preuve d'originalité, il y rend palpable l'enseignement d'une science alors jugée hautement rébarbative. L'assiduité à ses cours prend figure de phénomène remarquable! Ses leçons sont imagées, objectives, réalistes. Dommage que leur portée ne se soit plus tôt étendue: que de fiascos, notamment dans les fondations coopératives, eussent été évitées. Dans les années 1922 et 1923, il fait des séjours à l'Université de Cornell, puis à l'Institut agronomique de France, à Paris.

A cette science de l'économie rurale, qui a ses lois universelles,

mais qui est aussi fonction du milieu physique et humain, M. Henri-C. Bois ne cessera, dès lors, de fournir des apports précieux.

Dès 1929, on le mobilise pour participer à l'élaboration du programme agricole connu sous le nom de "programme Perron".

De 1929 à 1933, il est chef de Service de l'Économie rurale à Québec, lequel englobe dans le temps les divisions administratives qui composent les actuels services de l'Économie rurale, du Drainage et de la Grande Culture. Ses tâches se multiplient. Il participe à la refonte de la Loi de la Coopérative Fédérée de Québec et de la Loi des sociétés coopératives agricoles. Il dirige une enquête sur les problèmes de la distribution du lait en nature. Une Commission provinciale de l'Industrie laitière se fonde dont il devient président, poste qu'il occupe jusqu'en 1940. En 1936, il fait parti du Comité chargé d'élaborer la loi du crédit agricole provincial. Entre temps, il préside à l'élan du mouvement coopératiste agricole, aux enquêtes et expériences qui conduiront à l'introduction de la culture de la betterave à sucre, et à combien d'autres travaux pouvant assurer la stabilité et une meilleure rentabilité de notre agriculture.

Et nous voici à l'événement central de 1937. Nous sommes à Sherbrooke, à cette assemblée des 25 et 26 mai qui groupe 250 agronomes venus des 4 coins de la province. Elle est elle-même cette assemblée, l'aboutissant de deux années d'enquête qui ont imposé la conclusion suivante: pour constituer une association nationale des techniciens agricoles vraiment forte, il faut l'asseoir sur des bases provinciales. L'assemblée décide de fonder "La Cor-



poration des Agronomes du Québec". Ce geste autonomiste, qui fait scandale dans les milieux agronomiques du temps, est aujourd'hui imité dans quatre autres provinces canadiennes. M. Henri-C. Bois, élu président de notre Corporation, le restera six années consécutives, au cours desquelles il se dévouera sans cesse pour organiser notre profession sur des bases solides. Il ne demande pour nous aucun privilège, mais une idée le hante et qu'il énonce inlassablement: l'obtention pour les agronomes du rang professionnel, de la considération et du traitement auxquels ils ont droit.

Il mène le bon combat jusqu'à l'obtention de la loi constituant la Corporation des Agronomes de la province de Québec, loi reconnaissant à l'agronome tous les avantages d'une profession organisée; il refuse alors de se laisser porter de nouveau à la présidence, sans cesser pour autant de nous aider depuis de diverses et importantes façons. Ce que nous appelons ici la deuxième période de la carrière de cet éminent confrère ne sera pas moins active ni féconde. Nous ne pouvons la résumer ici que de façon fort incomplète. En 1938, il devient secrétaire et assistant-gérant, puis en 1943, gérant général et président du Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, Centrale des coopératives agricoles québécoises, qui, sous son énergie et habile direction, enregistre d'extraordinaires progrès. A tel point qu'on mentionne aujourd'hui la Coopérative Fédérée comme la plus puissante entreprise canadienne-française.

En 1938, il devient directeur puis en 1940, deuxième vice-président de l'U.C.C.

Après avoir aidé peut-être plus que tout autre, à la formation du Conseil de la Coopération de la Province de Québec, il prend en 1944 la succession du révérend Père Lévesque, à la présidence de ce Conseil.

En 1946, il accepte la présidence du Conseil canadien de la Coopération, organisme d'ordre surtout moral, qui groupe les coopérateurs de langue française de tout le Canada.

Il est actuellement maire et marguillier de St-Bruno, comté de Chambly, où il exploite une ferme de 300 acres dont les principales productions sont les grains de semences et les animaux de boucherie. Depuis 1934, alors qu'il avait fait l'acquisition d'une ferme à St-Laurent, Ile d'Orléans, il a presque toujours été cultivateur. On dit que l'un de ses passe-temps favoris consiste à bricoler avec ses machines aratoires.

L'homme ne se livre pas volontiers, mais sous l'armure d'un humour parfois acéré, se cache un

(Suite à la page 4)

Comment la culture du tabac est devenue une formule de salut... par la coopération

Par Gec.-E. TURCOTTE, agronome

Le 5 avril dernier avait lieu une assemblée générale des membres de la Société Coopérative Agricole de Tabac de St-Jacques. Cette réunion avait pour objet principal "l'adoption d'un règlement concernant la production du tabac à cigare en 1954". Procédure de routine pour les intéressés, puisque depuis longtemps déjà les coopérateurs traçaient d'avance leur programme de production. Événement remarquable, cependant, si l'on songe aux répercussions qui s'exercent sur l'orientation de la culture du tabac à cigare en notre région. A l'occasion de la Semaine de la Coopération, célébration dont l'un des objectifs consiste à stimuler la fierté des coopérateurs et à faire mieux connaître les réalisations coopératives de chez nous, nous croyons opportun de souligner d'un trait cet événement, en le situant dans le contexte de notre économie agricole régionale.

Comme chacun sait, la culture du tabac à cigare jouit d'une importance capitale dans notre région. En temps normal, quatre à cinq mille arpents de nos sols les plus fertiles sont affectés à cette culture. Plus de mille cultivateurs en tirent le plus clair de leurs revenus, soit au delà d'un million de dollars. Ajoutons à ces montants reçus par le producteur environ trois quarts de million versés en salaire aux ouvriers dans les usines de Joliette et de St-Jacques. Bref, on ne conçoit pas la région de Montcalm-l'Assomption-Joliette sans une culture prospère du tabac. Disons aussi que notre région fournit plus des quatre-cinquièmes de cette production exclusivement québécoise.

On n'abandonne pas au hasard le sort d'une aussi importante industrie. Sur le plan provincial les producteurs sont organisés sous l'égide de deux associations coopératives prospères: la Coopérative de Tabac de St-Jacques (1929) et celle de St-Césaire (1911). Ensemble, elles comptent plus de onze cents membres et, de ce fait, groupent la très grande majorité des producteurs. Orientent la production selon les besoins du marché; travailler à son amélioration, de concert avec les techniciens de l'Etat et ceux des manufacturiers; organiser la vente pour que les producteurs retiennent une part équitable des revenus de cette industrie voilà les principaux objectifs poursuivis depuis plus d'un quart de siècle par les producteurs organisés. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de recenser les résultats qu'ils ont obtenus. Enregistrons seulement le témoignage silencieux d'un fait notoire et incontesté: la faveur croissante dont

jouit la Coopérative de Tabac de St-Jacques, riche aujourd'hui de 825 membres.

Mais la formule Coopérative, on le sait, n'accomplit pas de miracles. C'est déjà un progrès d'améliorer la qualité de la production et d'en organiser rationnellement la vente. Par une expérience de tous les jours, cependant, les cultivateurs se rendent compte qu'ils ne peuvent vendre avantageusement si, laissée au hasard, la quantité de leur production n'est pas en relation de la demande du marché. Voilà pourquoi les planteurs de tabac à cigare, grâce à leurs coopératives, ont institué une politique ferme concernant l'orientation de leur production. Depuis quelques années, en effet, les membres des Coopératives de Tabac se réunissent chaque printemps pour fixer un objectif à leur culture de tabac. En hommes sérieux, ils étudient avec l'aide de leurs experts la situation du marché. Puis ils définissent l'acreage susceptible de produire la quantité requise pour satisfaire les besoins de leurs clients. Une quote-part est attribuable à chaque sociétaire selon des normes jugées équitables par l'assemblée, et des sanctions sévères sont prévues dans le cas des producteurs réfractaires. Toutes ces conditions, et d'autres de moindre importance, font l'objet d'un règlement destiné à régir la production de chaque année. Ce règlement repose sur la bonne foi et le consentement volontaire des sociétaires, ceux-ci acceptant d'avance la discipline qui assurera le succès de leur production.

Mise à l'épreuve au cours des six dernières années, cette réglementation de la production s'est révélée, en même temps qu'une mesure parfois austère, une formule de salut. Rappelons qu'elle fut appliquée durant une période de surproduction et de sous-consommation simultanées. Il fallut donc couper considérablement les plantations durant quatre années consécutives, au point qu'en 1952 la superficie de la Coopérative de St-Jacques atteignait à peine les deux cinquièmes de l'acreage cultivé en 1948. Des sacrifices aussi méritoires de la part des producteurs ne pouvaient rester sans réponse... Voici qu'en 1953, l'équilibre étant rétabli entre l'offre et la demande, la production s'orienta vers la hausse. Et l'assemblée du 5 avril dernier ratifia un nouveau règlement qui accorde aux sociétaires, après enquête auprès de chacun d'eux, le privilège de produire selon leur capacité en 1954. On imagine sans peine l'enthousiasme et la satisfaction des cinq cents coopérateurs réunis à

(Suite à la page 15)

Les résolutions du congrès de Gaspé

Elles sont adoptées par les congressistes de Gaspé réunis à St-Charles de Caplan.

Au cours de son congrès, tenu le 27 juin, à St-Charles de Caplan, la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé a adopté un certain nombre de résolutions dont voici un résumé :

I—Au gouvernement fédéral:

La Fédération de Gaspé demande :

- De donner à la population un drapeau spécifiquement canadien.
- De nommer un ambassadeur au Vatican.
- De donner un prix de soutien du beurre jusqu'en 1956 au moins.

II—Au gouvernement provincial:

- Félicitations au gouvernement pour la surveillance faite actuellement pour la sécurité des voyageurs sur la route.
- Maintien de l'interdiction de la margarine et se montrer sévère pour le "spread".
- Une loi de convention collective et de mise sur le marché.
- Donner à la région les services d'un vétérinaire.
- Donner un plus grand nombre d'heures de travail pour l'amélioration des fermes au moyen du "bulldozer", à condition que le cultivateur ait préparé la terrain auparavant.
- Accorder plus d'un "bulldozer" par comté.
- Doter nos colonies des services d'un agronome.

III—A la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

- Etudier la possibilité de donner à nos cultivateurs et bûcherons une assurance-maladie.

IV—A la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé

- Continuer et intensifier si possible son travail d'éducation au sujet de l'organisation d'un marché.
- Organiser la vente du bois de pulpe.
- Organiser un chantier coopératif pour les bûcherons.
- Faire les démarches nécessaires pour obtenir un poste de classification du beurre.
- Un moulin à papier.

Autres résolutions

- Que la route de New-Richmond à St-Edgar soit améliorée.
- Que le gouvernement fournisse à la paroisse de New-Richmond la machinerie nécessaire pour extraire la marne du lac Goose.
- Que l'U.C.C. fasse plus de propagande pour favoriser la vente des produits.
- Au ministère de la Colonisation, de veiller à ce que l'inspecteur de colonisation soit capable de visiter les colons et de les encourager.
- Au gouvernement, de réparer la rivière Nouvelle, le plus tôt possible.
- Que la Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. accorde une réduction de prime sur l'assurance-automobile aux Lacordaire.
- Que le ministère de l'Agriculture paie 50 p.c. des frais de transport de la crème aux beurrieres.
- Que le gouvernement et les compagnies fassent l'arrosage des forêts, de même que les lots des cultivateurs et des colons, pour les protéger contre la mouche à scie.

M. Roland Lespérance...

(Suite de la page 1)

agronomique sont MM. Raphaël Rousseau, d'Actonville, Henri-C. Bois, de St-Bruno, Nolasque April, de Ste-Martine, Emil-A. Lods, du collège Macdonald, Anthime Charbonneau, de Joliette, et W.M. Stewart, de Montréal.

Quelques résolutions furent adoptées à la fin du congrès. La principale approuve les recommandations faites par la Corporation dans le mémoire soumis ce printemps à la commission Tremblay. Une autre suggère au conseil de la Corporation de susciter une campagne de publicité pour la conservation des ressources naturelles en général, et particulièrement du sol. La Corporation a aussi décidé de poursuivre l'étude des problèmes de la vente des produits agricoles.

L'importance du marché domestique pour notre agriculture

M. Roger Blais le démontre devant les agronomes de la province réunis en congrès à Montréal la semaine dernière. — Deux millions et demi de consommateurs de plus en dix ans.

Dans un exposé qu'il faisait la semaine dernière devant les congressistes de la Corporation des Agronomes, sur les problèmes inhérents au marché des produits agricoles, M. Roger Blais, agronome et économiste agricole, a fait ressortir l'importance qu'a prise le commerce des produits agricoles au cours des dernières années et l'évolution formidable qui s'est opérée dans l'économie de la province de Québec depuis le début du siècle.

"A la fin du siècle dernier, dit-il, et même au début du vingtième siècle, l'économie de la province de Québec était avant tout une économie agricole de subsistance. Une forte proportion de la population était occupée en agri-

culture. Toutes les richesses que nous possédons aujourd'hui, nous les avions à cette époque reculée; les vastes régions agricoles formaient un potentiel latent. Ce qui manquait pour l'expansion de notre agriculture commerciale et pour la croissance de notre industrie, c'était un mécanisme adéquat des marchés et des moyens de transport. La distribution inégale de nos richesses industrielles et, de ce fait, des possibilités d'emploi fut la cause des grands mouvements de population. Comme résultat de ces changements continus, il y eut aussi un déplacement des marchés. La population est devenue aujourd'hui 80 pour cent urbaine et villageoise et à ce moment deux tendan-

ces plus ou moins divergentes se sont dessinées: 1) un accroissement du travail productif de nos travailleurs industriels et agricoles; 2) une proportion toujours croissante de notre population engagée dans les services de marché des produits, soit le transport et le commerce.

De ces deux tendances, il est résulté un accroissement du niveau de vie à la campagne aussi bien qu'à la ville, mais aussi une plus grande complexité du mécanisme des marchés."

Tout d'abord, grâce pour une bonne part à cette plus grande efficacité de la production, l'on voit qu'en 1951 la valeur brute des denrées agricoles au pays

(suite à la page 17)

JARDES?



"JE LES FAIS VITE PASSER!"

dit C. W. Pace, de Langmont, Colorado.

"Dès que je vois des signes de jaldes, boiteries ou sensibilité chez mes chevaux, j'emploie Absorbine. Notre vétérinaire la recommande et je l'emploie depuis plus de 16 ans."

Absorbine a fait ses preuves pour soulager jaldes, molette, écorchures aux épaules et autres troubles congestifs. Reputée depuis plus de 50 ans. Employée par nombre de vétérinaires. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. \$2.50 la bouteille durable aux pharmacies.

W.F. Young, Inc., Montréal 19, P.Q.

ABSORBINE



La sedan 4 portières METEOR, série NIAGARA

Sa beauté vous plaira...



La wagonnette "Fonch" METEOR

Sa robustesse vous enchantera...

Et quel merveilleux moteur... le plus puissant de sa catégorie... un V-8, évidemment!

Quel que soit le modèle que vous choisissiez, vous constaterez que la Meteor surpasse de beaucoup toutes les voitures de sa classe. Ses performances sans pareilles sont dues au fait qu'elle est dotée d'un merveilleux moteur V-8, produit de Ford-Canada, la compagnie qui a fabriqué plus de moteurs V-8 que tous les autres constructeurs réunis. Seul un moteur V-8 peut offrir de telles qualités de souplesse, de docilité, d'efficacité et de durée alliées à un fonctionnement doux, silencieux et exceptionnellement économique. De plus, la Meteor vous offre les intérieurs les plus attrayants qu'il soit possible d'imaginer dans une voiture de prix modéré!

Dans la plupart des modèles, vous pouvez obtenir, moyennant supplément, la servo-direction Master-Guide, les servo-freins, la commande Merc-O-Matic ainsi que la surmultiplication Touch-O-Matic.

Voyez un vendeur autorisé Meteor et demandez-lui un essai sur route. La Meteor est la voiture qui vaut le plus à l'achat — et c'est également celle qui vaudra le plus, lorsque vous voudrez acheter une nouvelle voiture!

Un essai vous convaincra!

Meteor
UN PRODUIT DE FORD-CANADA



AVANT DE DÉCIDER... FAITES L'ESSAI DU "ROULEMENT QUATÉ" DE LA METEOR

La Fédération de Gaspé ouvre la série des Congrès diocésains à St-Charles de Caplan dimanche le 27 juin

Plus de trois cents cultivateurs présents à ce congrès. — Messe de M. le chanoine Rioux et sermon du représentant de Mgr Leblanc, Mgr C.-E. Roy. — MM. Lionel Sorel et L. Larivée représentent le bureau central.

La Fédération de l'U.C.C. de Gaspé a tenu son congrès diocésain dimanche, le 27 juin, à Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure. Plus de trois cents cultivateurs venus de plusieurs paroisses du diocèse prirent part à ce congrès.

La journée débuta par la messe célébrée par M. le chanoine Rioux, curé de Caplan. A l'issue de cette messe, Mgr C.-E. Roy, p.d., curé de Carleton et délégué de Son Exe. Mgr Leblanc, évêque de Gaspé, prononça le sermon. Mgr Roy se dit très heureux d'avoir à prononcer le sermon à l'occasion de ce congrès. Il transmit le message de Mgr l'Evêque de Gaspé qui s'excusait de ne pouvoir assister à ce congrès.

Mgr Roy félicita d'abord les cultivateurs de s'être donné la peine de venir assister en assez grand nombre à ce congrès, en vue de se renseigner sur leur association. En termes éloquentes en même temps que très simples, Mgr Roy commenta la doctrine sociale de l'Eglise. Il s'efforça de faire comprendre aux cultivateurs quels sont leurs devoirs envers Dieu et envers leur profession.

La séance

Immédiatement après la messe, les congressistes se rendirent à la magnifique salle paroissiale où devaient se tenir les séances du congrès. M. Eugène Gauvreau, président de la Fédération, présidait les délibérations. Parmi les invités d'honneur on remarquait Mgr C.-E. Roy, p.d., curé de Carleton et représentant de Son Exe. Mgr Leblanc, M. l'abbé Rioux, curé de Caplan, MM. Lionel Sorel, deuxième vice-président de l'U.C.C., et Léopold Larivée, représentants du bureau central. M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier de la fédération de Rimouski, le R. P. René Tremblay, o.m.i., aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'agronome du comté et M. l'agronome Bellefeuille, régisseur de la Ferme expérimentale de Caplan.

Le maire de Caplan souhaita la bienvenue aux congressistes. Il se dit très heureux de les accueillir dans sa paroisse et formula le vœu qu'un autre congrès de ce genre se tienne de nouveau à Caplan dans un avenir assez rapproché.

M. Eugène Gauvreau souhaita ensuite la bienvenue aux assistants au nom de la fédération. M. Gauvreau remercia Mgr Roy pour le magnifique sermon qu'il venait de prononcer. Il remercia les directeurs de la fédération de leur dévouement, de même que le propagandiste de la fédération, M. Jean-Marie Jobin, pour le magnifique travail qu'il fait pour les cultivateurs. Il exprima sa reconnaissance à Mgr Leblanc d'avoir envoyé Mgr Roy pour le représenter.

Après ces quelques mots de bienvenue, Mgr Roy prit de nouveau la parole. Il dit qu'il encourage de tout son cœur l'organisation professionnelle et qu'il ressent une peine profonde lorsqu'il voit des cultivateurs et des bûcherons qui ne veulent pas en faire partie. Il invita les cultivateurs à continuer leur travail; il leur promit l'appui de Mgr Leblanc, de MM. les curés et le sien. Ainsi, dit-il, le bon Dieu et l'Eglise seront contents.

Les activités de l'année

M. Jean-Marie Jobin, propagandiste, fit la lecture du procès verbal du dernier congrès et lut le rapport des activités de l'année. Au 31 août 1953, la fédération comptait 1446 membres; cette année, il y eut une légère diminution, mais la fédération espère reprendre les membres perdus par une campagne de recrutement qui se continuera pendant tout le mois d'août.

Au cours de l'année, le bureau de direction de la fédération a tenu trois réunions. Les principaux sujets discutés à ces réunions furent les suivants: convention collective avec la Cascapédia, retraites sociales, propagande et effectif de la fédération, congrès diocésain, etc.

Le comité exécutif, de son côté, a tenu onze réunions. Il fut question de convention collective à la Cascapédia, du propagandiste forestier, des retraites sociales pour les directeurs de syndicats et pour les bûcherons, de l'éducation et de la propagande, des journées d'étude, des caisses d'établissement, etc.

Pendant l'exercice, le comité de propagande a assisté à 56 assemblées générales de syndicats paroissiaux et a tenu en outre 13 assemblées de rang. Au mois d'août 1953, il a tenu une réunion de militants pour la forêt dans le but de former des apôtres pour le travail en forêt.

Le bureau de la Fédération a fourni des renseignements à plus de deux cents cultivateurs et bûcherons sur divers sujets, tels que assurances de l'U.C.C., crédit agricole, assurance-éponge, accident de travail. Un certain nombre de cultivateurs et bûcherons ont aussi fait leur rapport d'impôt.

En vue du travail d'éducation et de propagande, le bureau de la fédération a envoyé vingt communiqués à la TERRE DE CHEZ NOUS et quelques-uns aux autres journaux. On a aussi fait 46 causeries à la radio. Les cultivateurs ont bénéficié encore cette année de notre série de forums bi-mensuels d'une demi-heure.

Plus de cent membres de l'Union ont pris part aux retraites sociales organisées par la Fédération. La fédération de l'U.C.C. de Gaspé possède son comité de coopération. Ce comité a tenu trois réunions au cours desquelles il a discuté de l'organisation du programme radiophonique des jeunes et de l'achat en groupe des grains de semences.

Le 1er septembre 1953, la Fédération organisa un premier congrès de colonisation. M. Jean Parrot, chef du Service de l'agronomie, est venu rencontrer les congressistes. Pratiquement tous les inspecteurs de colonisation, de même que le missionnaire-colonisateur, M. l'abbé Rioux, curé de Saint-Godefroi, assistèrent à ce congrès.

Après la lecture de ce rapport, un bon nombre de congressistes se rendirent au sous-bassement de la salle pour un dîner au saumon préparé par les fermières de Caplan.

Séance de l'après-midi

Après quelques mots de présentation de la part du président de la Fédération, M. Eugène Gauvreau, M. Lionel Sorel, deuxième vice-président de l'U.C.C. et représentant du bureau central, prit la parole.

M. Sorel se dit très heureux d'être venu en Gaspésie pour assister à ce magnifique congrès. Il rappela aux cultivateurs quels étaient leurs devoirs envers leur association.

Il faut servir l'U.C.C. pour qu'elle nous soit serviable, dit M. Sorel. Pour que le fils soit serviable au père, il faut que le père soit serviable au fils. Il en est de même pour l'U.C.C. Pour qu'elle serve le cultivateur, il faut que le cultivateur lui soit serviable.

Pour servir l'U.C.C., continue M. Sorel, il faut aller aux assemblées, aux congrès; si on n'y va pas, on ne sert pas son association. On sert l'U.C.C. poursuit M. Sorel, en suivant son association, pour cela, il faut assister aux assemblées à tous les échelons. Celui qui se tient loin de l'U.C.C., l'U.C.C. ne peut pas lui être serviable. Si on ne s'intéresse pas au journal la Terre de Chez Nous pour se renseigner sur son association et sur la doctrine sociale de l'Eglise, on ne peut pas être serviable à l'U.C.C.

Il faut, insista M. Sorel, supporter l'U.C.C. comme le père supporte le fils et le fils supporte le père. Supporter l'U.C.C. ne veut pas dire tout endurer mais travailler en vue d'améliorer le sort de l'U.C.C.

Pour être utile à l'U.C.C., ajou-

ta M. Sorel, il ne faut pas la mêler à la politique et ne pas mêler la politique à l'U.C.C. Si on veut que l'U.C.C. soit forte il faut l'éloigner de la politique.

Pour être utile à l'U.C.C. et pour que celle-ci nous soit utile, il faut la comprendre; il faut comprendre ce qu'elle est et ce qu'elle doit être. Pour cela, il faut la suivre, s'intéresser à elle.

L'association a le droit d'exiger que l'on mette ses talents à la disposition des autres cultivateurs, d'ajouter M. Sorel. Ne pas craindre d'accepter des postes dans l'U.C.C. Suivre l'exemple de l'Evangeliste, soulager la souffrance de la classe agricole en travaillant pour l'U.C.C. En faisant partie de l'U.C.C. on aide la paroisse, le diocèse et même la province.

L'U.C.C. n'appartient pas au président, à l'aumônier ou aux autres officiers, dit M. Sorel, mais aux cultivateurs. Celui qui ne veut pas en faire partie n'a pas le droit de se dire de la famille des cultivateurs parce qu'il ne veut pas l'aider.

M. Sorel conclut en disant qu'on ne doit demander au gouvernement que ce qu'on ne peut avoir soi-même. Il importe de demander d'abord un juste prix pour ses produits. Avec un juste prix, le cultivateur pourra se passer des octrois.

M. L. Larivée

M. Léopold Larivée, directeur du Service de l'éducation et de la propagande, souligna que la fédération de Gaspé était la première à tenir son congrès annuel. Il transmit le message de M. Léopold Paquin, directeur du Centre de Formation rurale, qui remerciait la fédération de Gaspé de lui avoir envoyé l'un de ses meilleurs élèves.

Parlant de conventions collectives et de lois de mise sur le marché, M. Larivée recommanda aux syndicats locaux de s'organiser pour rencontrer les députés et les intéressés à leurs problèmes. Chaque syndicat local, dit le conférencier, peut aller voir le député et lui demander d'intercéder auprès du gouvernement pour leur obtenir ces lois. Expliquer aux députés nos problèmes pour qu'ils interviennent pour nous, c'est un travail qui tout embarras peut faire, affirma M. Larivée. Il faut forcer ceux qu'on a élus à travailler en notre faveur.

Les lois de conventions collectives et de mise en marché sont des outils dont on doit se servir lorsqu'on en a besoin, ajouta le conférencier. L'U.C.C. rendra plus service à la classe agricole lorsqu'elle aura ces lois.

M. le curé de Caplan se dit heureux de voir les cultivateurs venus en grand nombre pour s'instruire. Si vous êtes venus, dit M. le chanoine Rioux, c'est que vous savez qu'en vous unissant vous pouvez mieux faire. Il leur recommanda de partir avec cette conviction qu'il faut s'unir, s'entraider pour mieux réussir.

Conclusion

Le R. P. René Tremblay, aumônier de la fédération, tira les conclusions de la journée. Cette journée de congrès réjouit parce qu'elle se tient dans une paroisse agricole et dans une si belle salle, salle qui doit faire l'orgueil des autres paroisses, dit le R. P. Tremblay.

Il félicita les cultivateurs d'être venus de toutes les paroisses. Cela prouve, dit-il, que les cultivateurs connaissent leurs devoirs et qu'ils sont des convaincus.

Le R. P. Tremblay recommanda aux assistants de cesser de demander des octrois au gouvernement et de s'aider soi-même, d'étudier leurs problèmes et de travailler à les résoudre. Il leur recommanda en outre de s'abonner à la Terre de Chez Nous et surtout de la lire parce que c'est le journal des cultivateurs, qui intéresse les cultivateurs et qui donne des idées.

Statue du Christ pour la protection des marins

Gènes (C.C.C.). — La statue du Christ créée par le sculpteur italien Gallelli et destinée à être placée au fond de la mer, au large de

Portofino, est achevée.

Cette statue de bronze, de 260 mètres, a été offerte par les marins italiens. Le geste de placer la statue au fond de la mer symbolise le souhait des marins de se trouver sous la protection divine.



LES POUSSINS ROY

certifiés

SUSSEX, NEW HAMPSHIRE, ROCK BARRÉS ET HYBRIDES

proviennent de troupeaux exempts de diarrhée blanche, 25 années de succès dans la production de poussins ont fait de notre exploitation le plus important couvoir privé certifié de la province.

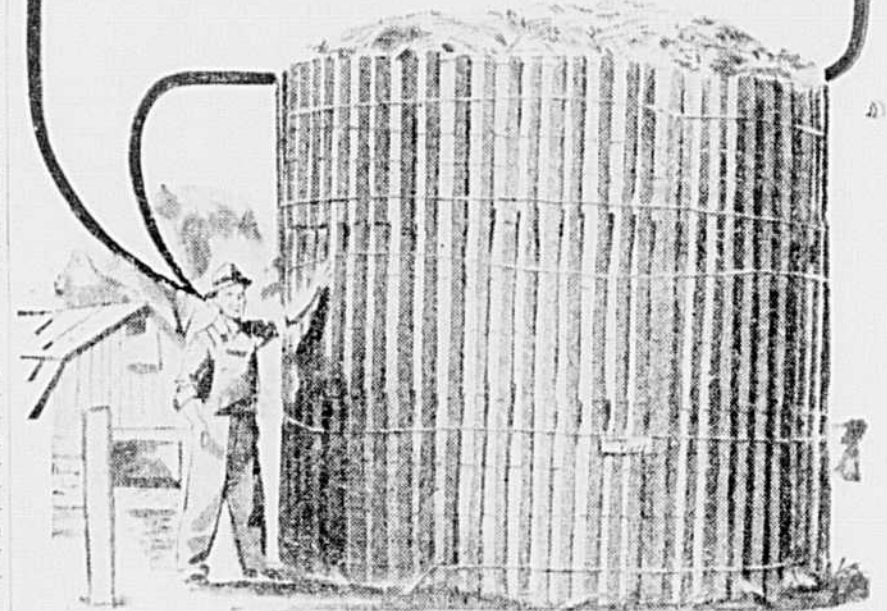
NOUS PAYONS LE TRANSPORT Demandez notre catalogue

COUVOR ROYAL CERTIFIÉ

St Jude, comté St-Hyacinthe,

Québec

Mon SILO PORTATIF Rosco une "Mine d'or" sur ma ferme!



"J'EMPLOIE le Silo Portatif Rosco depuis trois ans, et je nourris mes vaches d'ensilage doux et succulent qui les garde en lactation durant tout l'hiver. L'ensilage contient une forte quantité des jus naturels de la récolte et il aide à garder les animaux en bonne santé. Le revenu de ma ferme augmente continuellement—cette année j'achèterai 4 sections supplémentaires de Silo Portatif Rosco, car j'aurai 12 vaches de plus à nourrir!"

GRANDE ECONOMIE D'ARGENT

Un silo permanent coûte environ \$500.00, tandis qu'un Silo Portatif Rosco, assez grand pour contenir la même quantité d'ensilage, coûte à peu près \$60.00—et vous pouvez le déplacer ou l'agrandir à volonté!

FACILE A ERIGER

Une équipe de trois hommes bien organisée peut entasser de 50 à 100 tonnes d'ensilage par jour. Des instructions détaillées vous sont fournies avec chaque section de Silo Portatif Rosco.

FACILE A REMISER

Une fois vidé, votre Silo Portatif Rosco est facile à enrouler et prend peu d'espace. Vous pouvez aussi vous en servir tout l'été pour clôtures temporaires, etc.

Ecrivez-nous, ou adressez-vous à votre marchand Rosco pour obtenir des livrets gratuits.



ROSCO METAL & ROOFING PRODUCTS LTD
MONTREAL, QUEBEC, OTTAWA, ONTARIO
255, rue St-Jacques, 1800, chemin de la Caspédia, 75, rue Duhaime



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Congrès général de l'U.C.F. à Rimouski

La date du congrès général est maintenant fixée. Il aura lieu cette année à Rimouski le 29 septembre.

Le Secrétariat

Congrès de l'U.C.F. de Rimouski le 14 juillet

L'Union Catholique des Fermières du diocèse de Rimouski tiendra son congrès annuel le 14 juillet prochain au Séminaire de Rimouski.

Au programme de ce congrès on note d'abord une messe dite à 9 heures du matin en la chapelle du Séminaire par Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski. Il y aura à l'issue de la messe, bénédiction d'une statue de Notre-Dame-des-Champs, suivie d'une allocution de Son Excellence.

L'ouverture du congrès sera faite par Mme Hector Doucet, présidente diocésaine. Il y aura ensuite lecture du procès-verbal du dernier congrès, les états financiers de l'U.C.F. dans le diocèse et rapport des activités de l'année par la secrétaire, Mlle Marie-Anna Caron.

M. l'abbé Léon Beaulieu, aumônier diocésain, et principal de l'École normale de Rimouski, donnera par la suite quelques explications sur le nouveau programme des écoles normales.

L'avant-midi se terminera par une causerie de Mme Alphonse Ross, de Sayabec, qui traitera le sujet suivant: "Ce que peut faire une section de femmes de village dans l'U.C.F."

Après le dîner, il y aura parade de modes par les jeunes. Puis une ancienne élève des cours donnera son appréciation sur les cours d'apprentissage organisés par l'U.C.F. diocésaine.

M. C. E. Couture, de la Société canadienne d'Établissement rural, donnera une causerie sur la vie rurale et l'établissement. Cette causerie sera suivie d'un forum.

Après la causerie de M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier diocésain de l'U.C.F., et assistant aumônier de l'U.C.F., on fera l'étude des résolutions présentées par les cercles. Il y aura enfin élection du nouveau bureau de direction diocésain et clôture du congrès par la représentante du bureau central.

Le congrès du Syndicat régional des Arts paysans se tiendra en même temps. La secrétaire générale, Mlle M.-A. Caron, fera lecture du procès-verbal et du bilan de l'année. Il y aura également élections du bureau de direction et clôture par l'aumônier, M. l'abbé Léon Beaulieu.

Congrès annuel de la J.A.C. française

Rambouillet (C.C.C.). — Le congrès annuel de la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.) française s'est déroulé à Rambouillet. Son Sec. Mgr Louis Guyot, évêque de Coullances, chargé par l'Épiscopat français de s'occuper des problèmes des Jeunesse agricole chrétiennes, assistait à ce congrès.

Cette année la J.A.C. fête le 25^e anniversaire de son existence; 47 congrès régionaux réunirent environ 400,000 membres.

Lendemain de fête

La Saint-Jean-Baptiste est passée. Elle a revêtu, à Montréal et dans plusieurs centres de la province, une solennité qui dépassait nettement celle des années précédentes. Est-ce le reflet de l'année mariale qui lui donnait plus d'éclat? On peut le supposer. Son Eminence le Cardinal Léger n'a pas manqué de souligner la coïncidence.

Célébrations religieuses et civiles se sont entremêlées. Au parc Lafontaine, entre deux rangées d'arbres splendides qui ouvraient une allée vers le ciel, un autel avait été élevé. Une messe fut célébrée à l'heure où brillent les premières étoiles.

Après l'Évangile, Son Eminence dégagait brièvement et éloquentement certains aspects de la fête nationale, dans le double rayonnement de la Vierge Marie et du Précurseur du Christ. En les rapprochant, il montra comment la fidélité de chacun avait concouru à leur sainteté respective ainsi qu'au salut du monde.

Ainsi, la fidélité des Canadiens à leur mission chrétienne assurait-elle leur survivance et leur grandeur.

Nous sommes, dans la grisaille des jours monotones qui se suivent, portés à oublier le rôle que nous jouons dans notre paroisse, dans notre pays, dans le monde. Mais il n'est pas indifférent que nous soyons ce que nous sommes. Notre fidélité à l'idéal catholique est un rempart, une digue, opposée aux erreurs qui courent dans l'univers. Elle établit un équilibre entre les forces sans cesse renaissantes du mal.

Il est bon qu'à certains jours, une fête, un événement plus important nous rappellent la valeur de nos actions, de notre vie. Car, en prenant conscience de l'influence du bien, nous recevons en même temps un renouveau d'énergie pour l'accomplir.

Or, qu'avons-nous à accomplir, nous, obscures rurales, perdues au fond d'un rang dont le nom n'apparaît même pas sur la carte géographique ou routière? Est-il possible que notre vie ait autant de valeur qu'on veut bien le dire dans les discours patriotiques?

Oui, notre vie est grande. Elle est noble. Elle est généreuse. Unie à celle des autres Canadiennes qui préparent la relève, elle est la maille qui assure la force et la continuité de la chaîne. Votre valeur humaine est incontestable, femmes rurales. Elle se multiplie par chaque des enfants que vous donnez à la race et à l'Église.

En élevant bien vos enfants, en leur assurant un foyer heureux où ils se développent en apprenant la beauté du travail bien fait, le prix de la vertu et de la force morale, la nécessité et le bienfait de la religion, la fidélité aux plus belles traditions, vous accomplissez un grand, un très grand rôle.

Cette fidélité à votre devoir, saint Jean-Baptiste, à nous donné comme patron par le pape que l'Église vient d'élever sur les autels, saint Pie X, nous en a donné l'exemple. Il a payé de sa tête la fidélité à sa mission. Du haut des cieux, il nous crie encore: "Non licet". "Cela ne l'est pas permis". Entendons ce rappel à l'ordre, lorsque des coutumes païennes tendent à s'introduire puis à s'implanter chez nous.

Hardiment, réclamons les droits de la morale, de la pudeur, de l'honnêteté. Multiplions nos démarches et soyons, comme Jean, des précurseurs partout où nous porterons nos pas.

Marie-Ange BOUCHARD.

L'Année Mariale

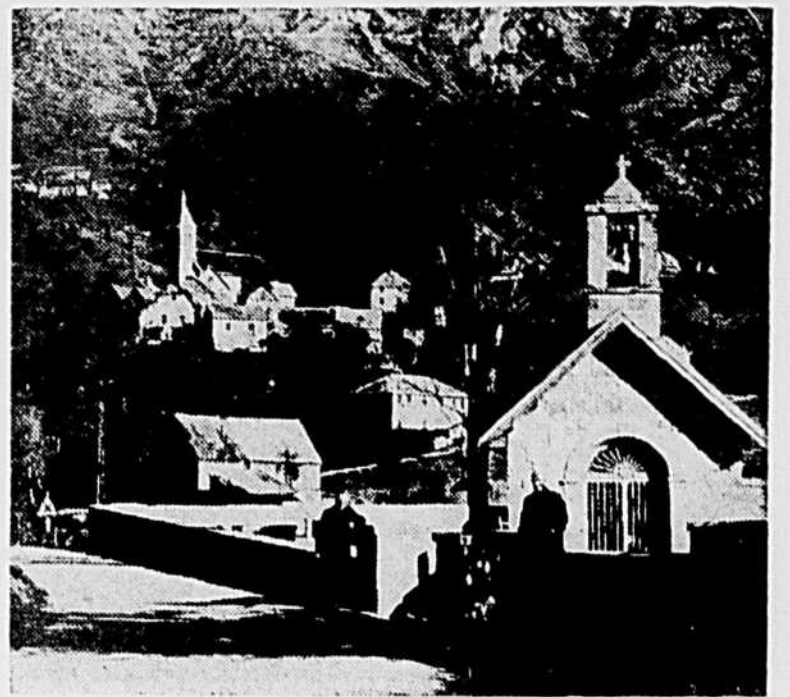
On prépare partout un triomphe incomparable à la Vierge Marie

L'Année Mariale voit les initiatives se multiplier partout, en tous pays, pour magnifier Notre Dame, et de resplendissants congrès mariaux ont lieu partout, sur la face de la terre. Tous les diocèses du monde ont répondu avec amour et feu à l'appel de Pie XII dans l'Encyclique de *Fulgens Corona*, et chacun suit avec fidélité les recommandations du Comité central de l'Année Mariale, à Rome. Chaque diocèse est devenu, sous la houlette du Pasteur, un lieu de Notre Dame. C'est à qui pourra le mieux et avec le plus de profondeur exalter la glorieuse Reine du monde. Ici, au Canada, on prépare au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, un triomphe magnifique à la Vierge Marie, à la Madonna nationale des Canadiens, au cours des jours préparatoires à la fête de l'Assomption, le 15 août.

Du 15 au 18 juillet, un grand congrès marial diocésain se tiendra à Nicolet, et il attirera particulièrement l'attention de tous, car si le Sanctuaire du Centre marial canadien est reconnu comme Sanctuaire diocésain par Mgr l'évêque de Nicolet, il n'en est pas moins, comme l'ont signalé tous les milieux, la chapelle d'un

Centre marial qui est aujourd'hui célèbre dans l'univers entier. Une âme apostolique disait récemment, dans un cri du cœur: "Oui, elle nous est nécessaire toutes les deux, ces deux Oeuvres du Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, et du Centre marial canadien, établies, presque face à face, sur les rives du St-Laurent". Oui, le sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, qui attire tout le pays, et ce Centre marial canadien de Nicolet, dont la réputation internationale jette tant d'éclat, surtout par sa revue mondiale *Marie*, sur notre pays... Ne faut-il point remercier la Vierge Marie de ce don royal qu'Elle nous fait de ces deux pôles mariaux qui se complètent, qui chacun dans sa ligne respective fait aimer la Vierge Marie.

Tous voudront donc glorifier Notre-Dame avec feu, en cette année mariale et s'unir chacun à l'évêque de son diocèse pour accorder à Marie des triomphes inégalés... Tous voudront préparer avec amour les fêtes de Notre-Dame du Cap et tous auront aussi à cœur que notre Centre marial canadien voie son prestige croître dans l'univers, pour la plus grande gloire de Dieu et de Marie. (Centre Marial Canadien)



LE CIMETIERE DE L'OBIOU, PRES DE LA SALETTE — A droite, l'entrée du cimetière des Canadiens victimes de la catastrophe de l'Obiou le 13 novembre 1950, alors qu'un avion rempli de compatriotes revenant d'un pèlerinage de l'Année sainte à Rome frappa une montagne, entraînant la mort de tous ses passagers. A l'arrière-plan, l'église et le petit village de la Salette-Fallavaux. La route qui passe devant le cimetière conduit à la célèbre basilique de Notre-Dame de la Salette, située un peu plus loin. Depuis l'après-midi du 19 septembre 1846, où la Vierge apparut à deux jeunes vachers du hameau des Ablandins, niché en un haut repli des Alpes, les foules n'ont cessé de fréquenter ce coin de terre mariale. Sur les lieux de l'Apparition, on a dressé des statues de la Vierge et des enfants, reproduisant ainsi une scène vécue, tandis que la source jaillissant à l'endroit où "la Belle Dame" posa ses pieds continue à couler et qu'un chemin de croix marque le trajet qu'Elle a parcouru. (Cliché C.C.C.)

Conte ou histoire vraie

L'HÉRITAGE

Par Marcel BENOIT

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris)

Christiane et Jacques formaient un gentil petit ménage moderne, ultra, super-moderne même. Madame fumait, beaucoup plus que monsieur. Monsieur se montrait coquet, presque beaucoup plus que madame. Il se grisait de parfums, elle d'essence — entendez pas là qu'elle raffolait de l'automobile et de la vitesse. Madame lisait peu; monsieur pas du tout. Ils étaient tellement assurés, n'est-ce pas, de tout savoir, avant d'avoir rien appris. Et ils s'entendaient merveilleusement pour traiter de "vieilles nois" — pourquoi ce discrédit sur les nois? — tous les "plus de trente ans". Ils étaient rarement chez eux, toujours courant les thés, les bars, les routes, les "boîtes" ou les hostelleries. Ils avaient toutefois un appartement où il leur arrivait bien quand même de se retrouver seuls, à l'occasion, ne serait-ce que pour dormir.

C'était — cela va de soi — un petit local, de pièces exigües, mais magnifiquement "dernier cri". Rien sur les murs, rien sur les meubles — d'ailleurs si peu de meubles — suivant les subtils canons de cette remarquable décoration select qui supprime radicalement toute décoration.

Un matin que Christiane se tenait recroquevillée, la pensée vague, en l'un de ces charmants sièges aux montants de tubes nickelés qui donnent aux appartements un si agréable aspect tant confortable, sinon reconfortant, de salles d'opération, Jacques, qui venait de décacheter une lettre, eut un geste de surprise.

— Par exemple! dit-il. Sais-tu ce que c'est que cela?

— Non. Mais je prévois que tu vas me le dire.

— Une lettre de notaire. Nous héritons de l'oncle Paul.

— Combien?

— Tout... C'est-à-dire rien... Il nous lègue son atelier, ma chère... avec ce qu'il y a dedans.

— Merci... Tu appelles ça un héritage. Un tas de vieilleseries, un agglomérat de poussière et de vieux mégots... Il a voulu se moquer de nous.

— J'en ai peur.

L'oncle Paul était — ou plutôt avait été, puisqu'il n'était plus — un artiste-peintre de l'ancienne école, quelque peu singulier, misanthrope et terriblement bohème, que la famille avait dès longtemps cessé de fréquenter. Il s'était éteint, solitaire, en son vieux atelier, soigné par une brave voisine à qui, en gratitude, il laissait un petit legs.

— Si on allait voir tout de même? proposa Jacques. On dénicherait bien au moins quelques croquis, ou deux, trois toiles...

— Ah non!... Où les mettrions-nous? Je ne veux rien sur les murs. D'ailleurs, nous ne sommes allés qu'une fois chez lui, mais ça suffit... Je ne tiens pas à aller me salir les mains à tripoter toute cette poussière... qui doit remonter au temps de Carnot, ou même des croisades... Et puis, ses croquis, y penses-tu?... Un artiste démodé comme ton oncle! On se ficherait de nous...

— Il a pourtant eu son heure de succès.

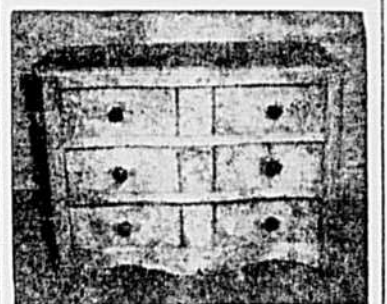
— Possible. Mais maintenant c'est du coco. Tu peux envoyer la tout au bric-à-brac.

— Non. Parce qu'il y a un additif. Si nous refusons, pour une raison ou pour une autre, cela doit revenir à la tante Rosine.

— Parfait! alors... Ecris-lui qu'on lui en fait cadeau... Elle qui adore les vieux chiffons, les loques antiques... Comme on a justement une politesse à lui faire pour la jardinière, d'ailleurs assez moche, qu'elle nous a envoyée pour notre anniversaire, ça fera l'affaire. Et c'est encore nous qui y gagnerons.

(Suite à la page 17)

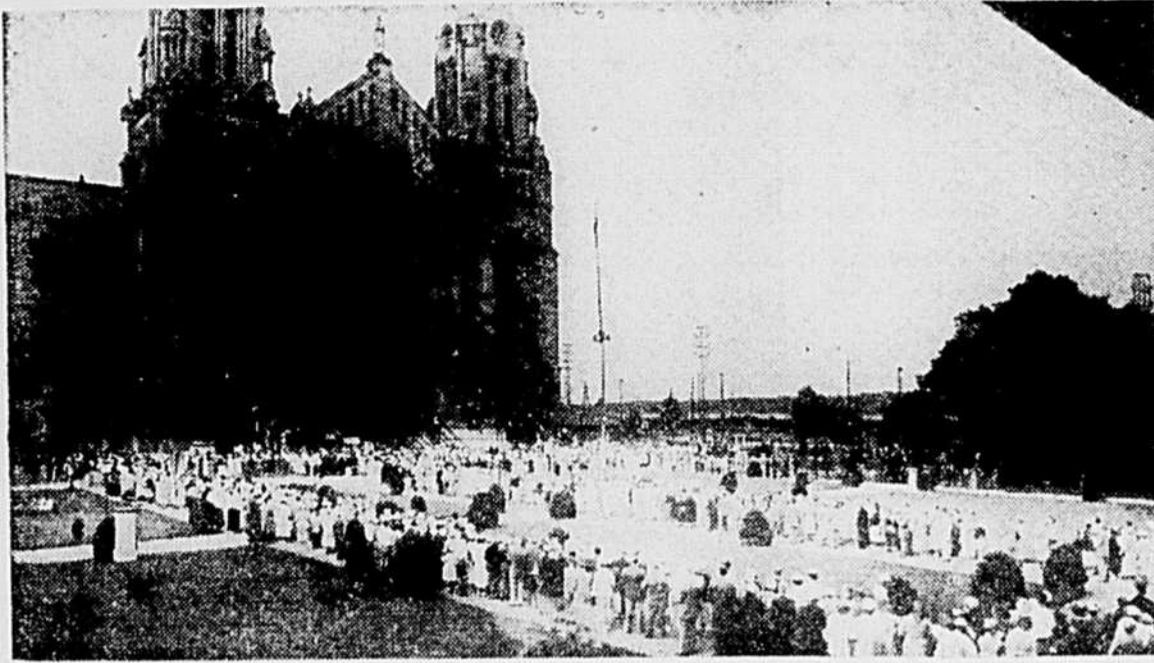
NOUS PAYONS \$50.00 et plus Pour anciennes commodes



Vous avez probablement une de ces anciennes commodes dans votre grenier, qui pourrait vous rapporter \$50.00 et plus. Il faut que les trois (3) tiroirs soient bombés, et vieux de 100 ans ou plus. Envoyez une photo ou un dessin de tous les anciens meubles que vous avez.

S. Breitman

2014 rue Peel, Montréal, P.Q.



PELERINAGES DU SOIR A STE-ANNE-DE-BEAUPRE—Depuis la mi-juin, les paroisses vont tour à tour en pèlerinage à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupre; elles y font la procession aux flambeaux à 8 heures et assistent à une messe de communion à 9 heures. D'ici la mi-septembre, toutes les paroisses de la côte de Beauport, la plupart des paroisses de la ville de Québec et nombre d'autres plus éloignées organiseront de ces pèlerinages du soir. Plus de 135,000 pèlerins ont pris part à ces exercices du soir l'été dernier. Ci-dessus un groupe paroissial devant la Basilique.

Du nouveau dans Mont-Laurier

L'U.C.F. de Mont-Laurier est à l'honneur

Mme Hervé Bélanger, membre de l'Exécutif, est décorée du Mérite diocésain par S. E. Mgr Limoges. — Un honneur bien mérité qui rejaille sur l'U.C.F.

Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, revenait de son voyage "Ad Limina". Une imposante délégation s'est portée à sa rencontre jusqu'à la paroisse voisine. En entrant dans sa ville, sa première visite fut à la cathédrale. Là, au milieu de ses diocésains, il fit part des honneurs dont Sa Sainteté le Pape Pie XII gratifiait un clergé méritant. Quelques laïcs aussi reçurent une attestation de la reconnaissance de l'Eglise pour leur beau travail soit en action catholique, soit en action sociale.

Mme Hervé Bélanger, présidente diocésaine de l'U.C.F., membre du bureau de direction et de l'exécutif de la même association, organisatrice inlassable de plusieurs mouvements paroissiaux, organiste bénévole des congrégations et des paroisses voisines, fut au nombre des décorés.

Cet honneur qui échoit à Mme Bélanger confirme une longue carrière dans le passé et promet encore pour l'avenir. Femme sans prétention extérieure, mais si rayonnante d'une vie unie à Dieu, elle est de celles sur qui l'on peut compter pour recevoir un service ou un encouragement. Elle diffuse

inconsciemment la pure joie du don de soi aux autres, et c'est avec un sourire qu'elle accepte parfois d'héroïques renoncements.

Il n'est impossible de dire ici ce que notre association professionnelle lui doit: Travail de fondation, travail de propagande et travail du maintien de l'organisation à la grandeur de ce vaste diocèse.

Permettez-moi, chère Madame, de vous dire ici, au nom des femmes de l'U.C.F., notre joie émue en face de cette décoration que vous avez certes bien méritée, mais dont l'honneur rejaille sur notre association et nous apporte en même temps cette fierté légitime que nous ressentons toutes.

Cet honneur rejaille aussi sur votre famille: votre mère, votre mari, vos enfants. Ils ont sacrifié bien souvent la joie de votre présence, mais en constatant le bien que vous avez réalisé, ce bonheur inattendu leur fera comprendre la valeur de leurs fréquents renoncements.

Honneur à vous donc, dans la joie et l'admiration de toute l'association professionnelle féminine. Félicitations chaleureuses de la part de toutes celles qui vous aiment et vous admirent.

Je ne saurais passer sous silence la délicate attention de Son Excellence Mgr Limoges pour l'honneur qu'il daigne accorder à notre mouvement. Nous reconnaissons dans ce geste particulièrement délicat un encouragement incontestable pour l'oeuvre que l'U.C.F. diffuse dans son diocèse et qu'il désire voir s'établir dans les paroisses.

Merci, Excellence. Votre paternelle condescendance est pour les femmes rurales du Québec, un stimulant efficace vous permettant de travailler avec encore plus d'ardeur. POUR LA TERRE ET LA FAMILLE.

Marie DUPUIS, secrétaire générale.

Les activités de juin dans Mont-Laurier

Depuis le début de juin, dans ce diocèse, il s'est fait beaucoup de travail de propagande. Tout d'abord 43 membres de l'U.C.F. ont suivi les exercices d'une retraite sociale. La partie religieuse fut prêchée par le Père Charles Lebel, trinitaire. Pour la partie sociale, une vingtaine de fermières se sont jointes aux autres afin d'entendre M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier général, M. C.-E. Couture, président de la Société Canadienne d'Établissement rural, et la propagandiste générale de l'U.C.F., de même que la Présidente diocésaine, Mme H. Bélanger.

Ce furent trois belles journées de prières, de réflexions et d'étude.

Afin de répandre l'enthousiasme de ces jours, nous avons tenu des journées de secteur, genre récollection. Messe à 9 heures suivie de la communion et de l'action de grâces prêchée. Le père prédicateur de la retraite a suivi toutes les réunions tenues dans les paroisses.

Vers 10h. 30, on préparait un forum avec les dames qui posaient elles-mêmes leurs problèmes. La propagandiste générale exposait ensuite le rôle du bureau de direction et de chacun de ses membres. Le diner suivait et, à 1h. 30 il y avait une belle conférence du Père Charles sur la paroisse. Un forum suivait quelques instants de repos. Les questions étaient posées par chacun des aumôniers assistants, les femmes émettaient leur opinion et les prêtres, à tour de rôle, donnaient la cote morale. La journée se terminait par le salut du Saint Sacrement.

Voici la liste des paroisses visitées: Val Limoges, Grand Remous, Sainte-Famille d'Aumond, Lac Murray, Gracefield, Ferme-Neuve, Ste-Anne du Lac, Mont-Laurier, Lac des Ecores, Chute Saint-Philippe, Notre-Dame de Pontmain, Lac des Iles et Val-Viger.

Au cours de ces réunions, nous avons rencontré 535 fermières.

A mon avis, ces contacts sont indispensables pour le maintien de l'esprit de l'association. Nous avons réalisé que les femmes ont des besoins et des problèmes qui sont plus pressants et plus angoissants que ceux de l'ordre matériel. Elles le sentent et profitent de cette journée de récollection et d'étude pour faire provision de courage, de ténacité et de joie.

Comme elle est consolante l'amitié qui lie les membres à leurs chefs! Comme elle est touchante la confiance réciproque qui nous fait vraiment sœurs! Comme le travail en commun est enrichissant autant pour les fédérations que pour le secrétariat provincial.

Cette communion d'idées en face d'une association recommandée, cette fraternité qui ne s'ajuste pas à des considérations de personnalité ou d'opinions personnelles, parfois dépourvues de sens social, comme elle aide à l'orientation de bien des femmes qui n'ont que ces journées pour les aider!

A Mont-Laurier, ces journées furent pleines parce qu'elles réunissaient des dirigeantes et des membres capables de mettre en commun leur idéal, leurs sacrifices et leur désir d'apostolat.

Merci à celles qui sont venues!
Marie DUPUIS

LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS
RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES
Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond à toutes les demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discussion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal (74), P.Q.

Mme Eugène Leroux. — Je vous ai répondu par lettre personnelle, mais celle-ci est revenue au bureau. Je vous y disais que, puisque votre cuisine est égayée d'arborite rouge, vous ne pouvez pas introduire beaucoup d'autres couleurs. Le blanc et le rouge seraient tout indiqués, distribués comme suit: haut des murs blancs ainsi que le plafond, bas des murs et plafond, bleu moyen.

Un autre arrangement qui serait très joli est le suivant: Dessus de table et de chaises rouge, pattes blanches, haut des murs blanc, bas des murs et plafond, bleu moyen.

Je ne vous conseille ni le jaune ni le vert pour accompagner le rouge, ce sont des rapprochements à éviter dans la cuisine. Je vous souhaite beaucoup de contentement dans votre décoration.

Anxieuse de savoir. — Une bouze peut vous être accordée par l'entremise de l'Aide à la Jeunesse, 25 Notre-Dame est, Montréal. Ecrivez en exposant votre situation et vos désirs. Bon succès.

15 printemps. — Avant d'estriper les points noirs, on étend une mousse de fin savon sur le visage, on massage et on rince. On ouvre les pores de la peau en se plaçant le visage au-dessus d'un bassin d'eau bouillante. La tête et le bassin recouverts d'une grande serviette. Après cela, les points noirs sortent facilement. On étend ensuite sur la figure de l'alcool à friction. Vous recommencerez le traitement chaque fois que cela sera nécessaire. Un temps viendra où vous n'aurez plus de ces petits points. Le traitement peut se faire le matin ou le soir, c'est indifférent, du moment que vous n'employez pas de poudre ni de fond de teint immédiatement après.

Hélène. — Si votre futur n'a pas d'habit noir, il n'est pas nécessaire qu'il s'en achète un pour le mariage. Il peut s'acheter immédiatement un habit plus pâle, d'après ses goûts. De votre côté, à la fin de juillet, vous pourriez vous marier en robe et garder votre costume pour le voyage, costume qui sera très pratique pour l'automne. Avec un costume gris, des accessoires, noirs, ou bleu marin, ou rouges, ou blancs peuvent être portés. Le feutre, le velours seront encore très portés pour les chapeaux d'automne. Consultez la chapelière de votre région, elle reçoit périodiquement des revues qui renseignent quelques mois à l'avance, sur la mode.

Si votre costume est de teinte unie, vous pourriez choisir un beau tissu à rayures, ou carreaux, ou l'un des beaux dessins qu'on fabrique actuellement. On n'est jeune mariée qu'une fois! Je vous souhaite bien du bonheur.

Mon nom est Catherine. — Chère petite amie, vous êtes dans un mauvais pas, et vous ne pouvez pas vous en tirer avec les moyens que vous dites. Ce n'est pas à la femme de ce monsieur malhonnête, ni encore moins à ses filles qu'il faut le dénoncer. C'est à votre mère qu'il faut avoir recours, afin qu'elle puisse, par votre père, assurer votre sécurité. Je crois que la curiosité vous a rendu un mauvais service, car il vous aurait été facile de trouver un prétexte pour suivre votre père à la maison et éviter de vous trouver seule avec ce gendarme. Veillez à l'avenir, à ne jamais vous trouver dans une situation semblable. C'est ainsi que des jeunes filles sont liées par une fausse honte et ne recourent pas à leurs défenseurs naturels, les parents, lorsqu'elles sont en danger. Ne craignez rien, ce n'est pas vous la coupable. Mais si vous ne veillez, vous pourriez le devenir un jour, car la glissade en ces matières est facile et rapide. Réservez à tout prix votre honneur, afin de mériter un jour l'amour d'un honnête et aimable garçon qui voudra, lui, vous épouser, et non vous mettre dans une situation sans issue.

Nous sommes toutes, plus ou moins, filles d'Eve, mais vous savez ce qu'a condamnée sa curiosité. Donc, en garde, et bon courage.

Q. — Quand on me présente un jeune homme qui me dit, enchanté de vous connaître, Mademoiselle, que dois-je répondre? A 15 ans, suis-je trop jeune pour penser aux garçons? Comment faire pour qu'ils s'intéressent à moi?

Pas assez instruite.
R. — Vous souriez continuellement. Si le cas se présente, vous pouvez dire: votre sœur m'a parlé de vous. Ou, j'ai entendu parler de vous par mon frère, etc. Il n'est pas du tout obligatoire de dire quelque chose.

Il y a à penser et à penser! Si vous pensez à eux comme des camarades, pour l'instant, et de futurs maris, quand l'âge sera venu, et que vous désirez devenir une jeune fille accomplie et que vous vous cultivez dans ce but, il n'y a pas de mal, certainement.

Mais, se déprimer, parce qu'on ne se trouve pas aussi populaire qu'on le désirerait, courir au-devant des occasions d'une façon audacieuse, ce n'est pas féminin. Les garçons ont depuis le début de l'humanité, l'initiative en ce genre d'affaires, et ceux qui ont vraiment des qualités masculines et viriles n'ont pas besoin qu'on leur dise aimable, gentille, sans vous déplaire. Faites-vous respecter, quand ils font mine de devenir trop entreprenants, et ne vous inquiétez point pour l'avenir. Bonjour, amie!

PATRONS

par ANNE ADAMS



PATRON No 4712 — Voici la robe qui convient à la saison si chaude de l'été. Collet évasé, manches courtes à même jupe à quatre les facilitant la démarche, voilà tous les avantages qu'offre cette robe. Les grandeurs sont: 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 1/2 verges de tissu de 35 pous.



PATRON No 4626 — Quelque chose de spécial pour la fillette. Elle aimera tellement cet ensemble qu'elle voudra le revêtir en tout temps. Le patron est facile de confection. Les grandeurs sont: 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert pour la robe, 2 1/2 verges de tissu de 25 pous et 1/2 verge pour la bonnette. Le patron de bonnette est inclus.

Prix: \$0.40 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'être en état de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accès et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-ROSE DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

Les sertisseuses VICTORY
pour votre mise en conserve

La maison Victory Tool a 10 ans d'expérience dans la fabrication de machines pour la mise en conserve.

Chaque machine VICTORY est compacte et complète et durera toute votre vie.

A MAIN

MODELE MODERNE "SENIOR"

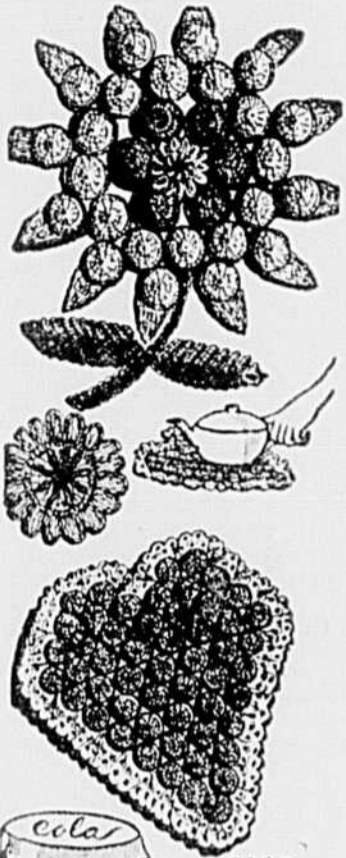
EXTRACTEUR DE JUS

Fabriqués pour répondre par pression le plus de jus possible: sucs de toute la valeur des fruits et des légumes.

CHIEF VOTRE FOURNISSEUR OU DU FABRICANT
Adressez-vous au Dépt T

Victory Tool & Machine Co. Ltd.
JOS. MATHEU, PRES.
286-250, rue Rose de Lima, Montréal

PATRONS
par ALICE BROOKS



7189

PATRON No 7189 — Magnifiques sous-plats que vous fabriquerez vous-même avec des capsules de bouteilles que vous conserverez à l'avenir lorsque vous aurez constaté leur utilité. Le patron vous donne les indications pour des modèles différents.



7180

PATRON No 7180. — Modèle de ce tissu, tout à fait exclusif! Utilisez du fil de couleurs printaniers. Les pensées peuvent être pourpre ou jaune; les feuilles, vert pâle et le tricot qui les relie, blanc. Deux graveurs différentes vous sont offertes: 19 pces et 13 pces. Employez du fil de coton No 30.
Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

815, avenue Viger, Montréal, (24)

C'est le temps de marier fraises et produits laitiers

Un hygiéniste américain a dit: "J'essaie, en vain, de trouver quelque combinaison fournissant autant de vitamines que la crème glacée et les fraises". Nous-mêmes ne pouvons penser à une façon plus savoureuse d'absorber nos vitamines. Pour accompagner ces délicieuses fraises que nous offre la saison rien de mieux que les produits laitiers: crème, lait, crème glacée, lait évaporé et fromage.

Si vous désirez de la valeur nutritive pour votre argent, n'hésitez pas, choisissez ce duo gastronomique: les fraises et les produits laitiers. En plus de ce que disent nos voisins américains de cette combinaison merveilleuse, nous pouvons retenir ceci: quelle que soit la façon de les servir, les produits laitiers recèlent de la santé dans chaque portion. Les fraises — la deuxième partie de notre duo — devraient être servies souvent durant la période de la cueillette. Elles sont une bonne source de vitamine C. Elles seront une alternative agréable aux fruits citrins qui nous fournissent cette vitamine presque à l'année longue. Ce n'est pas d'hier que la nature

nous a dotés de ces belles fraises alléchantes. On estime qu'elles se cultivaient depuis le 15e siècle. Leur marche a emboîté le pas des techniques modernes, de concert avec les autres produits alimentaires. Peut-être aimerez-vous faire l'essai de nouvelles recettes rendant hommage au mois des produits laitiers? En passant, ce n'est pas seulement en juin que les produits laitiers sont bons et recommandés; au contraire on devrait les employer à l'année longue. Cependant le mois de juin a l'exclusivité de ces belles fraises succulentes, se combinant si heureusement avec les produits laitiers pour donner une symphonie épicerie en rouge et blanc. Voici deux recettes mettant en vedette ces deux produits: une arte aux fraises et à la crème glacée et des gaufres aux fraises.

Fraises et crème glacée endimanchées

Placer une coupe à sorbet à pied court ou un moule à coque sur une assiette recouverte d'un napperon de papier. Dresser la crème glacée dans la coupe et empiler les fraises garnies de leur tige sur le napperon tout autour de la coupe.

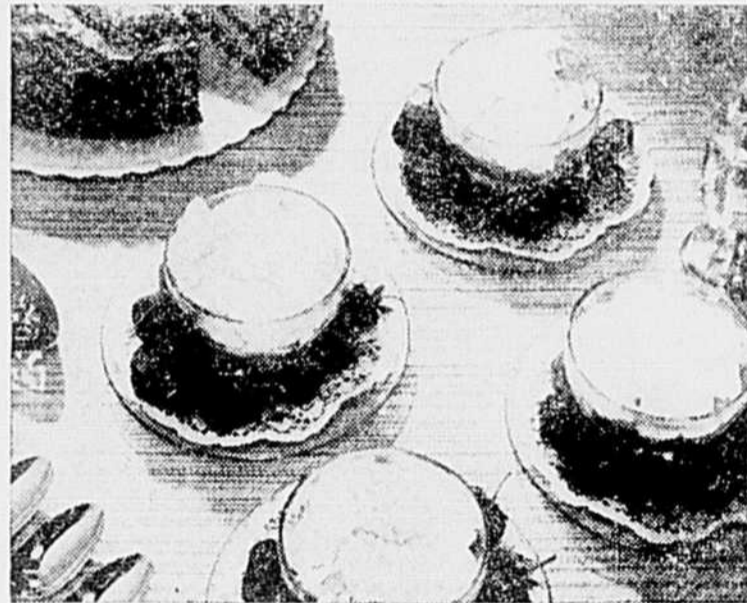
Si vous avez la chance de posséder un service à crevettes (grandes coupes munies d'une section pour la glace concassée) eh bien, vous pourriez vous servir de ces coupes pour un magnifique dessert, utilisant simplement de la crème glacée et des fraises. Remplir le centre d'une portion creuse de crème glacée et sur la glace concassée tout autour former une brillante couronne de fraises garnies de leur tige. Il semble que cette

- dre
- 1 c. à thé de soda
- 1/2 c. à thé de sel
- 2 oeufs
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse de mélasse
- 6 c. à table de beurre
- 1/2 tasse d'eau chaude
- 1 c. à thé de jus de citron.

Faire chauffer le gaufrier. Tamiser ensemble les 5 premiers ingrédients, battre les oeufs légèrement, ajouter le sucre et la mélasse, en continuant de battre. Fondre le beurre dans l'eau chaude, ajouter au mélange d'oeufs. Mélanger les ingrédients liquides et les ingrédients secs. Ajouter le jus de citron et mélanger parfaitement. Jeter par cuillerée sur le gaufrier. Servir ces gaufres croustillantes avec de la crème glacée aux fraises garnie de fraises fraîches.

Avez-vous déjà essayé d'utiliser votre réchaud en l'honneur de la crème glacée et des fraises? Ce même réchaud que vous apportez sur votre table avec tant d'orgueil pour servir de savoureuses "casseroles" durant les mois d'hiver, donnera une note de joyeuse gourmandise à votre table lorsque vous y servirez de la crème glacée et des fraises. Vous n'aurez qu'à remplir la partie inférieure (qui ordinairement contient l'eau chaude) de glace concassée et la partie supérieure (qui ordinairement contient le mets en casserole) de boules de crème glacée. Remplir jusqu'au bord afin de satisfaire tous les amis de la crème glacée (c'est-à-dire tout le monde). Faire circuler des fraises confites ou une sauce aux fraises fraîches.

Une arte aux fraises glacées, servie par gros morceaux et garnie de pompons de crème fouet-



fantaisie soit en vogue en Californie. Pourquoi pas ici?

Tarte à la crème glacée et aux fraises

- 1 croûte à tarte (cuite) de 9" de diamètre
- 16 morceaux de guimauve
- 2 c. à table de jus de fraises
- 3 à 4 gouttes de colorant rouge
- 2 blancs d'oeufs
- 1/4 tasse de sucre granulé
- 1/4 l. à thé de sel
- 2 briques (ou 1 pinte) de crème glacée à la vanille
- 1 tasse de fraises tranchées, égouttées.

Placer la croûte à tarte dans le réfrigérateur jusqu'à ce que bien refroidie. Faire chauffer la guimauve et le jus de fraises dans la partie supérieure d'un bain-marie et remuer jusqu'à ce que fondu. Incorporer le colorant. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à consistance ferme; ajouter graduellement le sucre et le sel et battre jusqu'à ce que très ferme. Incorporer délicatement le mélange de guimauve. Remplir la croûte de tarte refroidie de crème glacée, couvrir de fraises. Recouvrir le tout de meringue jusque par dessus les bords. Donner la meringue au grill — à 8 pouces de distance — pendant 1 à 2 minutes ou jusqu'à ce que légèrement bruni. Servir immédiatement.

Gaufres épicées aux fraises

- 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée
- 2 c. à thé de cannelle
- 1 c. à thé de gingembre en pou-

Grand congrès marial du diocèse de Nicolet

Le grand congrès marial de Nicolet se tiendra au Centre marial canadien de cette ville du 14 au 18 juillet inclusivement.

Mercredi, le 14 juillet, ouverture du congrès dans chaque paroisse.

Il y aura alors messe du soir aux intentions de l'Année mariale et pour le succès du congrès.

Jeudi, le 15 juillet, journée du clergé: prêtres diocésains et réguliers, clères.

A 10 heures a.m., séance d'étude. Le thème: La vie mariale des prêtres.

A 2 hrs p.m., séance d'étude. Thème: Marie et les vocations.

A 6 hrs p.m., il y aura banquet en l'honneur de Son Excellence Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada et à 8 heures, réception liturgique du délégué à la Cathédrale.

Vendredi, le 16 juillet, journée des religieux et des religieuses.

Dans l'avant-midi, à 10 heures, séance d'étude sur la vie mariale des religieux et des religieuses.

Dans l'après-midi, à 4 heures, il y aura messe pontificale au Sanctuaire.

Samedi, le 17 juillet, journée des jeunes.

A 4 heures de l'après-midi, il y aura encore messe pontificale au sanctuaire et consécration à la Vierge, et, le soir, à 8 h 30, grand jeu marial par les Chanteurs Pélerins de la Vierge.

Dimanche, le 18 juillet, hommage de toutes les paroisses du diocèse à la Très Sainte Vierge.

Son Exc. Mgr le délégué apostolique célébrera une messe pontificale au Sanctuaire à 4 heures p.m., après quoi il y aura consécration solennelle du diocèse au Cœur Douloureux et Immaculé de Marie par Son Exc. Mgr Albertus Martin.

A 7 heures du soir, cérémonie solennelle du dévoilement et de la bénédiction du tableau de Notre-Dame de la Guadeloupe, à la cathédrale.

Réunion des fermières de Malice le 23 juin

Après la prière et le chant habituel, la présidente souhaite la bienvenue aux 22 membres présents. Il y eut lecture de l'Évangile par Mme Florian Boucher, remplaçant Mme Wilfrid Lacasse. Après la colisation des membres pour la nouvelle année, on eut l'élection par scrutin secret du bureau de direction. Mme Raoul Bernard remercia les membres de lui avoir fait confiance encore cette année.

Notre exposition locale aura lieu le 18 juillet. Il y aura souper en plein air, suivi d'un bingo au profit du cercle et des oeuvres paroissiales. Un comité fut nommé pour l'organisation de ce souper. Des fermières confectionneront le drapeau du cercle à l'occasion de l'exposition locale. Des non-membres furent nommés pour juger les exhibits.

On décida de donner \$2 l'heure à Mme Paul-Eugène Brousseau pour ses leçons de couture.

Mme Albert Dupuis raconta enfin une anecdote de son dernier voyage à Ottawa.

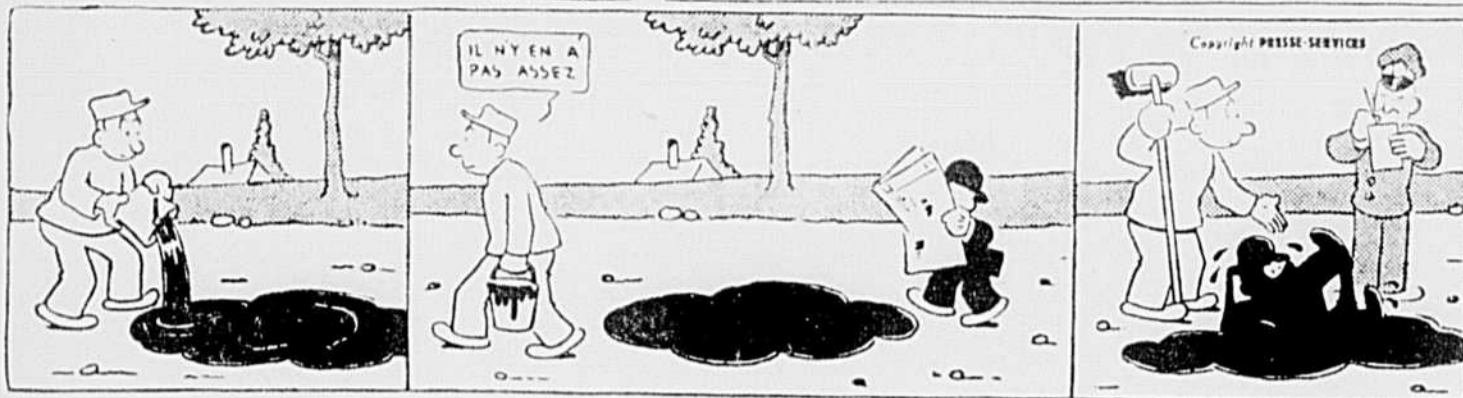
Mme Orlando CHAET,
secrétaire

LES VINAIGRES DE QUALITÉ LES PLUS VENDUS AU CANADA SONT LES VINAIGRES HEINZ
PARFAITS POUR LES MARINADES



LES AVENTURES DE PITCHÉ

Un vieux loup de mer



pressionnèrent leurs compagnes, même Pharaïlda qui ne l'eût admis pour rien au monde.

— Ces bavardes, gronda Valérie, où vont-elles encore colporter leurs sottises commérages!

(à suivre)

Annonce —
Livre gratuit sur l'Arthrite et le Rhumatisme

Comment éviter les déformités paralysantes

Un nouveau livre de 44 pages intitulé "Rheumatism" sera adressé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Il explique pourquoi les remèdes et médicaments n'apportent qu'un soulagement temporaire sans faire disparaître la cause du mal. Il indique un traitement non-médical, non-chirurgical, qui a fait ses preuves depuis 35 ans.

Vous ne vous engagez à rien en faisant venir ce livre instructif. Il se peut qu'il vous épargne des années de souffrances. Ecrivez aujourd'hui à: The Ball Clinic, Dépt. 5272, Excelsior Springs, Missouri, U.S.A.

FEUILLETON DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS"

Véronique

Roman du terroir flamand

par France ADINE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 39

— De même que moi, dit-il à Angèle, ta mère n'admet point que l'on puisse mettre en question le paiement de tout... arriéré de compte. Je ne veux pas que mes filles risquent un jour de s'entendre dire qu'elles doivent de l'argent à qui que ce soit.

— Mais ce n'était pas nous, objecta rageusement la jeune fille.

— Si les membres d'une famille telle que la nôtre cessent d'être solidaires, trancha Noémie, c'en est fait de la société.

Angèle comprit qu'elle n'aurait pas raison de la fierté nobiliaire, et comme elle était, mystérieusement, la soeur de Valentine, elle en voulut à ceux qui avaient l'âme plus haut placée et chercha à se venger sur quelqu'un.

— J'espère tout de même que vous ne céderez pas aux caprices de Veronique, dit-elle. Si nous payons si cher notre honneur, ce n'est pas pour la traîner dans la boue des champs et le fumier des étables, parce que cette demoiselle, — si l'on peut dire, a envie de satisfaire ses goûts populistes!

— Vous n'allez pas ajouter à nos soucis en vous querellant, j'espère, fit Monsieur Oldeneick.

— Oh! non! Papa, dit Veronique. C'est vrai, au fond, que j'ai suggéré ce que je préfère, mais il me semble que je ferai mieux le travail que j'aime, et que, d'ailleurs, je serais très embarrassée de gagner ma vie d'autre façon. Cela paraît égoïste, parce que ce travail me donnerait plus de joie que de peine. Cependant, Papa, je suis sûre que ce serait la meilleure solution pour tous. Non seulement nous gagnerions de l'argent, mais encore nous pourrions vivre de la ferme, avec économie.

— Nous verrons, répondit d'un ton conciliant Wilfrid qui évita de regarder sa femme, autant que sa jeune interlocutrice, dont les yeux brillants d'ardeur et de sympathie l'interrogeaient. Veronique eût voulu une décision prompte qui lui permit d'employer sans retard son énergie et une bonne volonté qui ne connaissait pas de limites. Mais ses parents ne partageaient pas ses goûts; Rose-Annette, prête à sacrifier les siens, se taisait et Angèle gardait un silence offensé.

— Nous ne sommes pas bien placés pour nous décider à présent, dit Monsieur Oldeneick. Il faut attendre au moins une évaluation exacte des deux domaines. Nous aviserons dans quelque temps.

Une fois de plus, les problèmes difficiles furent remis au lendemain.

Le seul droit que le chevalier van Hordyck eut à la gratitude de son gendre fut, selon celui-ci, d'avoir choisi comme notaire un homme du monde. Maître Delevoye, cadet d'une famille nombreuse, mais cotée assez haut dans le milieu aristocratique, se dévoua à la cause Oldeneick avec autant d'activité que de délicatesse. Grâce à lui, on évita la vente publique, toujours fertile en déboires. Le domaine van Hordyck, adroitement morcelé, atteignit un chiffre que

Wilfrid n'avait jamais espéré. Non pas que l'on dût imposer aux acheteurs de fermes des prix qu'ils se seraient d'ailleurs bien gardés de payer, mais parce que le notaire avait été assez heureux pour rencontrer un acheteur qui désirait très vivement le château, ses meubles et ses collections, et assez habile pour obtenir de lui un prix si élevé qu'on pouvait le classer sous la rubrique de "prix de convenance". Cet acheteur, fils d'un hobeau citadin de médiocre aisance et d'une mère plutôt vulgaire, avait, deux ans auparavant, hérité d'un oncle une fortune considérable. Depuis lors, il cherchait une propriété campagnarde digne de sa richesse, qui lui permettrait de faire figure de châtelain et de fortifier sa position sociale par une alliance avec une fille noble, fût-elle sans dot. Mais il la voulait jolie, afin qu'elle satisfît à la fois sa vanité et son goût du plaisir. Jusqu'ici, il avait couru le guillemot et abusé un peu du genièvre de Hollande. Aussi, quoiqu'il n'eût que trente ans à peine, avait-il déjà des rides autour des yeux, un début de couperose et un gilet quelque peu proémirant. Il se nommait Gaston van den Hagg et, bien qu'il vécût à la petite ville voisine, son existence n'intéressait personne dans le monde des châteaux, où elle était du reste à peine connue. Il en était de même pour sa fortune: comme il la tenait d'un oncle maternel qui n'appartenait point à la société, il ne désirait pas en rappeler la provenance. Il l'avait laissée reposer, et maintenant il entendait la décanter, comme un vin de classe versé avec précaution dans un flacon de cristal, et dont on laisse les impuretés au fond de la bouteille d'origine.

Le nouveau châtelain apprécia sa demeure selon le prix qu'elle lui coûtait. Il exultait en regardant le mobilier, les tableaux, les vitrines contenant les collections de miniatures, de tabatières et d'étuis à lunettes, tout l'appart fantaisiste et délicat de plusieurs générations raffinées. Gaston s'efforçait de croire qu'il avait acquis en même temps un peu de leur sang bleu. D'ailleurs son nom ne sonnait pas mal, et il lui suffisait à présent de choisir pour femme une fille vraiment bien née, qui lui ouvrirait toutes les portes des environs, et qui lui permettrait de dire "mon cousin" à quelques seigneurs de son voisinage. Il avait déjà fixé ses préférences et ne doutait pas d'être accueilli avec empressement. Et c'est pourquoi une voiture automobile, toute neuve, haute sur roues, s'arrêta un jour devant la maison Oldeneick.

Une demi-heure plus tard, Irma Diericks, qui mesurait du pétrole en prenant bien garde de tacher son dallage, eut la surprise de voir cinq clientes ouvrir l'une après l'autre la porte de la boutique. La première lui demanda un écheveau de fil, une autre deux sous de bonbons à la menthe, la troisième une carte d'épingles, tous menus achats qui ressemblaient fort à des prétextes.

— Il y a quelque chose qui se prépare à la maison Oldeneick, dit

la femme du boulanger. C'est Urbanie qui vient de me le dire.

Urbanie adressa un regard mécontent à la voisine qui défilait une nouvelle lui appartenant sans conteste. En vraie Flamande, elle avait savouré le pouvoir d'étonner Irma, et voilà qu'une commère malavisée l'obligeait à tout dire, sans aucune de ces insinuations préalables qui allument si agréablement la curiosité.

— Monsieur Gaston van den Haag est arrivé dans un beau teuf-teuf. Je l'ai vu descendre au perron. Il avait un chapeau haut de forme et des gants jaune clair. Pour sûr, il vient de faire une demande en mariage.

— L'achat du château van Hordyck doit lui en avoir donné l'idée, reprit la boulangère. C'est juste qu'il veuille y mettre une petite fille de monsieur le chevalier.

Pharaïlda, l'épouse du forgeron, échangea un coup d'oeil inquiet avec Irma. Mais Mademoiselle Valérie, qui était allée chercher à la gare une petite caisse de savon de toilette, rentra sur ce point et se fit expliquer le sujet de la conversation. D'un air sévère, elle dévisagea les clientes après avoir rajusté son binocle.

— En voilà une histoire, dit-elle. Vous ne connaissez rien aux usages du grand monde. Ce monsieur, qui croit en faire partie, à présent, sera venu faire une visite de politesse à la famille qui lui a vendu son château.

Urbanie n'accepta point cette explication.

— Alphonse lui a ouvert la porte et il était en livrée. C'est certain qu'on l'attendait.

Et la boulangère se hâta d'ajouter:

— Mademoiselle Angèle a vingt ans; elle serait bien disposée à se mettre en ménage.

— Pas avec un nouveau riche, trancha Valérie, non sans hauteur. La mère de ce monsieur était fille de boutiquiers, pas mieux que vous et moi. Je vous demande si c'est là ce qui convient à une demoiselle Oldeneick!

— Madame Wilfrid est fière, c'est vrai.

— Elle a ses bonnes raisons, mais, croyez-moi; les Oldeneick valent bien les van Hordyck, quoique ceux-ci aient de plus grandes alliances. Les Oldeneick n'iraient pas mettre ce jeune monsieur dans leur descendance.

— Le sait-on? Nouveau riche, dites-vous? Oui, mais riche quand même, et dans un temps où cela pourrait leur être utile.

— Je ne comprends pas, dit froidement la championne de la maison Oldeneick.

Puis comme la boulangère faisait mine de vouloir s'expliquer, elle lui coupa la parole:

— On ne vous doit rien, je suppose, Euphrasie?

— Oh! non! ce n'est pas cela! On est payé, bien sûr, après un petit temps...

— Eh bien! taisez-vous sur ces choses que vous ne connaissez pas. On ne doit pas mettre le nez dans le porte-monnaie des gens.

Et, citant un proverbe dont "le silence est d'or" est une harmonieuse, mais pâle traduction française, Pharaïlda déclara:

— Se taire est une chose qu'on ne peut améliorer!

— Justement, dit Valérie, approbatrice et plus compassée que jamais.

— Ça n'empêche, s'entêta Urbanie, que vous verrez du nouveau d'ici peu. Retenez ce que je vous dis!

La boulangère, qui tenait fort à l'estime des demoiselles Diericks, coupa la réplique courroucée de Valérie:

— On est venu exprès vous en parler, parce qu'on sait que vous êtes bien avec la famille. Vous auriez pu savoir quelque chose de

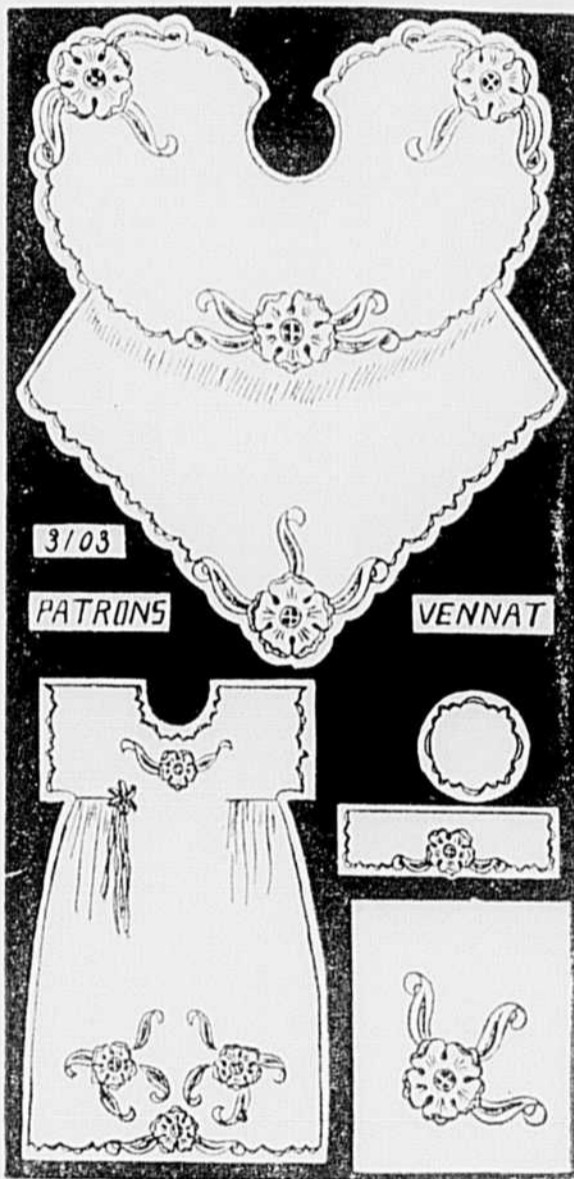
plus. Un peu radouci par cet hommage diplomatique, la bonne fille rajusta une fois de plus son lorgnon.

— Bien sûr, affirma-t-elle, nous aurions su, — s'il y avait quelque chose à savoir. Est-ce qu'il y a encore à faire pour votre service?

Il n'y avait plus rien à faire et les femmes prirent congé. Urbanie et la boulangère si convaincues d'avoir compris le sens de la visite à la maison Oldeneick qu'elles im-

Service des PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



TROUSSEAU DE BAPTEME No 3103 — Très court et très facile à faire. A la main ou à la machine. Les dents sont au point de feston, les motifs, au point de tige ou au cordonnet, ce dernier étant plus joli, mais plus long et difficile à faire.

PATRONS, à tracer avec un crayon: manteau et bonnet ensemble, \$0.75; châle, \$0.40; robe, \$0.50; jupon, \$0.35.

ETAMPE sur cache-neige rayonné ou sur crêpe: Manteau, \$4.00; bonnet, \$0.60; châle, \$2.25; robe, \$2.50; jupon, \$2.00.

SOIE pour la broderie, environ \$1.50; doublure, \$2.00; ruban et boutons pour la garniture, \$1.00.

TAXE de 2% pour le Québec et de 5% pour Montréal à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Arts domestiques à l'expo. de T.-Rivières

La 49ème exposition trifluvienne du 21 au 27 août — Précisions sur les divers travaux d'arts domestiques présentés

ARTS DECORATIFS

- 1—Pièce murale inspirée d'un sujet religieux; broderie, crochétage, pyrogravures ou appliqués.
- 2—Une paire de tentures confectionnées — tissu commercial, garnies de fantaisies: à l'aiguille, au crochet ou appliqués (grandeur pas moins de 42 x 90).
- 3—Tapis crochété, parure demi-lune, guenilles au choix.
- 4—Cuir piqué à la main, garni d'appliqués. Grandeur pour grand lit.
- 5—Tapis tressé rond.
- 6—Cuir repoussé.
- 7—"Moïse" pour poupée, fait avec un panier à légumes.

BRODERIE

- 1—Blouse pour dame — broderie blanche ou de couleur.
- 2—Robe de bébé.
- 3—Serviettes de toilette, broderie de couleur.
- 4—Tablier pour dame — brodé ou garni d'appliqués.
- 5—Trois (3) serviettes à vaisselle, broderie de couleur.
- 6—Nappe 36 x 36 avec quatre (4) serviettes — broderie de couleur.

TISSAGE

- 1—Catalogne pour lit double, couleur blanche avec lignes de couleur dans la trame.
- 2—Tablier tissé au goût de l'exposant.
- 3—Chemin de passage en catalogne, 27" de largeur, 3 vgs. de long ou plus.
- 4—Tapis pour chambre à coucher. Deux teintes seulement. Tissage de choix.
- 5—Sac à magasiner.
- 6—Sac à main (sacoche); tissu uni ou de fantaisie.
- 7—Couverture de laine pour lit de bébé.
- 8—Deux serviettes de toilette en lin ou en fil.

TRICOT

- 1—Gilet ouvert — grandeur 4 à 8 ans — manches longues — laine commerciale.
- 2—Mittaines pour enfant.
- 3—Gilet de bébé, laine commerciale.
- 4—Gros bas pour le travail ou le ski — une seule couleur — tricot par côtes — laine domestique ou commerciale.
- 5—Coiffure pour jeune fille — laine commerciale.
- 6—Bas de toilette pour homme — laine commerciale — tricot de fantaisie d'une seule couleur.

CROCHET

- 1—Grande nappe en fil blanc ou éru.
- 2—Afghan — laine commerciale.
- 3—Coiffure pour jeune fille — béret ou chapeau — laine commerciale.
- 4—Gilet de lit pour dame.
- 5—Trois (3) centres grands — même dessin, même grandeur — fil blanc ou éru.
- 6—Pantoufles pour enfants — laine ou fil.

CONFECTION

- 1—Manteau pour bébé ou enveloppe.
- 2—Gilet (blazer) pour garçon ou fillette.
- 3—Jupe paysanne — tissu commercial.
- 4—Blouse de fantaisie pour dame.
- 5—Pyjamas pour homme.
- 6—Pantalon refait du tissu usagé — grandeur pour garçon de 4 à 10 ans.
- 7—Jupon (combinaison) garni de dentelle — grandeur pour dame.
- 8—Chemise pour garçon de 6 à 12 ans.

CERCLES DE FERMIERES

- 1—Catalogne pour lit double — blanche avec lignes de couleur dans la trame.
- 2—Pièce murale inspirée d'un sujet religieux.
- 3—Tapis crochété, parure demi-lune, 36" x 48" de base.
- 4—Jupe paysanne, tissu commercial.
- 5—Pantalon de garçonnnet refait dans du tissu usagé.
- 6—Blouse de fantaisie.

L'exposition du comté de Kamouraska aura lieu à St-Pascal en août prochain

Les 19, 20, 21, 22 et 23 août — Nombreuses activités au programme — On compte sur une grosse assistance de cultivateurs

La Société d'Agriculture du comté de Kamouraska tiendra à Saint-Pascal au cours du mois d'août prochain son exposition agricole annuelle. Elle invite toute la population qui s'intéresse à l'agriculture et, en particulier celle du comté de Kamouraska, à y participer en grand nombre, soit comme exposants, soit comme visiteurs. A l'avance, elle assure chacun de la plus cordiale bienvenue. Les directeurs de la Société d'Agriculture n'ont rien ménagé pour que leur exposition de 1954 soit plus brillante que jamais et obtienne un succès sans précédent. Ils ont l'intention de prendre une part active à l'exposition comme exposants de se mettre dès maintenant au courant du programme, des règlements, de la liste de prix, etc., afin d'être prêt à la date fixée.

L'exposition agricole du comté de Kamouraska se tiendra donc à Saint-Pascal les 19, 20, 21, 22 et 23 août prochain. Voici les grandes lignes du programme élaboré pour la circonstance:

Jeudi le 19 août: de midi à 5 heures de l'après-midi; réception et entrée des bovins de toutes races.

Vendredi, 20 août: de 9 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi; réception des exhibits. Expertise des bovins de races Ayrshire et Holstein. A 8 heures du soir: **OUVERTURE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION.** Discours par MM. les députés et autres orateurs.

Samedi, 21 août: JOURNÉE DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE AGRICOLE. Concours des jeunes éleveurs. Expertise des produits horticoles, des travaux d'arts domestiques et du concours inter-cercles des fermières. Expertise des chevaux et du bétail demi-sang Ayrshire et demi-sang Holstein. **PARADE SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION.**

Dimanche, 22 août: L'exposition sera ouverte au public à compter de midi.

Lundi, 23 août: De 9 heures de l'avant-midi à midi, expertise des bovins de races Canadienne et Jersey. Expertise des pores, des moutons et volailles. A 2 heures de l'après-midi, appréciation et discours par MM. les Juges, MM. les Agronomes et autres orateurs de marque. A 4 heures de l'après-midi, sortie des animaux et autres exhibits qui ont pris part à l'exposition.

Le Comité exécutif de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska est formé comme suit: président, M. Alban Michaud, de St-Philippe de Néri; vice-président, M. Alphonse Richard, de St-Pascal; membres, MM. Louis Bernier, de St-Alexandre, Joseph-G. Laplante, de St-Germain, Léo Bard, de St-Louis de Kamouraska, Georges Laforest, de St-André, et Antoine Lévesque, de St-Pascal. Le secrétaire général est M. Alphonse Raymond, de St-Louis de Kamouraska. La Société d'Agriculture est secondée par ses agronomes en la personne de M. Florian Champagne, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Pierre St-Hilaire et Bruno Gaudet, de Saint-Pascal.

Tous les jours de l'exposition et durant la soirée, les amusements les plus variés et choisis avec soin ajouteront une note gaie à cette fête de l'agriculture, où se côtoie et se rencontre une partie importante de la population du comté de Kamouraska.

Qu'on se le dise et qu'on se rende nombreux visiter l'exposition agricole de Kamouraska.

Conversion d'une communauté anglicane

SYDNEY (C.C.C.) — Une communauté religieuse anglicane comprenant 5 religieuses britanniques et 8 religieuses australiennes, établie sur une petite île de l'Océan Pacifique, s'est convertie au catholicisme.

Ces apostolats continueront leur travail sous la direction de la Congrégation des Soeurs missionnaires de la Société de Marie.

Cours sur le rôle de l'état

C'est du 17 au 22 juillet qu'a lieu cette année l'École de formation sociale, organisée par l'Institut Social Populaire. Ce sera la XXIIe session annuelle. Elle se tiendra à la Villa Saint-Jean de la Lande, maison de retraites fermées des Pères Jésuites, à l'entrée de la ville de Saint-Jean. On y traitera de l'Etat. Quel doit être son rôle dans la société, quels sont ses devoirs envers le simple citoyen, la famille, la profession, la vie économique, les bonnes mœurs, etc. Deux cours seront aussi consacrés à la constitution canadienne et aux provinces. Cette École est ouverte à tous ceux, ecclésiastiques et laïcs — quelles que soient leurs professions — qui désirent mieux connaître la doctrine sociale de l'Eglise et contribuer à son application dans leur milieu. On est prié de s'adresser pour les inscriptions et tout renseignement au secrétaire de l'Institut Social Populaire, 25 rue Jarry ouest, Montréal.

La vente du porc défendue en Israël

Tel-Aviv (C.C.C.) — A partir du 10 juillet, l'élevage et la vente des porcs sera défendue en Israël. Cette décision parlementaire fut prise après des débats tumultueux provoquant une scission profonde entre les Juifs libéraux et orthodoxes.

La nouvelle loi est considérée comme le résultat d'une forte pression des partis religieux qui représentent environ 15% de la population. Le groupe orthodoxe s'inquiète de l'accroissement de la vente de la viande de porc dans les restaurants d'Israël. On projette d'obliger les magasins qui vendent cette viande défendue par le rite juif à en faire mention dans leur étalage.



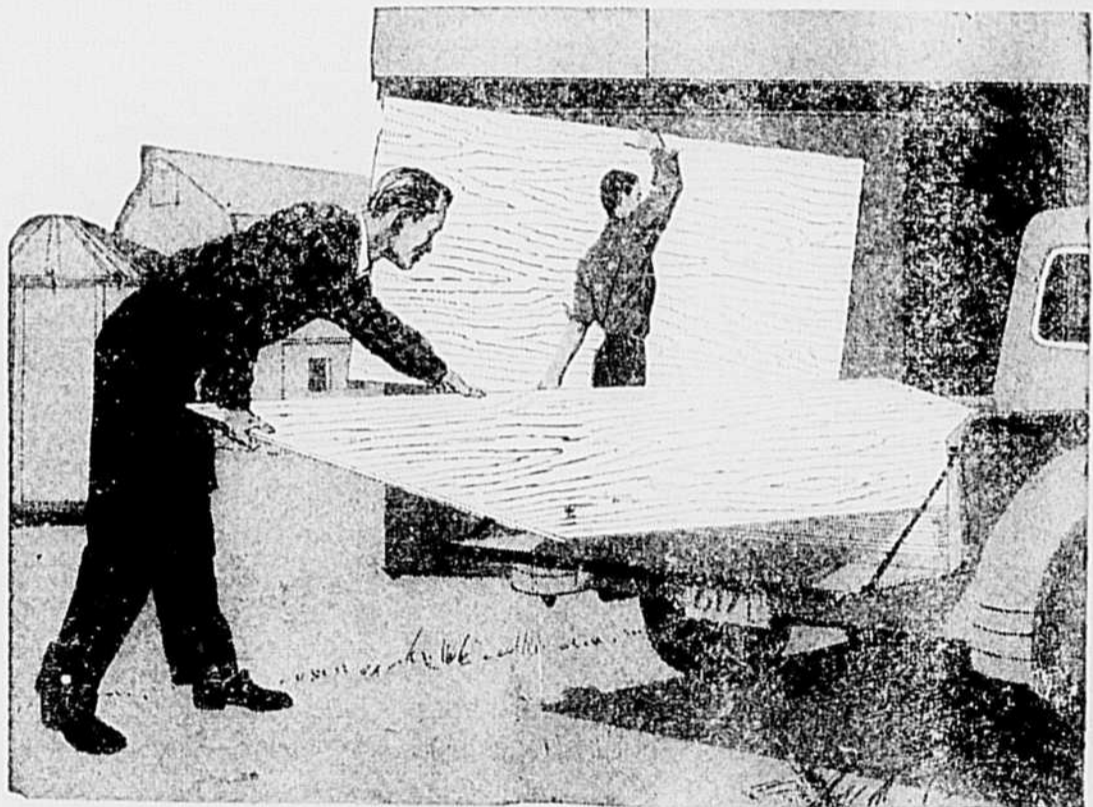
LAISSEZ-LES GRANDIR!

Les jeunes qui jouent, oublient souvent de regarder s'il vient une automobile. Ils sont peut-être excusables, mais vous ne l'êtes pas de négliger de vous assurer s'il n'y a pas d'enfants sur votre route. Quand vous passez près des écoles, des terrains de jeux ou des résidences, n'oubliez pas de modérer, de sorte que vous pourrez arrêter rapidement, si nécessaire! **SOYEZ PRUDENT — L'ENFANT QUE VOUS SAUVEREZ SERA PEUT ÊTRE LE VOTRE.**

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515, avenue Viger, Montréal 14



vous vous félicitez d'y avoir pensé!

A votre prochaine visite en ville, profitez de l'occasion pour passer chez le marchand de bois et acheter quelques panneaux de revêtement en contre-plaqué Sylvaply. Ce pratique matériau effectue vite et bien toutes sortes de travaux de réparation ou de rénovation.

C'est tout à fait logique!

Sans doute gardez-vous toujours une bonne réserve de clous, un coffre d'outils bien garni... alors, n'est-il pas tout aussi logique de garder en réserve des matériaux de construction? Pas de tous les genres, bien entendu! Il est important de choisir les matériaux dont on peut se servir pour presque tous les travaux: c'est précisément pour cette raison que les panneaux de revêtement de contre-plaqué Sylvaply, en sapin Douglas, sont tout indiqués.

Le Sylvaply est en effet le plus commode de tous les matériaux de construction. Il est fort, résistant, facile à poser, facile à entreposer et facile à manipuler. Etant scellé avec de la colle imperméable, il peut tout aussi bien servir à l'extérieur comme à l'intérieur, il résiste aux intempéries et convient toujours quel que soit le climat. Votre marchand de bois offre maintenant le revêtement de contre-plaqué Sylvaply à de nouveaux prix réduits.

Gardez-en quelques panneaux en réserve!

C'est le plus utile des matériaux de construction



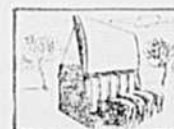
Employez du Sylvaply pour les ramises à instruments. Les grands panneaux se posent rapidement et résistent bien aux coups.



Employez du Sylvaply pour la foyerie. Il coûte moins cher, il résiste aux coups de sabots, il est idéal à l'extérieur comme à l'intérieur.

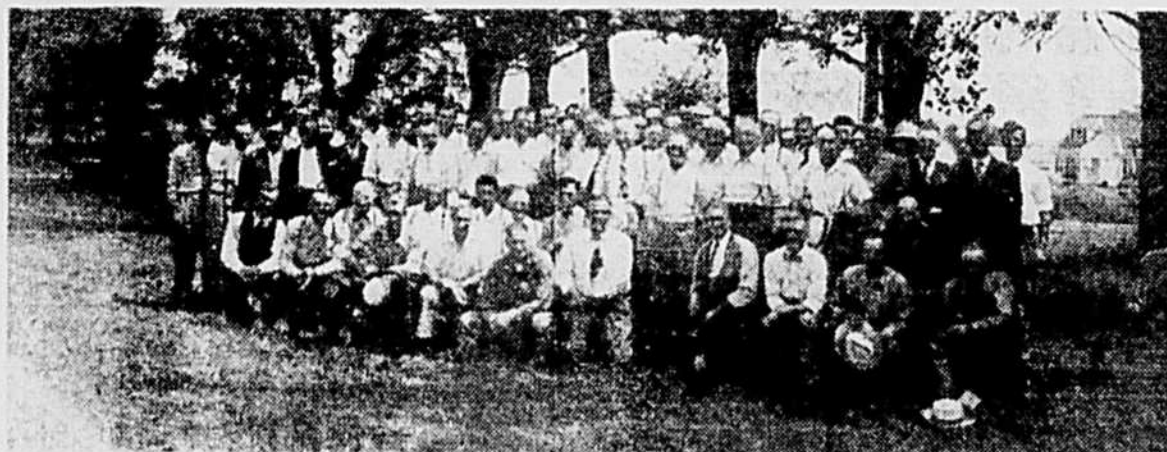


Employez du Sylvaply pour tous les bâtiments — et construisez plus solidement, plus rapidement et à meilleur compte.



Très légères, les manœuvres et autres constructions portatives en Sylvaply sont ultra-solides.

CONTRE-PLAQUÉ A COLLE IMPERMEABLE SYLVAPLY



Une centaine de cultivateurs du comté de Châteauguay ont participé, le 22 juin dernier, à un voyage dans l'état du Vermont organisé conjointement par l'U.C.C. de Valleyfield et la Société d'Agriculture de Châteauguay. Le groupe, dirigé par M. Gérard Ampleman, agronome, est ici photographié au parc de l'Université de Burlington à l'heure du lunch.

Une centaine de cultivateurs de Châteauguay visitent des fermes herbagères du Vermont

Voyage organisé par les syndicats de l'U.C.C. et la Société d'Agriculture de Châteauguay et sous la direction de M. Gérard Ampleman — Visite de la Ferme expérimentale de Burlington et de la ferme Brigham.

Une centaine de cultivateurs des paroisses de Châteauguay, Ste-Philomène, St-Urbain, Ste-Martine, Howick, ainsi que Beauharnois se sont rendus, le 22 juin dernier, dans l'état du Vermont pour y visiter quelques fermes herbagères, sous la direction de leur agronome de comté, M. Gérard Ampleman, organisateur de ce voyage. MM. les agronomes Emile Simard, gérant de la Coopérative agricole de Ste-Martine, Thérien, de la compagnie C.L.L., et le propagandiste de la fédération de l'U.C.C. de Valleyfield, faisaient aussi partie du groupe.

Ce voyage avait été organisé sous les auspices de la Société d'Agriculture de Châteauguay et des syndicats de l'U.C.C. des paroisses représentées.

Vers les huit heures du matin, les cultivateurs prirent place dans deux gros autobus de la Greyhound Line et dans quelques automobiles, pour se diriger vers Laprairie et St-Jean et faire ensuite route vers les frontières américaines, en passant par les

dire de l'agronome du Vermont. Ce troupeau compte deux cents têtes dont cent vaches en production, avec un rendement moyen de 10.497 livres de lait et dosant à 5.27% de gras, pour une période de douze ans, ce qui constitue un rendement très élevé pour des vaches de race Jersey. Tout le lait est vendu sur le marché de Boston.

Pour nourrir le troupeau, la ferme dont la superficie représente 640 acres au total, est divisée comme suit: 297 acres en culture, 180 en pâturage et 163 en boisés. La culture de la ferme est entièrement consacrée à la production herbagère et une petite partie en céréales.

Du début de mai jusqu'en octobre, les bêtes sont aux pâturages. Ces pâturages, divisés en cinq ou six parties, contiennent un mélange d'herbes variées: trèfle Ladino, luzerne, lotier et Brome. Chaque année, ces pacages sont fertilisés avec un engrais chimique de la formule 5-10-10, avec une moyenne de cinq cents livres

plain, pour y prendre le dîner à l'ombre des arbres.

Vers une heure de l'après-midi, les voyageurs se dirigèrent vers la Ferme expérimentale de l'Université du Vermont, dans la banlieue de Burlington, où ils furent reçus par M. Root, régisseur adjoint de la ferme.

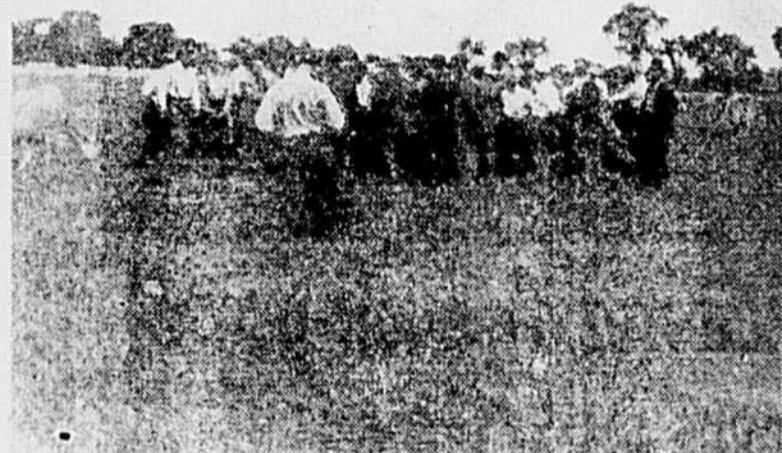
Cette Ferme expérimentale est une grande institution où les spécialistes s'occupent de recherches en agriculture; dans le domaine de l'élevage, de l'alimentation, des plantes à pâturage, etc. Les visiteurs ont remarqué aussi des animaux de nos quatre grandes races laitières: Holstein, Ayrshire, Jersey et Guernsey. Le temps passé sur cette ferme s'est résumé à la visite des étables, de la porcherie et des pâturages.

A trois heures p.m., le groupe quitta la Ferme expérimentale pour se rendre à la ferme de M. Grégoire Bombardier, située à Johnville, à environ une quinzaine de milles de Burlington, dans les montagnes.

Originaire d'Iberville, M. Bombardier fut très heureux de recevoir les visiteurs. Il est un éleveur d'animaux de race Holstein. Il cultive une ferme de quarante acres située dans une magnifique paroisse, près d'une petite rivière qu'il utilise au besoin pour irriguer ses pâturages et ses prairies de Brome, de légumineuses, au moyen d'un système d'irrigation de tuyaux d'aluminium et tourniquets installés à différents points stratégiques. Une pompe tire l'eau de la rivière et la pousse dans les tuyaux.

Vers quatre heures p.m., le groupe est revenu à Burlington et, à cinq heures, on prit le chemin du retour enchanté de ce voyage dont on gardera longtemps le souvenir.

Gérard GIROUX,
Propagandiste de Valleyfield.



Autre photo du groupe d'une centaine de cultivateurs du comté de Châteauguay, qui ont visité, le 22 juin dernier, des fermes herbagères du Vermont. La photo ci-dessus a été prise à la Ferme Brigham, de St. Albans.

comtés d'Iberville et Missisquoi. Une fois en territoire américain, les excursionnistes filèrent à toute allure vers St-Albans, première petite ville rencontrée sur la route. Là, ils furent accueillis par un agronome canadien-français, M. Edouard Blondin, autre agronome du comté de Huntington. M. Blondin pilota le groupe durant tout le reste du voyage.

Les voyageurs s'arrêtèrent ensuite à la Ferme de Brigham, où les attendaient M. McWilliam, agronome en charge de l'état du Vermont, le propriétaire de la Ferme, M. E. S. Brigham, et le gérant, M. Lacoste.

Après quelques mots de bienvenue de la part du propriétaire de la ferme, qui leur fournit une foule de renseignements sur l'administration de cette exploitation, le contrôle du troupeau, la rotation des cultures, etc., les voyageurs furent ensuite invités à visiter chaque département de la ferme.

La ferme de Brigham est une entreprise d'industrie laitière où l'on exploite un troupeau de race Jersey, l'un des meilleurs troupeaux de race des Etats-Unis au

à l'acre. On fait donc paître ces champs en rotation. Chaque lot représente sept acres et peut nourrir cinquante-cinq têtes du rant trois semaines environ.

Une grande partie du foin est coupé en juin et ensilé vert. Six silos sont remplis chaque année. Pour conserver ce foin, l'on mélange trois cents livres de pulpe de betteraves desséchées par quatre tonnes d'ensilage.

On ne cultive que trente acres de blé d'Inde fourrager pour compléter l'alimentation du troupeau et un peu de moulée pour équilibrer la ration.

Comme la coupe du foin était déjà commencée et que la température était plutôt défavorable, les visiteurs ont eu l'occasion de voir opérer sur les lieux une machine moderne servant à faire sécher le foin dans la grange. Cette machine, mue par un moteur électrique, pousse l'air à travers la masse de foin, autour des ballots et enlève l'excès d'humidité qui reste encore dans le foin.

Vers les onze heures, le groupe se dirigea vers Burlington et, on s'arrêta dans le beau parc Brigham, près du lac Cham-

IMPORTANCE DU QUEBEC

Le Québec est la plus importante région du monde pour la production des pâtes et papiers.

QUEBEC AU PREMIER RANG

On trouve, dans le Québec, la moitié du personnel employé dans toute notre industrie du papier.

PAYS DE FORETS

Plus de la moitié de notre superficie terrestre est boisée et ne convient qu'à la culture d'arbres.

RICHESSSE NATIONALE

De nos bois, chaque jour de l'année, sont tirés six millions de dollars qui enrichissent les Canadiens.

USINES DE PAPIER

Le Québec compte presque autant d'usines de papier que tout le reste du Canada.

300 ACRES CHACUNE

Chaque famille canadienne de cinq personnes possède symboliquement 300 acres de forêt de la Couronne.

La coupe du bois se pratique l'année durant en Colombie canadienne.

De nombreux cultivateurs tirent un bon revenu de leurs bois.

Remerciements à saint Isidore

De St-Prospère, comté de Champlain, un abonné signale la guérison d'un animal obtenu par l'intercession de saint Isidore qu'il désire remercier.

Un autre abonné de St-Gérard (Yamaska), tient à remercier publiquement saint Isidore pour la guérison d'une vache obtenue grâce à son intercession.

Un abonné du comté de Beauce remercie saint Isidore pour une grande faveur obtenue par son intercession. Il s'agit de la guérison d'une vache de grande valeur.

MANUEL DE L'INVENTEUR
25¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL


Tél. Harbour 2144
Jean-Paul VERSCHULDEN
Maurice-D. GOUBOUT
VERSCHELDEN & GOUBOUT,
AVOCATS
Conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montreal, P.Q.

LORRAIN

Au Service des AVICULTEURS

Vous offre les remèdes de la plus haute qualité POUR LES VOLAILLES


SULMEXALINE
Pour la prévention de la coccidiose caecale et de la coccidiose intestinale et pour le traitement de la coccidiose caecale. Se donne dans l'eau à boire.
Contient: Sulfaméthazine Sodium 4.16%
Sulfaquinaxaline Sodium 2.5%
Format: 1 Gallon Impérial (140 oz).




SULMERYL
Le traitement le plus effectif pour la coccidiose, le choléra et autres maladies infectieuses chez les volailles. Se donne dans l'eau à boire. Indispensable pour traiter les maladies infectieuses des animaux.
Contient: Sulfaméthazine Sodium 12%
Formats: 3 onces — 16 onces — 128 onces.




CORYZOL Traitement supérieur et spécial pour les maladies des voies respiratoires: Coryza, rhume, toux, bronchite, pneumonie, gourme, etc. Se donne dans l'eau à boire.
Contient: Sulfathiazole Sodium et Sulfaméthazine Sodium.
Formats: 4 onces — 16 onces.




Une nécessité dans l'élevage de la volaille.
VITAPLEX Contient: Vitamine A, Vitamine D3, Thiamine, Riboflavine, Niacin, Panthoténate de calcium, Pyridoxine, Biotine, Chlorure de choline, Méthionine, Pénicilline, B12, Bacitracine, Terramycine, Acide folique, Lysine, Vitamine E. — Pour volailles de tous les âges, VITAPLEX se donne dans la moulée.
Assure croissance et engraissement rapide. — Préviend maladies et déficiences. — Stimule appétit et digestion. — Hâte et conserve plumage. — Augmente ponte et fertilité. — Préviend picage et cannibalisme. — Donne des oiseaux de pesantour uniforme. — Assure meilleur classement. — Rend les aliments plus profitables. — Epaisit les coquilles.
Format: 5 livres
Quantité nécessaire pour 1 tonne de moulée




Contient: Phénacétazine et Nicotine.
PHENICOTINE
Détruit les vers des volailles - Traitement économique et sûr. - Présenté en tablettes et en poudre.
Formats: Tablettes: 100 - 300 - 1000 - 3000.
Poudre: 4.6 onces (100 doses) - 23 onces (500 doses)
Spécial — Avec l'achat de 1 pot de 23 onces en poudre, un pot est donné gratuitement.




TONIQUE pour VOLAILLES
Améliore la santé des oiseaux.
Contient: Noix Vomique - Asafétida - Carbonate de fer - Sulfate de Manganèse - Chilies - Chlorure de Sodium - Gingembre - Thiosulfate de Sodium - Charbon de bois - Sulfate de Sodium - Sulfate de fer - Carbonate de Magnésium - Rock Phosphate - Carbonate de Calcium - Chaux - Vitamine D.
Formats: 1 1/2 livres - 3 livres - 25 livres - 100 livres.



CECALYN Détruit rapidement la Tête Noire chez les poules et les dindes. Se donne dans la moulée.
Contient: 2 Amino 5 Nitrothiazole.
Formats: 3 1/2 livre - 5 livres - 10 livres.



GERMOSOL Désinfectant concentré. Le plus puissant antiseptique, désinfectant, germicide et désodorisant. La plupart des maladies chez les volailles sont infectieuses et contagieuses. Employez GERMOSOL pour détruire les germes et prévenir la contagion. Quelques cuillerées à soupe par gallon d'eau donne le désinfectant le plus puissant.
Formats: 16 onces - 40 onces - 128 onces.



GRATIS - Demandez le catalogue à votre fournisseur ou écrivez-nous
LABORATOIRES DR LEO LORRAIN LTEE
203 PLACE YOUVILLE — MONTREAL

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

Recherche d'un bon breuvage de table

Monsieur le Rédacteur,
J'ai, depuis fort longtemps et à différentes reprises, étudié et expérimenté, à partir de produits de notre sol, la formule d'un breuvage complet — qui nous manque encore — pour nos tables canadiennes-françaises. Dans cette recherche, j'ai été financièrement aidé par M. L. Henry Auger, devenu par la suite ministre de la Colonisation, et par l'École des Hautes Etudes Commerciales qui se chargea des analyses. Celles-ci obtinrent des résultats probants. On constata, entre autre, que l'un des trois produits de notre terre entrant dans la composition contenait à lui seul 10% de l'une des meilleures vitamines connues à date.

Mis au courant de la découverte, la métropole m'enrouagea d'autant plus qu'il en était réduit à un régime d'eau chaude refroidie avant la fin des repas. Il me fournit des renseignements et ajouta que le conseil médical ferait au nouveau breuvage une formidable réclame. Autre fait à l'appui: une chimiste-technicienne, avantagée connue pour ses remarquables états de services, entrant chez moi au moment d'une infusion du dit breuvage, remarqua: "Mais, comme ça sent bon ici, un postum, un ovalette?" Puis elle ajoutait: "Savez-vous que nous n'avons pas encore le bon breuvage capable de satisfaire tous les tempéraments et toutes les bourses?"

Saurons-nous tirer parti de cette découverte et faire avancer les nôtres dans la voie de la prospérité? C'est vous qui en déciderez. Quant à moi, je me suis inspiré du patrimoine qui animait, il y a trois quarts de siècle, mon cousin Emile Dumais, savant agronome de Kamouraska-Rimouski, dans ses efforts pour améliorer notre agriculture. Après un long voyage d'études et d'observations outre-mer, il revenait plein d'espoir, assuré de pouvoir répondre aux besoins de l'heure au moyen des choses vues et vécues qu'il ferait connaître. Bernique! Il fut plutôt mal reçu par les siens, et seule la ruine menaçante les amena plus tard à mettre en pratique ses suggestions.

J'ai aussi suivi l'exemple de trois hommes de ma génération qui se sont penchés sur notre terroir: le Père Terrien, o.m.i., apôtre colonisateur du Témiscamingue; le Père Lacasse, o.m.i., qui, après avoir

évangélisé le Labrador, prit à sa charge le dépôt sacré de notre prose, tombant des mains mourantes de Tardivel; et Paul Dumais, l'arpenteur-géomètre, ancien zouave, dont les services furent requis dans toutes les provinces canadiennes et qui ausculta jus-qu'au lointain Yukon et sous-sols pour en pénétrer les mystères et en dégager les inépuisables richesses.

Plus près de nous, n'a-t-on pas révisé la culture payante du tabac, sur les dunes désertiques de si mauvaise allure qui longent la voie ferrée, dans le comté de Joliette? D'autres possibilités s'offrent à nous auxquelles il suffirait de penser. Peut-être y reviendrai-je si j'en ai le temps et la santé. A mon âge, les deux sont parfois mesurés. Au revoir à bientôt.

François BERUBE,
4220, rue Henri-Julien,
Montréal.

Nos enfants nous maudiront

La Terre de Chez Nous
Avenue Viger, Montréal
M. le Directeur.

Epouvantable, mais vrai: Si nous continuons à leur donner l'exemple du gaspillage et de l'égoïsme dont ils seront les premières victimes. En se permettant d'outrepasser la limite raisonnable des nécessités de la vie courante et des exigences normales d'une aisance modérée, sous prétexte d'attirer nos enfants et de faire rouler l'argent, mobiles qui servent trop bien nos ambitions d'extravagantes inutilités, telles que limousines, habits de luxe, appareillages et ameublements princiers, etc. On s'aperçoit bien vite que le produit des ventes de nos enfants suffit à peine à l'entretien d'un tel genre de vie, et tout est englouti avec notre fade bonheur.

Après le début déjà cuisant de l'éternelle traînée des remords viennent s'ajouter les tracasseries financières en même temps que le départ des enfants, les uns après les autres, vers les grandes et petites villes, les demoiselles ne pouvant supporter plus longtemps la fréquentation de "petits colons" et les garçons découragés à l'avance d'entreprendre eux-mêmes et sans aide un genre de vie auquel ils ne sont pas habitués, recommencent au bas de l'échelle, dans la misère, en contact des saletés, et exposés trop souvent à un mariage douteux. Au regret des économies gouffrées dans le trou sans fond des exigences d'une vie moderne s'ajoute encore le souvenir atroce de la rançune légitime de nos fils qui nous poursuit comme l'oeil de Caïn.

La vieillesse nous surprend en face des tristes réalités d'un passé irréparable quand nous élevons nos enfants dans l'oubli des premiers préceptes de la vie chrétienne: l'Amour et la Charité!

Joachim Couture, jr

La définition d'un nouveau dogme marial

Mexico (C.C.C.). — Les catholiques mexicains déploient des tentatives visant à faire définir un nouveau dogme marial: la maternité spirituelle de Marie à l'égard de tous les humains.

Le projet fera l'objet d'études spéciales lors du congrès marial national qui se tiendra à Mexico du 8 au 12 octobre. On prévoit que tous les évêques mexicains, des centaines de prêtres et des milliers de laïques y assisteront; le congrès commémorera le 59e anniversaire du couronnement de l'image miraculeuse de Notre-Dame de la Guadalupe.

Les catholiques mexicains estiment avoir un motif spécial d'être à l'avant-garde du mouvement tendant à la proclamation de la maternité spirituelle de Marie: quand la Vierge est apparue à Juan Diego, en 1531, elle s'est identifiée en disant: "Je suis ta mère miséricordieuse et celle des autres hommes." (NC)

Hommage spontané.

(Suite de la page 1)

si notre Mère... Vous êtes ici parce que vous aimez la sainte Vierge. Cet amour de la Mère de Dieu est bien vivant dans votre cœur. Cet amour pour la Vierge, vous ne craignez pas de le manifester par vos actes, dans votre vie publique et sociale.

L'aumônier général expliqua encore le pourquoi de la présence des pèlerins au sanctuaire, en leur disant qu'ils étaient venus pour exprimer publiquement, au nom de toute la population rurale du Québec, leur foi, leur espérance, leur amour et leur reconnaissance à la Mère de Dieu et des hommes.

Il leur recommanda de bien profiter de ce jour pour prier, honorer et remercier la Vierge Marie; de promouvoir à la Vierge de l'aimer toujours; de demander à cette bonne Mère de faire pression sur le cœur de son Fils pour qu'il accorde d'abondantes bénédictions sur leur association professionnelle, sur les dirigeants et sur tous et chacun des membres des familles qui en font partie.

Demandez, dit-il, que le don d'intelligence et la force de volonté soient donnés à tous les papas et mamans du milieu rural qui n'ont pas encore compris l'importance de l'association professionnelle.

M. l'abbé Côté demanda enfin aux pèlerins d'invoquer souvent Marie, de recourir à elle dans les peines, les inévitables, aux jours de joie et de deuil, d'agir de façon que notre foi, notre espérance et notre amour pour Jésus et Marie, laissent dans notre cœur et notre esprit, des cicatrices de l'amour de Jésus et de Marie et ainsi lorsque Notre âme quittera la terre pour se présenter au tribunal de Dieu, Marie pourra dire à son Fils: "Voici un de vos frères, voyez comme il nous ressemble, permettez que j'aie le conduire à la place qui lui est préparée dans le ciel de notre Père pour l'éternité."

S. E. Mgr Pelletier

Dans l'après-midi, il y eut procession au kiosque principal, avec les drapeaux de l'U.C.C. et de l'U.C.F. en tête. Le R. P. Lacasse, s.j., aumônier général des bûcherons, présida au Salut du Très Saint-Sacrement. Il y eut alors consécration de l'U.C.C. et de l'U.C.F. au Sacré-Coeur et au Coeur Immaculé de Marie.

Après le salut, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, acceptant du R. P. P.-H. Barabé, supérieur du sanctuaire, et de M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier général de l'U.C.C., arriva au kiosque. Mgr Pelletier profita de l'occasion pour adresser quelques mots à la foule des pèlerins réunis autour de lui.

Son Excellence, qui avait tenu à assister aux fêtes du centenaire d'une paroisse, s'excusa de ne pas être venu dans l'avant-midi comme l'invitation lui en avait été faite. Je vous arrive, dit-il, comme un ouvrier de la dernière heure, mais avec un cœur rempli d'affection pour ces mouvements (U.C.C. et U.C.F.) qui ont fait tant de bien chez nous.

Permettez que je souligne avec orgueil que cette première rencontre conjointe de l'U.C.C. et de l'U.C.F. a remporté un grand succès auprès de Notre-Dame.

Le but de ces deux associations, dit Son Excellence, sont la christianisation et l'attachement rural. C'est à vous de faire que sous l'égide de l'Eglise, nos belles populations rurales demeurent chrétiennes. C'est à vous de faire aimer la terre et nos institutions rurales et de faire que nos prairies verdoyantes portent l'empreinte de nos belles traditions qui nous sont si chères.

Si vous voulez que vos institutions continuent à rendre les services qu'elles ont rendus dans le passé, il faut que vous ayez l'amour de votre milieu et de votre mouvement. Vous devez être des convaincus; c'est ce que vous devez demander à la Reine du ciel, c'est elle qui préside aux destinées des individus, elle préside également aux destinées des sociétés. Les sociétés valent ce que valent leurs membres. Mettez donc votre confiance dans la prière.

Commentant l'Evangile du pêcheur, Son Excellence dit: "Je sais bien que lorsque votre apostolat ne semble pas porter de fruits, lorsqu'il semble que vous ayez jeté pour rien le filet de l'attachement au sol, cela peut être décourageant, mais le Seigneur a dit: "Poussez vos filets en pleine mer, continuez avec confiance et ardeur votre besogne et vous arriverez au succès."

"Si vous voulez attacher les hommes à la terre, il faut qu'ils soient d'abord attachés à la foi et après, vos coups porteront davantage."

Comment la...

(Suite de la page 6)

cette occasion. Quelle fierté légitime, aussi, que celle de pourvoir à ses propres besoins par ses propres moyens!

Formule de salut, disions-nous de cette réglementation. De toutes les productions de la ferme, en effet, celle du tabac à cigare est la seule qui ait maintenu ses prix depuis six ans. Grâce à une politique prévoyante, les producteurs jouissent aujourd'hui d'un marché intéressant et stable, ce qui signifie pour eux une plus grande sécurité. Ils avaient à choisir, en 1949, entre l'ordre et le chaos; ils ont pris la voie difficile qui mène au bon port. Il n'est que de songer, du reste, à l'importance de la culture du tabac en cette région pour comprendre toute la valeur de ce geste concerté de la part des coopérateurs.

Terminons par une question pertinente. Eût-il été possible d'assurer un aussi parfait équilibre du marché sans les deux coopératives intéressées et leurs clients; sans la Coopérative de Tabac de St-Jacques en particulier? La réponse ne fait pas de doute. Versons, pour notre part, au crédit de la COOPERATION cette réalisation salutaire; et rendons hommage aux coopérateurs pour leur clairvoyance, leur esprit de discipline et de solidarité.

La situation des...

(Suite de la page 18)

NAVETS — Les navets de primeur sont arrivés sur le marché vers le milieu de juin. Les ventes sont moins considérables que l'an dernier. La demande est bonne et cela a causé un prix élevé des navets de l'an dernier. Nous prévoyons que les étendues de navets d'automne seront beaucoup plus fortes que l'an dernier, et il en reste encore à semer.

OIGNONS — Les oignons plantés sont arrivés sur le marché au début de juin. La demande a été bonne et les prix sont fermes. Pour ce qui est des oignons semés, les étendues sont moins grandes que l'an dernier. La germination a été bonne.

POIS — Les premiers pois sont arrivés sur le marché le 25 juin. L'offre est limitée, la demande est modérée, les prix sont bons.

RADIS — Les radis de pleine terre sont arrivés sur le marché en abondance le 20 mai. La demande a été

À VOTRE SANTÉ



Prudence, de sûreté, est la mère.

Quand sur l'échelle vous avez affaire, Voyez à ce qu'elle soit bien solide Ou descendrez plus vite que bolide.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

bonne et les prix se sont maintenus fermes. Les producteurs semblent satisfaits de leur récolte.

RHUBARBE — Comme l'an dernier, la rhubarbe est arrivée en assez bonne quantité et les prix se sont maintenus fermes.

TOMATES — Les superfines plantées en tomates sont un peu moins grandes que l'an dernier. Les plants endommagés par la gelée de la fin de mai ont été en grande partie remplacés, ce qui va avoir pour effet de retarder de quelques jours la récolte, mais avec les chaleurs que nous avons eues à la mi-juin, les plants ont belle apparence.

POMMES — Même si les arbres ont très bien fleuri, on nous apprend que la récolte de pommes ne sera pas aussi forte que les prévisions, mais il est encore trop tôt pour pouvoir se prononcer.

FRAISES — La récolte de fraises aux environs de Montréal s'annonce pour être plus forte et plus belle que celle de l'an dernier. Les premières fraises ont fait leur apparition sur le marché, samedi le 19 juin. Jusqu'ici la demande est bonne.

REMARQUES — Contrairement à l'an dernier, les producteurs ont suffisamment de main-d'œuvre pour leurs travaux.

CRIBLURES...

(Suite de la page 3)

de corps des membres de la Corporation et à leur solidarité sur le plan professionnel, les agronomes ont largement repris le temps perdu. Ils sont aujourd'hui une force sur laquelle doivent s'appuyer les cultivateurs s'ils veulent progresser. Le fossé de jadis entre agronomes et cultivateurs est en train d'être rapidement comblé et il n'existera bientôt plus de cette ancienne rivalité, largement faite d'incompréhension, qu'un mauvais souvenir.

Avec les années, on remarque le caractère sans cesse plus sérieux des congrès des agronomes. Les problèmes étudiés sont exactement ceux qui préoccupent le plus la classe agricole. Cette année, on a appuyé particulièrement sur le problème des marchés de produits agricoles. Les agronomes ont exposé leurs points de vue avec objectivité sur cette importante question des marchés. Sur bien des points, leur opinion rejoint celle des cultivateurs et de l'U.C.C. On aura par conséquent tout intérêt de part et d'autre à approfondir le sujet et à essayer d'un commun accord de les résoudre dans l'intérêt général de l'agriculture.

B. BERUBE

Pourquoi ne seriez-vous pas des nôtres!

Notre Service des Assurances vous offre les avantages suivants:

- 1°—Un choix des meilleures Compagnies d'assurance;
- 2°—Des taux de primes basés sur l'expérience;
- 3°—Des contrats rédigés par nos experts suivant des données techniques qui procurent le maximum de protection à l'assuré;
- 4°—Un règlement honnête et rapide avec le CON-COURS DE NOS REPRESENTANTS au lendemain d'un incendie.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
105 est, rue Saint-Paul, MONTREAL



Le R. P. Willie Gelissen, O.M.I., décédé subitement à l'âge de 33 ans à sa mission de Saglué, qui ne compte encore aucun catholique. Cette mission isolée du vicariat apostolique du Labrador se trouvait sur le détroit d'Hudson, à l'extrême-nord du Québec. Originaire de Hollande, le père Gelissen arriva au Canada en 1950 pour se consacrer au ministère auprès des Esquimaux. On affirme qu'il est le premier missionnaire à être inhumé dans le Grand Nord canadien. (Cliché C.C.C.)

AGENTS DEMANDES

ATTENTION! Instituteurs, étudiants qui désirez augmenter votre revenu durant les vacances, joignez notre groupe de vendeurs! Avons ligne complète de produits domestiques et de cosmétiques. Écrivez pour détails à FAMILIX, 1500 Delorimier, Montréal.

AGENTS pour vêtements sur mesure, de la manufacture aux clients. Plein temps ou partiel, bas prix, communications intéressantes, compris en bonus. Vaste assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non nécessaire, nous vous enseignons. Chance exceptionnelle. DAVENSTRY TAILORS, Dept. T. B.P. 802, Montréal.

A CEUX QUE LA VENTE INTERESSE

Le plus tôt possible demandez nos catalogues gratuits de bagues de fiançailles, montres, bracelets, colliers spéciaux, etc., et vous serez convaincus que nos prix sont les plus bas et nos spéciaux vraiment incomparables. Essayez notre compagnie, c'est l'adopter. Nous donnons catalogue de 66 pages donnant le droit d'acheter au prix du gros. Écrivez à SUISSE WATCH REG'D, 5999 des Ecoles, Montréal, P.Q.

HOMMES-FEMMES: gagnez \$50 à \$100 par semaine. Vendez nos produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Chaque maison est un client. Écrivez PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (Kamouraska).

ANIMAUX A VENDRE

YACHES et TAURES Holstein pur sang enregistrés, et croisés à vendre en tout temps. Troupeau accredité, négatif. R.O.P. Paul Adam, Beloeil, Qué. Tél.: 4395.

CLUB AYRSHIRE ETCHEMIN: le Club offre en vente en tout temps de l'année, à des prix très avantageux. MALES et FEMELLES AYRSHIRES de tout âge et hautement qualifiés. S'adresser au secrétaire MAURICE DIRREN, agronome, Lae Etchemin, Dorchester.

TAUREAU SHORTHORN à deux fins, de lignée remarquable du côté du lait. Sera au service des éleveurs tout l'été. Les cultivateurs intéressés n'ont qu'à venir avec une vache laitière pour la faire saillir par ce taureau; prix \$3.00. THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Cte Frontenac.

VERIERS ET TRUIES Yorkshire, enregistrés, classes XXX, âgés de 3 mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Cte Napierville, Qué.

ATTENTION FERMIERS ou SPORTSMAN! A vendre: vache canadienne, classée excellente, 8 ans, championne productrice de lait actuelle; plusieurs gros records. Aussi, plusieurs de ses descendants. Aussi que terre et troupeau au complet. S'adresser chez GERARD CHABOT, St-Agapit Station, Cte Lotbinière, P.Q.

UN CHEVAL DE TRAIT, 2 vaches fraîches vélées et 4 devant veler cette semaine. BERNARD GAGNON, 90 Chartrand, Terrebonne. Tél. EESR.

CHIEN COLLIE dompté \$12.00. Chienne pleine \$10.00. Chien Cocker noir, pour les oiseaux, 1 an \$10.00, St-Bernard X Collie: chien \$7.00, chienne \$3.50. Collie X Policière: mêmes prix. Chienne Deer Hound, 1 an \$8.00. Enveloppe arriérée. THOS PETEMO, L'yn, Ontario.

A TOUS SLES ELEVEURS DE CHEVAUX: J'ai en main trois étalons reproducteurs, tous classés A, très recommandés pour l'année 1954. Un belge, 2000 livres, un Percheron, 1800 livres, un Clyde, 1500 livres. J'ai mon camion pour aller où je suis demandé avec mes chevaux. Le prix du voyage coûte environ 10c du mille et la salie de la jument: \$8.00 pour la saison. ALPHONSE CHARLON, Saint-Marc, Cte Verchères. Tél. 25 St-Marc.

A VENDRE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: couvre-lits complètement recouverts de chenille, de toutes couleurs et grandeurs, dessins fleuris, \$4.99 chacun. Couvre-lits avec dessins de fleurs de fine chenille de corduroy, \$7.50 chacun. Envoyez C.O.D. Argent remis si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTEURS, 2093 rue Bleury, Montréal.

Pneus sûrs

GARANTIE DE 6 MOIS

Cette fameuse garantie avec chaque pneu légèrement usagé, spécialement choisi pour votre sûreté et votre satisfaction. Vous ne pouvez trouver mieux ailleurs. Commandez maintenant pour obtenir ce qu'il y a de mieux. Chaque pneu-air gratuite avec chaque achat de 2 pneus.

Table with columns for AUTOS and CAMIONS, listing tire sizes and prices.

30,000 LBS. Miel No 1, naturel ou pasteurisé: blanc, ambré ou brun. Blanc \$10.75 la caisse de 48 lbs, ambré-brun, \$7.25 par 48 lbs, (caisse de contenants, 1, 2, 4 ou 8 lbs), \$4.50 chaudière de 30 lbs, \$4.00 par 10 chaudières, \$3.75 par 30 chaudières. Colonies d'abeilles \$10.00 matériel abeille neuf et usagé. J.-B. MONTAMBAULT, Bâtisseau, Qué.

SPECIAL: Escompte de 20% sur les peintures "PITTSBURG" pour intérieur et extérieur, peinture à grange, couverture, etc. Transport payé pour 10 gallons. Cartes de couleurs sur demande. Echelles extension "EAST" à rouleaux. CANADIAN PITTSBURG DISTRIBUTEUR, C.P. 59, Bâtisseau, Qué.

TULLE NYLON blanc et couleurs régulier 28c vendue, spécial 4 verges pour \$1.00. Mme I. SCHAEFER, C.P. 261, Drummondville.



Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00. RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles. Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit: LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

VENTE SPECIALE D'ETE

BAS DE NYLON, subs. \$6.80 douz. paires. Bas de nylon, subs. II, \$4.50 douz. paires. Bas de nylon endommagés, \$2.50 la livre (app. \$1.00 douz.) COUPONS de 1/4 à 1/2. Coton jaune (16c vg.), 25 vgs pour \$4.00. BROADCLOTH blanc, (15c vg.) 24 vgs pour \$3.60. Broadcloth et coton mal imprimé (10c vg.) 22 vgs pour \$2.20. BALLOTS mélangés de satin, taffetas, jersey, gabardine, app. 20 vgs, pour \$1.65, app. 40 vgs pour \$2.50. Boîte de 100 lbs, excell. assortiment \$17.00. COTON UNI, coul. assort., app. 22 vgs pour \$3.50 (16c vg.) COTON IMPRIME, fleur (27c vg.) 24 vgs pour \$6.60. DOUBLURE rayonne et satin, 54" large (18c vg.) app. 22 vgs pour \$3.50. DRILL BLANC (18c vg.) app. 15 vgs pour \$2.75. Drill uni gros (19c vg.) app. 12 vgs pour \$2.25. Crépon uni, coul. assort. (21c vg.) app. 30 vgs pour \$6.30. Crépon fleur, (22c vg.) app. 30 vgs pour \$6.50. FLANELLETTE unie (24c vg.) app. 22 vgs pour \$5.20. Flanellette carreaux à chemises, etc. (25c vg.) app. 18 vgs pour \$4.50. Flanellette fleurie ou rayée à pyjamas (27c vg.) app. 23 vgs pour \$6.20. DRAPERIE fleurie à coussins, sacs à main (29c vg.) app. 12 vgs pour \$3.50. Les ballots sont indiqués par le nombre des verges. ROSE TEXTILES, 62 est, Mont-Royal, Montréal.

MORCEAUX POUR COUVERPIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Équivalent à 12 vgs x 35 po. de largeur. Morceaux de coton fleur lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dépt. T., 5486, rue St-Urbain, Montréal.

Vente de coupons réduction 50%

Toutes sortes de tissus à partir de 15 c. la vg. Coupons 1/2 à 1 vg, appareillés afin d'être plus serviables. Coton blanc, pour tout usage. (15 c. vg.) 24 verges pour \$3.80. Coton uni de couleurs assorties (18 c. vg.) 22 verges pour \$3.52. Doublure rayonne, couleurs unies (16 c. vg.) 22 verges pour \$3.52. Satens unis, couleurs assorties (16 c. vg.) 22 verges pour \$3.52. Broadcloth rayé à chemises et pyjamas (17 c. vg.) 22 verges pour \$3.74. Coutil fleur, dessins assortis (17 c. vg.) 18 verges pour \$3.06. Organdi uni, blanc et couleur (17c. vg.), 50 vgs pour \$8.50. Broadcloth mercerisé, couleurs unies (18 c. vg.) 25 verges pour \$4.50. Drill imprimé à chemises et pantalons (18 c. vg.) 18 verges pour \$3.24. Flanellette blanche (26c vg.) par paquet de 25 verges, le paquet \$6.50. Broadcloth de soie blanc (30c vg.) par paquet de 25 vgs \$7.50. Gros drill uni à pantalons (19 c. vg.) 12 verges pour \$2.28. Drill blanc pour l'été (20c. vg.), 14 verges pour \$2.80. Crépon uni, couleurs assorties (21 c. vg.) 39 verges pour \$6.30. Crépon fleur, dessins assortis (22 c. vg.) 39 verges pour \$6.60. Flanellette unie, couleurs assorties (24 c. vg.) 22 verges pour \$5.28. Broadcloth imprimé fleur (25 c. vg.) 24 verges pour \$6.00. Draperie "Jaquard", couleurs assorties (25 c. vg.) 12 verges pr \$3.00. Flanellette carreaux à chemises (25 c. vg.) 18 verges pour \$4.50. Flanellette fleurie ou rayée à pyjamas (27 c. vg.) 23 verges pour \$6.21. Draperie fleurie à coussins, sacs à main (29 c. vg.) 12 verges pr \$3.48. Picolay et Kriskay, couleurs unies (31 c. vg.) 23 verges pour \$7.48. Matériel nappe blanc Jacquard (38c vg.), 12 vgs pour \$4.56. 10% d'escompte sur commandes de \$50.00 ou plus. Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqués.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Plus 2% tax provinciale. Commandes C.O.D. acceptées. Syndicat des Coupons. Boîte postale 575 - Montréal

SACS A VENDRE

Sacs de sucre et de farine non lavés, 27c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30c chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JCS, LEBEL, 549 rue VILLERAY, MONTREAL.

VOITURE D'ETE sur caoutchouc, boîte de camion G.M.C., une tonne, en fer avec alle. Aussi, remorque à deux roues en très bon état. AIME LUSSIER, St-Philippe de Laprairie, Tél. 518-5-5, Laprairie.

DIVERS

SACS de sucre et de farine non lavés, 27c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30c chacun. Envoyez mandats poste, C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Case Postale 31, Station R., Montréal 10.

ECHANGEZ VOS VIEUX BIDONS A LAIT DE 8 GALLONS POUR DES NEUFS!

Echangez vos vieux bidons à lait de 8 gallons rouillés ou endommagés pour des bidons neufs ou reconditionnés. Notre service est prompt. Nos prix sont raisonnables. MONTREAL TINNING & RETINNING CO. LTD., 129 St-Pierre, Montréal.

FUMEURS! FUMEUSES! Ne fumez plus de cigarettes grâce aux Capsules "ANTI-NICO" éprouvées, inoffensives. Traitement complet avec instructions: \$2.10, port payé, ou C.O.D. \$2.34. RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, Qué.

EPARGNEZ VOTRE VIEUX TOIT! Les vieilles toitures peuvent être remises à neuf avec l'amalant liquide "Elastik Roof Kote". Facile à appliquer. Vous épargnez de l'argent. Écrivez pour renseignements complets et plan de transport gratuit: DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F, 454 King St. W., Toronto.

CESSEZ DE FUMER facilement avec Tobacco Eliminator. Vendu avec garantie de remboursement si non-satisfait. Pour obtenir l'opinion des autorités médicales concernant les effets nocifs de la nicotine, écrivez à C. KING PHARMACAL CORP. LTD., Boîte 303, Walkerville, Ontario.

REPARATION DE MONTRES. Le mouvement de votre montre remis à neuf pour \$4.00. BIJOUTERIE POSTALE ENRG., 1493 est, St-Zotique, Montréal.

CASSEAUX d'une chopine à fraises et à framboises, \$1.25 le cent, \$10.00 le mille. JEAN-PAUL RAYMOND, Ste-Monique, Cte Deux-Montagnes. Tél. St-Jérôme 4163. Ces casseaux sont en bois blanc. Expédions C.O.D.

SACS EN COTON

SACS de sucre vides, lavés, blanchis, rapasés, écriture enlevée, ni trou, ni déchirure. Satisfaction garantie ou argent remis. Prix: 30c chacun. Nous vendons seulement par douzaines ou par paquets de 50 sacs, 2% tax en plus pour province de Québec. FOYER D'ECONOMIE, 2101 boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS. languères de 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soles, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une d'une lb. \$1.00. Aussi coton jaune, longuetur jusqu'à 4 vgs, 3 livres pour \$3.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dépt T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

Magnifique gravure de 12 pouces sur 14 pouces

LA VIERGE DU ROSAIRE Magnifique gravure de MARIE et de l'ENFANT-JESUS récitant le chapelet. Cette oeuvre d'art vous sera envoyée soigneusement enroulée dans un carton protecteur pour la somme de \$1.00. (Prête à être encadrée) Écrivez à La Vierge du Rosaire Enrg. 1975 de Salaberry, MH 12, Qué.

CULTURE PHYSIQUE, beauté, pousser cheveux, renforcer la vue, maigrir, grandir, réusir, etc. Envoyez 10c. EVANS, 141 Station G, Montréal.

FILLE DEMANDEE

AUX DEMOISELLES qui désirent travailler dans un hôpital laïc, nous offrons un bon salaire, d'excellentes conditions de travail, bon gîte, bonne nourriture, uniformes fournis gratuitement, dans un milieu recommandable au point de vue moral et sanitaire. Celles qui seraient intéressées peuvent obtenir des renseignements supplémentaires et prospectus en s'adressant à: ANTOINE LINDSAY, gérant, Sanatorium Du Lac Edouard, P.Q.

HOMMES DEMANDES

FERMIER, célibataire ou couple, pour travail sur petite ferme à 20 milles de Montréal. Doit être sobre et honnête. Bon chez-soi dans maison moderne. Écrire à C.P. 1334, Place d'Armes, Montréal.

JEUNE HOMME demandé pour travailler sur la ferme, logé, nourri, lavé. Donnez le prix demandé et l'âge. JULIEN LEFEBVRE, Beauharnois, Qué.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées. Salaire 1ère année d'enseignement \$1,000.00 Echelle de \$100.00 par année d'enseignement. Maximum \$1,500.00, en plus pour la campagne. \$100.00 est alloué pour le voyage. JOS. POIRIER, sec-trés., La Commission Scolaire de Ferme-Neuve, Ferme-Neuve, Cte Labelle.

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées pour Com. Scol. St-Bernardin de Waterloo. Communiquer avec M. JOS. LIPPE, sec-trés., à 195, rue St-Joseph, Waterloo, Tél. 58.

LA COMM. SCOLAIRE de St-Mathieu de Dixville demande deux institutrices diplômées. Certificat santé et références exigées. Salaire \$1,100.00 par année. Pour renseignements, s'adresser à PAUL-EMILE JODOIN, sec., St-Mathieu de Dixville, P.Q.

LA COMM. SCOLAIRE de St-François Régis demande des institutrices diplômées. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. VICTOR PAQUETTE, sec-trés., Lac des Ecoles, Cte Labelle, P.Q. Tél. 609-8-2.

LA COMM. SCOLAIRE de St-François Régis demande des institutrices diplômées. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. VICTOR PAQUETTE, sec-trés., Lac des Ecoles, Cte Labelle, P.Q. Tél. 609-8-2.

LES COMMISSAIRES D'ECOLE de St-Rémy du Lac-aux-Sables, Cte Portneuf, ont besoin d'un professeur et des institutrices diplômées, bons salaires. S'adresser à R. MORISSETTE, sec-trés.

DEUX INSTITUTRICES diplômées d'École Normale pour les écoles de la paroisse Ste-Clothilde, Cte Châteauguay, pour septembre 1954. Salaire \$1100 pour institutrices sans expérience, et \$1200 avec expérience. S'adresser à Mme A. LAPLANTE, sec-trés., Tél. 610-5-2.

INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée, école dans le village à St-François-de-Sales, Cte Laval, P.Q. S'adresser à M. LOUIS-GEORGES MATHIEU ou M. LUCIEN CARTIER.

TROIS INSTITUTRICES pour écoles de campagne, logement compris, diplômées; salaire selon expérience. LEOPOLD GRAVEL, Terrebonne, Tél. 6.

LA COMM. SCOL. DU VILLAGE DE ST-ALPHONSE DE GRANBY demande 2 institutrices diplômées pour son école du village. Références exigées. Salaire excellent. S'adresser par écrit à JEAN-M. CHOISIERE, sec-trés.

TROIS INSTITUTRICES diplômées demandées. Salaire \$1050.00. Classes près du village. S'adresser au sec-trés. HERMEL CARTIER, avec références. COME SCOLAIRE DE ISRAELI PAROISSE, Cte Wolfe.

MACHINES AGRICOLES

SILOS PREFABRIQUES: Nous offrons des silos de 10 à 16 pieds diamètre, de 1A à 32 pieds de hauteur, en épingle commerciale et toit MANZARD (genre-Cloche) de tôle galvanisée. Nous vendons aussi, séparément cercles, tasseaux, portes, préservatifs, etc. batteuses, épandeurs à fumier et à chaux, rouleaux à terre, bancs de seie, etc. Demandes nos illustrations. DESJARDINS LIMITEES, St-André de Kam, P.Q.

A VENDRE: une moissonneuse-batteuse M-H Clipper, automatique, 7 pi. avec pick-up, ainsi que javeluse 10 pi. M-H, absolument neuf, ayant servi environ 40 heures. A prix d'abaime. ALBERT CHARBONNEAU, Ste-Anne-des-Plaines, Cte Terrebonne. Tél. TA. 3-3375.

A VENDRE: presse à foin automatique International 45T, st parait, ordre, 2 ans usage personnel. MEDERIC LEMAY, St-Louis, Lotbinière, P.Q.

A VENDRE: moissonneuse-batteuse automatique John Deere 1952, 12 pieds. Parfait état. Ayant très peu travaillé. NICOLAS GRUTMAN, Richelieu, Cte Rouville.

MACHINE A FOURRAGE Papez avec attachement à foin et 3/4 d'Inde, ainsi qu'une souffleuse à ensiler deux récoltes seulement. S'adresser à GERALD LEGAULT, 2576 rg St-Jean, Polaris-Claire, P.Q.

COUE-FOURRAGE et souffleur Massey-Harris, comme neufs à vendre pour cause de maladie. A prix réduit. CHARLES-EDOUARD COMTOIS, St-Henri de Mascouche, Route 18.

I PRESSE A FOIN sur le champ International avec moteur 30T, peu usagé; tracteur 22 Massey-Harris avec charrue \$675.00, 1 Case Vac. tracteur avec cultivateur neuf \$695.00, 1 Poney Massey-Harris avec faucheuse, charrue, cultivateur, pelle avant; le tout pour \$695.00. S'adresser à ROLAND VILLEMAIRE, St-Roch de l'achigan, Cte de l'Assomption.

A VENDRE: scie à chaîne Hydra-Flex n'ayant pas servi, 32 pouces, 12 forces, pesant moins de 30 livres; particulier. S'adresser: GILLES MAISONNEUVE, St-Augustin, Deux-Montagnes.

A VENDRE: une presse à foin 50W à broche. Un coupe-fourrage 20C; sur champ McCormick. Un banc de scie et plusieurs moteurs à gasoline. S'adresser à ANTONIO LAPORTE, St-Félix de Valois, Cte Joliette.

FARMALL M et W4, un an d'usage \$1,000 en bas du prix coûtant. Massey-Harris, 3 ans d'usage, comme neuf. À moitié prix. Farmall A avec faucheuse, comme neuf \$800.00. Ces tracteurs sont garantis. Charrues 3 rates International, 10 heures d'ouvrage. 103 Côté Vertu, St-Laurent.

A VENDRE: Puissant moteur stationnaire International V21 Diesel 6 1/2 c.v., 6 cylindres avec Moulange à mouton Viscot de 13 pi. et empoeucher double climatisé à l'air; actuellement en opération; rendement de 60 à 70 minutes à l'heure. Démonstration sur place. Le moteur stationnaire pourrait aussi servir pour scier les billots. Conditions de vente: une aubaine. E. RICHER, 12,584 boul. Gouin ouest, Ste-Genève-de-Pierrefonds, P.Q. Tél. 9197.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter: fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, piles, etc. Meilleure offre payée. Nous avons en magasin du travail usagé de toutes grandeurs à vendre. Réservez à eau chaude usages pour ponceaux à vendre. QUEBEC ENTRE-POT ENRG., 15 Latéant (coin Dorchester) Québec.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE - Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adresse: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5 Saint-Hyacinthe, Qué.

ACHETONS

Lentille, pois à soupe, blé, orge et sarasin. Envoyez échantillon avec prix et quantités que vous avez à LES SEMENCES LAVAL, 88-B boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe, Qué.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOS FINIES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR, Films développés imprimés, 35 cents. IMPRESSION 4e. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt. L, Montréal.

SUPERBE AGRANDISSEMENT en couleurs gratis. Portraits prix régulier. Pour nouveaux clients: développement d'un film gratis. STUDIO LAVOIE ENR., Hébertville, Qué.

POUSSINS - POULETTES

A VENDRE: très belles poulettes, toutes les races, de 2 à 4 mois; garanties sur tous les rapports. C.-E. FRENETTE, Lavaltrie, Berthier, Tél.: 619-8-31.

POULETTES Light Sussex, âgées de 4 à 5 mois, expédition immédiate, \$1.90. Aussi grosses Leghorns 3 à 4 mois \$1.60. 10% acompte avec commande. COUVOIR CERTIFIE ANTONIO GILBERT, Ste-Perpetue, Cte Nicolet, Qué.

POUSSINS et DINDONNEAUX

Nous offrons des poussins de plusieurs races pures ou croisées ainsi que dindonneaux pur sang bronze Broad Breast. Demandez notre guide avicole et dépliant contenant photographies des différentes races.

COUVOIR COOPERATIF ST-ANSELME

B.P. Village St-Anselme, tél. 1 Dorche J.-E. Lavallée, gérant.

\$12.50 - RACES LOURDES - \$12.50

Pour faire connaître nos pondeuses Rhode Island Rouges Parmenter, nous vous offrons ces poussins mélangés de races lourdes à \$12.50 le cent. Commandez aujourd'hui. YOUNG'S HATCHERY AND POULTRY FARM, Ridgetown, Ontario.

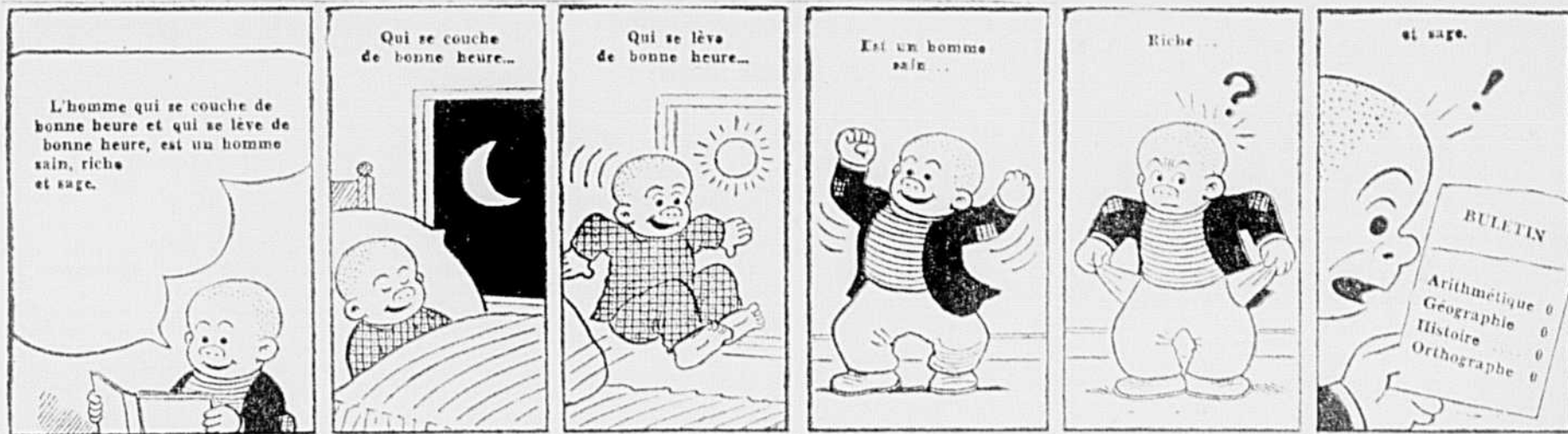
DEMANDEZ la circulaire concernant les poussins provenant de nos grosses Leghorns Blanches et nos Light Sussex de race pure. Nous incubons toute l'année. COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE. BOIRE & FRERES, Wickham, Co Drummond, P.Q.

POUR LES MEILLEURS profits, les dindonneaux Tweedle Broad Breasted Bronze sont difficiles à battre. En fait de dindonneaux broilers, les Beloville Blancs sont les meilleurs. Nous avons aussi les Blancs de Hollande, les Nebraskans non-sexés, étanches, dindons. TWEEDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

NOUS PRENONS les commandes pour les poussins White Rock Arborit. Avez pour livraison 6 partir de septembre, 20,000 éclosions chaque semaine, 5,000 reproducteurs sur nos fermes. Oeufs à couvrir aussi disponibles en quantité. La race la meilleure en fait de broilers. 20,000 poules. E. T. TERBORN HATCHERY, 2775, St. C.

(Suite à la page 17)

PHILOMENE



PETITES ANNONCES

(Suite de la page 16)

POULETTES EN CROISSANCE
POULETTES canadiennes approuvées 2 semaines \$30 par cent; 4 semaines \$38 par cent; 5 semaines \$45 par cent; poussins mélangés même âge, \$10. de moins par cent. Rock Barre, Hamp X Rocks; White Rocks, Sussex, Hamp X Sussex; New Hampshire, Reds, Leghorns, Minorca X Leghorns, Hamp X Leghorns, Rock X Leghorns, \$1.00 comptant, balance C.O.D. Commandez très tôt. Kent Hatchery, Chatham, Ont.

POULETTES EN CROISSANCE
Approuvées, 2 semaines, \$25.00 le cent; 3 semaines, \$31.00 le cent; et 4 semaines, \$34.00 le cent; New Hamps, Rock Barrés, Hamp X Rocks; Hamp X Sussex, et Rhode Island Rouges, Commandez sans retard. RAINBOW HATCHERY, Chatham, Ontario.

ACHETEURS DE POISSONS soyez prudents, achetez d'un couvoir qui peut vous garantir la qualité par la satisfaction de ses clients dans le passé, puisque au Couvoir Modèle d'Arthabaska rien n'a été épargné dans l'alimentation des pondueuses, une quantité de vitamines ajoutée à la moulée de reproduction pour produire une qualité supérieure à des prix plus que raisonnables. Le Couvoir Modèle est en mesure de répondre à la demande de gros éleveurs pouvant fournir jusqu'à 25,000 poussins par semaine, 4 races à votre choix. Le Couvoir Modèle est l'un des plus prospères de la province de Québec. Écrivez dès maintenant, demandez nos circulaires gratuites. COUVOIR MODELE ARTHABASKA, Co. Arthabaska, Tél. 190, Arth.

400,000,000 broilers Nichols MI seront abattus en 1954. Voici pourquoi: Ils ont une surprenante viabilité, résistent à la maladie et transforment bien la moulée. Ils font le plus savoureux et le plus appétissant produit pour le consommateur. Éleveurs de broilers, si vous voulez augmenter vos profits et augmenter la consommation des poulets, achetez des New Hampshire Nichols, chacun garanti de la première génération. Nous les avons. Placez vos commandes d'avance et vous les recevrez quand vous les voudrez. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

NOUS PRODUISONS des poussins et dindonneaux chaque semaine de l'année. Pouvons donner livraison prompte sur toutes les races populaires, pures ou hybrides, pour juillet. Achetez l'une ou l'autre de nos six races spéciales en vue d'une ponte maximum. Les Broad Breasted Bronzés sont encore nos meilleurs vendeurs en fait de dindonneaux; aussi, Beltsville Blancs pour dindonneaux broilers. Catalogue. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

RHUMATISME
Vous avez tout essayé sans succès? — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédions par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. LES SEMENCES LAYAL, 88-B Boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe, Qué.

POULETTES EN CROISSANCE
pour livraison prompte. Tous ages. Demandez tous les renseignements. Prix d'été. Intéressants. KITCHENER BIG-1 HATCHERY, King St. East, Kitchener, Ont.

VITALITE, développement rapide, forte production hâtive d'œufs A Gros; voilà ce qui est important dès maintenant. Prenez des poussins approuvés Bray; développement rapide, maturité précoce; forte ponte, gros œufs. Choisissez la race pure ou l'hybride spécialement sélectionnée pour la ponte... Leghorns blanches, Minorcas Noires, Minorca X Leghorn, Rhode Island Rouge, Rhode Island X Leghorn. Ce sont de très bonnes pondueuses. D'autres Rhode Island hybrides avec Combs, Rock et Light Sussex; elles pondent aussi très bien et leurs œufs sont d'excellents oiseaux de type à viande. Écrivez à FRED W. GRAY LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ont. Réponse prompte en français, livraison rapide. (Plusieurs succès dans le Québec. Tous les règlements de santé du Québec strictement observés.)

A VENDRE: belles poulettes certifiées, hybrides noires, cou rouge, Light Sussex blanches, quelques New Hampshire, 6 semaines \$90; 8 semaines \$100; 10 semaines \$120; 3 mois \$150, plus frais de transport. Envoyez 10% avec la commande. Donner deux choix. Livraison immédiate. S'adresser à E.-A. MORIN, St-Camille, Bellechasse, P.Q.

A VENDRE: 500 poulettes Light Sussex de 5 mois, commençant à pondre. S'adresser à FLORENT VINET, St-Gabriel-le-Grand, Cte Chambly, Tél. 605-1-27.

BROILERS NEUHAUSER

Deux lignées de Rock Blancs de race pure. "Arbor Acres" et "Blue Diamond". Livraison immédiate. Écrivez aujourd'hui. NEUHAUSER HATCHERIES, Essex, Ontario.

LIVRAISON IMMEDIATE

Rhode Island Rouges; Rock Blancs; New Hamps; Brahmans; Brahma X Hamp; Legornas; Jersey Black Giants et Yeghorns Brunes, disponibles pour livraison immédiate. NEUHAUSER HATCHERIES, Essex, Ontario.

BELLES POULETTES certifiées, prêtes à pondre, hybrides, noires, cou rouge, et Light Sussex, \$2.50 chacune, plus frais transport. Envoyez 10% avec la commande. Livraison immédiate. S'adresser à E.-A. MORIN, St-Camille, Bellechasse.

REMEDES

DRAGEES SANGUINES

Demandez les dragées sanguines puissantes tonique contre épuisement, faiblesse, anémie, pâleur, dépression nerveuse, pauvreté du sang. \$1.00. Écrivez: COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LEE, 3467, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Traitement pi-

dant — Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas. Satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. AUTRES EXCELLENTS REMEDES: Sirop "PULMOLINE" spécial contre la gourme \$1.50. Sirop "PARASITAIRE" contre les vers intestinaux \$1.50. Liqueur, extra purgative et tonique \$1.50. Liqueur Arsénicale de Fowler \$1.25. Onguent "OLISINE" fameuse contre crevasses, démangeaisons et plaies de tous les animaux. \$1.25. Payable avec la commande. Adressez-vous à:

THS-LS GIRARD, Spécialiste des Voies Respiratoires, St-Félicien, Cte Roberval, Qué., Agents demandés. Prix du gros envoyé sur demande.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames adhésives. Écrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dépt. 200, Preston, Ont.

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux levépoids patentés tiennent comme la main humaine. Écrivez-nous pour plus de renseignements. HANDBLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

TERRES A VENDRE :

GROSSE COUPE DE BOIS 70 arpents de superficie 75% de pin blanc, environ 40,000 pieds de bois de séchage sec, 13 en grands morceaux 35 pieds longs 8 x 9, 60 arpents de bonne terre franche, bâtisses, animaux, roulant. S'adresser AURAY CARON, St-Maurice, Cte Champlain.

A MARIEVILLE, grande route 40, bonne terre 120 arpents, transport de lait à Montréal, service autobus à la porte. Prix raisonnable, bonne condition. RAYMOND VIAU, Marieville, Cte Rouville, Tél. 615-6.

TRES BELLE terre de 125 arpents en culture et 56 en bois bien boisés, bois de commerce et de chauffage. Bonnes bâtisses conditions de paiement avantageuses. S'adresser à NAPOLEON GUIMOND, (Damase) Cap St-Ignace Station, Cte Montmagny.

A 7 MILLES de Drummondville, terre planche productive, pas roche, 126 acres en culture, électricité, près école, bâtisses bon ordre. Conditions spéciales avec ou sans roulant. Remy BERGERON, St-Cyrille de Wendover, Cte Drummond.

A VENDRE: terre de 105 arpents, 85 cultivables, 20 en érabliers. Propriété moderne, bâtiment 50 x 100, trayeuse, nettoyeur automatique, tracteur, machines agricoles neuves, 18 vaches Holstein. Avec ou sans roulant. S'adresser à FLORENT PAQUETTE, St-Casimir, Cte Deux-Montagnes, Route 41.

TERRE A VENDRE: 90 arpents cultivés, maison à 2 logis, eau courante, étable, laiterie, porcherie, poulailler. A 1/2 mille de l'école, 2 milles de Terrebonne. S'adresser à FERNANDO CLARK, 45 Lachenaie, Cte L'Assomption. Tél. : 624 sondez 1-2.

TERRE AU RANG 4 — Superficie 120 arp., 50 cultivables dont 25 arpents terre noire, Maitron, prairie, etc. Cause vente: inabordable. POULVOIRE TREMBLAY, Ste-Croix-de-Châteauguay.

L'héritage...

(Suite de la page 9)

Ainsi fut fait. Jacques ne se dérangea même pas pour aller voir l'atelier. Il écrivit à la tante Rosine, avisant en même temps le notaire de son désistement, et on ne pensait plus, dans le jeune ménage, à ce bref incident, quand, à quelque temps de là, une lettre de la tante Rosine vint les atteindre.

— Mes très chers enfants, disait cette missive, moi qui vous croyais, comme beaucoup de la jeune génération, le cœur sec et sans délicatesse...

— Ben! elle est aimable, grogna Christiane.

— Combien je suis ravie de m'être trompée... Vous avez pensé, bons petits cœurs, que l'héritage de votre oncle Paul, à vous qui ne manquez de rien...

— Ou a-t-elle vu ça? interrompit de nouveau Christiane d'un ton aigre.

— Ferait bien mieux mon affaire, à moi qui ne suis pas riche. Merci, merci encore...

— Qu'est-ce qui se passe? fit Christiane, vaguement inquiète.

— J'ai donc été prendre possession de l'atelier et de tout ce qu'il y avait dedans. Quel original que votre oncle! Quel méli-mélo d'objets, de bibelots, de babioles, de costumes, de vieux tissus, il y avait là... Tout cela dans une poussière!... On ne devait pas faire souvent le ménage, là-dedans... Le pauvre homme! Mais le brave homme, toutefois, car imaginez-vous que j'ai découvert à travers tout ce fatras hétéroclite, une petite fortune. Il y avait de l'argent partout, des pièces, des billets, dans les tiroirs, les cartons, par terre, sous les meubles, ou au-dessus... J'ai même trouvé dix billets de mille francs dans un vieux tube de savon à barbe... Enfin, il y en avait dans tous les coins. Je me suis souvenue alors de ce que racontait feu mon mari, votre oncle Victor, à propos de Diaz — il tenait le fait de son père qui avait connu ce fameux peintre. Il disait que celui-ci avait une innocente manie: lorsqu'un amateur venait de lui payer quelque tableau, une fois le client sorti, il prenait les pièces d'or à poignées et les lançait à travers l'atelier. Ça tombait, rebondissait, roulait et se casait où ça pouvait, sous les meubles, sur les armoires, dans les cartons à dessins, partout. Et, quand il avait besoin d'argent, il allait, de-ci de-là, à la pêche... Votre oncle Paul devait avoir cette étrange fantaisie... Quels drôles de gens, tout de même, que ces artistes!

— J'ajoute, continuait la lettre, qu'un vieil ami à moi, marchand de tableaux et de gravures, m'a payé un bon prix tout un lot de toiles et de croquis. Il assure que les oeuvres de votre oncle n'ont pas cessé d'être estimées par les vrais connaisseurs, et qu'elles sont appelées, avec le temps, à prendre plus de valeur encore. Aussi en ai-je gardé quelques-unes...

— Comme c'est malin! dit enfin la jeune femme d'un ton acide. Tu n'en fais jamais d'autres. Tu aurais bien pu t'occuper de ça, tout de même... Mais non, monsieur a toujours peur de se fatiguer... Monsieur ne voulait pas se salir les mains.

— Tu en as de bonnes! regimba Jacques, quand c'est toi qui...

— Pardon... Il s'agissait de ton oncle, je pense... pas le mien. Et tu devais... tu te devais, ne serait-ce que par reconnaissance, par

PROPRIETE A VENDRE: terrain 3/4 arpent, garage, maison 7 appartements, électricité, eau, téléphone. JEAN-NOEL BURELLE, Beloeil-Ruisseau, Verchères.

A BON MARCHÉ, 200 arpents: boisés, reste cultivable. Si trop grande, divisable. Sociabilité: terre jardinage. Environ 20 milles Montréal. S'adresser à: 11 Lachenaie, Cte L'Assomption.

politesse...

Ce fut la première ombre au soleil d'entente du très moderne petit ménage. Fait singulier, depuis, Christiane s'est mise à raffoler des vieux peintres, des vieux ateliers, elle adore fureter parmi les vieux bibelots, la poussière... Mais hélas! si c'est dans l'espoir secret de découvrir des pièces d'or dans les recoins, elle en reste jusqu'ici pour ses frais. La race des imitateurs du père Diaz doit être éteinte. Maintenant c'est peut-être tout simplement parce qu'elle s'est mise à aimer tout à coup les vieilleries, les vieilles choses, les anti-quailles. Tout arrive.

L'importance...

(Suite de la page 7)

était quatre fois plus élevée que la moyenne des années 1935-1939.

La production agricole s'est accrue mais le nombre de bouches à nourrir également; le marché domestique est donc celui que nous devons d'abord satisfaire et c'est le plus important de nos débouchés. Voici l'analyse qu'en a faite le conférencier: "La population canadienne en 1951 s'est accrue de près de deux millions et demi comparativement à 1941, soit près de 22 p.c. au cours de la dernière décennie, et plus de 60 p.c. depuis 1921. La population du Québec, de 1941 à 1951, a augmenté dans les mêmes proportions, soit 21.7 p.c. Ces chiffres très éloquentes signifient un accroissement continu et considérable de consommateurs pour les produits de la ferme. Il n'est pas question sur ce marché de réserve de dollars, non plus que de frais de transport pour parler de façon générale. Le consommateur canadien jouit en outre d'un revenu disponible élevé, ce qui lui permet d'en prendre une plus large part pour l'achat d'aliments. Les dépenses encourues en 1948 pour l'achat d'aliments furent de 223 p.c. supérieures à celles de 1935-39, qui se chiffraient à 830 millions.

Il n'y a plus à se poser de question à savoir si les Canadiens sont bien nourris. Sur le plan international, le Canada est considéré parmi les six nations les mieux alimentées au monde. Est-ce que dans l'avenir, notre marché domestique pourra absorber la quantité de nos produits agricoles ne trouvant plus acheteurs sur le marché d'exportation? Il

est difficile de répondre à la question à cause des nombreux impondérables qui en obscurcissent l'analyse. Le plus que l'on puisse affirmer pourrait s'exprimer ainsi: l'importance de notre marché domestique constitue une sécurité pour notre agriculture et une soupape de sûreté pour notre marché d'exportation.

"L'exportation de notre bétail sur le marché américain qui est notre principal acheteur semble reprendre un peu de vigueur mais les prix sont lents à retrouver leur équilibre. Dans la province de Québec, plus que dans toutes les autres provinces du Canada, la perte du marché américain a affecté l'économie de nos producteurs de lait. De 1951 à 1952, les exportations de bétail du Québec ont diminué de 49.6 p.c., tandis que la diminution totale pour le Canada ne représentait que 35.6 p.c. La conséquence directe de la fermeture de notre principal marché s'est faite sentir dans une augmentation significative de la production laitière.

"Il est logique de se demander ici si l'on a des surplus de lait dans Québec. Envisagé sur une longue période de temps et en tenant compte de la tendance actuelle de l'accroissement de la population et des conditions favorables de l'économie industrielle de la province il n'y a pas de surplus de lait actuellement dans Québec. Considéré sur une courte période de temps, la situation change quelque peu. Il existe actuellement plusieurs points indéfinis à l'horizon, entre autres la difficulté de plus en plus grande de trouver des débouchés pour nos produits laitiers, l'obligation de concurrence ravantageusement les prix d'autres pays exportateurs, le développement de l'agriculture rationnelle chez plusieurs pays importateurs, l'absence de dollars chez d'autres, etc.

"Si la situation économique actuelle n'est pas satisfaisante pour les producteurs agricoles comparativement aux ouvriers des centres industriels, elle ne peut être en permanence améliorée par des politiques de soutien des prix ou des programmes d'exportation. Une telle situation requiert des ajustements fondamentaux, dont le principal est sans contredit la diminution des coûts réels de revient. Nous sommes sur le chemin de retour vers une économie normale."

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"

HORIZONTALEMENT

- 1— Qui appartient à l'évêque.
- 2— Garçons de draps.
- 3— Ajuster le poinçon sur l'enclume, fem. — Symbole chimique du cobalt.
- 4— Enfoncées dans l'eau.
- 5— Prédit au dehors. — Ch. — 1. de c. (Orne).
- 6— Pron. pers. — Cno-matopée d'un choc.
- 7— Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux. — Art. simple.
- 8— Religieuses de l'ordre de saint Augustin.
- 9— Parcours des yeux. — Viande rôtie, pl.
- 10— Divinité fabuleuse. — Largeur d'une étoffe.

VERTICALEMENT

- 1— Débris que la mer rejette. — Note de la gamme.
- 2— A travers. — Fait des maillots.
- 3— Forme française de Ibiza. — Fruit naturel.
- 4— Qui appartient au corps.
- 5— Lieu de délice. — Espiqua.
- 6— Bardes. — Individu.
- 7— Ce qu'on a posé en une fois.
- 8— Fille d'Inachos.
- 9— Altesse royale. — Une manche, au tennis. — Négociant, abr.
- 10— Grande étendue d'eau entourée de terres. — Astre central.
- 11— Père de Jason. — Brise.

(Voir solution en page 19)

LA REVUE DES MARCHÉS

Animaux vivants

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gerard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'Industrie animale.

Les arrivages, lundi, le 5 juillet, se composent de 1056 bovins, 1216 veaux, 290 agneaux et moutons, 870 porcs.

Les arrivages plus nombreux de bovins comprenaient environ 250 bouvillons de qualité moyenne à choix ainsi qu'un grand nombre de vaches locales. La demande était excellente sur les bouvillons qui valaient de \$0.50 à \$1.00 plus cher que lundi dernier tandis que les vaches se vendirent difficilement à \$0.50 moins cher que la semaine dernière; les taureaux sont demeurés stables. Deux chargements de bouvillons de choix, pesant en moyenne 1100 livres, rapportaient \$22.00; seulement quelques vaches de choix rapportèrent \$14.50. Les bonnes, en général, valaient de \$13.00 à \$13.50. Les bons taureaux valaient surtout de \$13.50 à \$14.50.

La demande a été soutenue pour les veaux qui, en général, n'étaient que de qualité moyenne. Les meilleurs offerts étaient de bonne qualité seulement et valaient de \$19.00 à \$20.00.

Les agneaux étaient un peu plus nombreux que lundi dernier et étaient surtout de qualité moyenne à bonne et se vendirent en lots mélangés de \$26.00 à \$28.00.

Les porcs sont demeurés stables à \$34.50 pour ceux de la catégorie A et \$33.50 pour la catégorie B-1. Les truies ont subi une baisse variant de \$0.50 à \$1.00, se vendant de \$18.50 jusqu'à \$19.50.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe Saint-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sent membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Co-operative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauron, E.; Maher, Eric; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne, Rodolphe Tasse, Agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gerard Rodrigue, représentant divisionnaire, 314, rue Bridge, Montréal 22. (Wibank 6363)

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Porcs abattus	
A-Prix de base	34.50
B1	33.50
B2	33.25
B3	32.90
C	31.50
D	31.50
Légers	32.50
Lourds	31.25
Extra-lourds No 1	29.50
Extra-lourds No 2	26.50
Semi-castrats	26.50
Truies	18.50-19.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix	14.50
Bonnes (locales)	13.00-13.50

Moyennes	11.00-12.50
Communes	9.00-10.50
(cutters et canners)	6.00-9.00

Taureaux	
Bons et choix	13.50-15.00
Moyens	12.00-13.00
Communs	9.00-12.00

Veaux de lait	
Bons et choix	19.00-20.00
Communs et moyens (Veaux de chaudière compris)	10.00-18.00

Agneaux et moutons	
Agneaux bons et moyens, mélangés	26.00-28.00
Bons moutons	10.00-12.50
Communs	5.00-9.00

Taures	
Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	15.00-17.50
Communes	10.00-14.00

Bouvillons	
Choix	22.00
Bons	20.50-21.50
Moyens	18.00-20.00
Communs	12.00-17.00

Production économique du boeuf de boucherie sur un bon pâturage

L'étude des frais de production indique que l'herbe des pâturages coûte moins cher à produire par acre ou par livre d'éléments digestibles que n'importe quelle autre culture, fourrages ou grains. Une expérience effectuée à Ottawa par la division de la zootechnie de la Ferme expérimentale centrale, sur l'emploi du regain de prairie pour la finition de bovins de deux ans, met bien ce point en évidence.

Deux lots de porcs de deux ans placés sur pâturage permanent jusqu'à la fin d'août ont donné un accroissement journalier moyen de poids de 1.5 livre par tête. De la fin d'août à la mi-octobre, un lot est resté sur le même pâturage et a reçu cinq livres de grain par tête chaque jour. L'autre lot a été placé sur un regain de prairie et n'a pas reçu de grain. Pendant cette période, qui a duré cinquante jours, les deux lots ont accusé une augmentation de poids de 2.2 livres par jour. A l'abattage, les deux lots ont donné environ 90 p. 100 de carcasses classées "rouges" et 10 p. 100 de carcasses "bleues".

Si l'on évalue le pâturage permanent à dix cents par tête par jour et le grain à trois cents la livre, le regain a une valeur de 25 cents par tête par jour. Quelle que soit la valeur que l'on attribue au pâturage et au grain, il est évident que l'on a réalisé une économie considérable en employant le regain.

Avec la chute des prix du marché, il importe d'abaisser les frais de production si l'on veut que la production de boeuf de boucherie soit rentable. L'emploi du pâturage et du regain est une façon d'accroître les bénéfices sans augmenter notablement le travail nécessaire.

Le marché aux fruits et légumes

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'Horticulture, Section de l'Inspection, Ministère provincial de l'Agriculture, 424a, Place Jacques-Cartier, Montréal.

FRAISES: Mar. ferme, approvisionnement environ 4,600 cagots, 3.50-4.50, quelques-uns 5.50 le cagot de 36 chopines.

ASPERGES: Mar. tranquille 19-20c la lb.

BETTERAVES: Mar. inc., 60-65c la douz. de pqts.

CAROTTES: Premiers arrivages, mar. ferme, 75c la douz.

CELERI: Mar. à la baisse, 90c-1.00 la douz.

CHOUX: Mar. à la baisse, 1.50-1.75 les 3 douz.

CHOUX-FLEURS: Mar. inc., 2.00 la douz.

CONCOMBRES: Mar. à la baisse, 1.10-1.15 la douz.

EPINARDS: Mar. inc., 75c le minot.

LAITUE: Mar. inc., en feuilles 1.00, Iceberg 1.50-1.75 les 3 douz.

NAVETS: Mar. ferme, 3.50-4.00 les 50 lbs., 40c-50c le pqt de 6.

OIGNONS: Mar. inc., du printemps 50c, oignonets 50c la douz. de pqts.

PATATES: Mar. inc., 2.50-3.00 les 75 lbs.

PERSIL: Mar. inc., 35c la douz. de pqts.

POIS: Mar. inc., 2.00-2.50 les 20 lbs.

RADIS: Mar. à la baisse, 45c-50c la douz. de pqts.

RHUBARBE: Mar. inc., 20c-25c, grosse 60c-75c la douz. de pqts.

La situation des légumes au 30 juin

GENERALITES — Les producteurs du district de Montréal sont avancés dans la production des choux d'hiver, choux-fleurs et choux de Bruxelles, de même que dans l'ensemencement des légumes à racines d'automne. Les plantations de framboises ont belle apparence et promettent une abondante récolte.

ASPERGES — La récolte d'asperges a été forte et de très belle apparence, mais, malgré tout, pas assez abondante pour la demande. Les prix étaient bons même supérieurs à ceux de l'an dernier. Cette récolte tire maintenant à sa fin.

BETTERAVES — Les betteraves de primeur sont arrivées sur le marché vers le 8 juin, et la récolte est presque entièrement toute vendue. Les betteraves semées vont être mises en vente dès la première semaine de juillet. Pour ce qui est de la récolte d'automne, les cultivateurs ont semé les mêmes étendues que l'an dernier.

BLE D'INDE — Le blé d'Inde de primeur arrivera un peu plus tard que celui de l'an dernier, à cause de la mauvaise température du printemps. Les dernières pluies et la chaleur que nous avons eues vers le milieu de juin ont grandement aidé cette récolte. Les plants ont nevrion deux pieds de hauteur.

CAROTTES — La carotte de primeur a belle apparence, mais les grandeurs ensemencées sont inférieures à l'an dernier. Cependant, nous prévoyons que les étendues ensemencées en carottes d'automne seront beaucoup plus considérables que l'an dernier sur la mauvaise température du printemps qui ont empêché les producteurs de semer d'autres primeurs.

CELERI — Le premier celeri est arrivé sur le marché le 18 juin. La qualité est bonne, exempte de maladie. Les producteurs n'ont pas encore terminé de planter le celeri d'automne. Nous prévoyons des étendues plus grandes.

CHOUX — Les choux de primeur sont arrivés sur le marché vers le 15 juin. La qualité est bonne mais la demande n'est pas très forte. Les producteurs achèvent de planter les choux d'automne. Les étendues seront plus grandes que l'an dernier et la reprise est excellente à cause des pluies fréquentes que nous avons.

CHOUX-FLEURS — Les choux-fleurs sont arrivés sur le marché vers le 28 juin. La quantité est plus limitée et la demande est faible. Comme pour les choux, nous prévoyons qu'il y aura abondance de choux-fleurs d'automne.

CONCOMBRES — Les premiers concombres sont arrivés sur le marché le 8 juin. Les plants ont belle apparence. La récolte s'annonce bonne; la demande est forte. Pour ce qui est des concombres de pleine terre, les étendues sont à peu près les mêmes que l'an dernier et la germination a été bonne.

ECHALOTES — La récolte d'échalotes est finie pour cette année. Les prix ont été bas, et il en reste d'assez grandes quantités chez les producteurs.

EPINARDS — Les premiers épinards sont arrivés au commencement de juin. La qualité est belle, mais le prix est bas et la demande plutôt limitée.

FEVES — Les premières fèves semées ont très mal germé et ont été pratiquement détruites par la gelée du 19 au 20 juin. Les producteurs ont été obligés de semer de nouveau. Aujourd'hui, ce produit a une belle apparence et les premiers arrivages sont attendus sur le marché dans une quinzaine de jours.

LAITUE — Les premières laitues de

Produits avicoles

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le trafic des oeufs a été assez satisfaisant au cours de la dernière semaine. En raison d'offres moins abondantes de l'ouest de l'Ontario et celles-ci étant faites à prix fermes, cours des A Gros a monté mais les achats se faisaient avec circonspection. Les réceptions des points environnants n'ont diminué que légèrement et comme il est arrivé quelques wagons de l'ouest, les approvisionnements en magasin ont été suffisants. Les détenteurs d'oeufs huilés en ont retiré un peu des entrepôts et ils comptent les utiliser dès à présent.

Le marché des volailles s'est montré plutôt stable. Les arrivages ont été nombreux et les poulets légers se vendaient encore très bien. Les prix des volailles abattues n'ont pas varié; les poulets à griller sont fermes, les gros poulets soutenus, tandis que les poulets ont tendance à fléchir. Les poulets à griller vivants affichent de la fermeté à des prix légèrement plus élevés et se vendent bien; par contre les gros poulets et les poules s'écoulent lentement à des prix à la baisse. Il est arrivé quelques petits lots de jeunes dindons légers qui ont rapidement trouvé preneurs.

Prix payés mardi aux marchés à bestiaux de Montréal fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal pour la volaille classifiée et emballée en boîtes standard

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant	
Mardi le 29 juin	
POULETS ABATTUS	
(Au-dessus de 5 livres)	
Spécial	39c-42c
A	38c-41c
B	31c-33c
C	27c

(De 4 à 5 livres)	
Spécial	34c
A	33c
B	30c
C	21c

(De 3 à 4 livres)	
Spécial	32c-34c
A	31c-32c
B	28c-30c
C	20c

(Au-dessous de 3 livres)	
Spécial	33c-34c
A	32c-33c
B	30c-31c
C	18c-20c

POULES ABATTUES	
(Au-dessus de 5 livres)	
Spécial	29c
A	29c
B	27c
C	22c

(De 4 à 5 livres)	
Spécial	27c
A	26c-27c
B	24c-25c
C	20c

(Moins de 4 livres)	
Spécial	25c
A	25c-25c
B	22c-23c
C	16c

Vieilles dindes et vieux dindons	
Moins de 18 livres A	33c-39c
Plus de 18 livres A	37c-38c

CANARDS	
A	39c

Le prix des pommes de terre

Lundi 5 juillet, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Blanches du Québec: Nouvelles 2.50-3.00 les 75 livres.

Blanches du N.-B., no 1: 1.00-1.10 les 75 livres.

Ile du Prince-Edouard, blanches no 1: 1.15-1.25.

pleine terre ont fait leur apparition vers le 8 juin. La demande a été bonne et le produit de belle qualité. Nous prévoyons que la récolte d'été et d'automne sera très forte si la température est favorable. Les prix des tomates en culture ont beaucoup plus fortes que l'an

(Suite à la page 15)

VOLAILLES VIVANTES

Poules	
Plus de 5 livres	23c-24c
De 4 à 5 livres	21c-22c
Moins de 4 livres	17c-20c

Poulets	
Plus de 5 livres	27c-30c
De 4 à 5 livres	25c
3 à 4 livres	25c
Moins de 3 livres	25c

Canards	
Canard	25c-28c

OEUFS

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés (caisses gratuites)	
A-Extra-Gros	54½c-55c
A-Gros	54c
A-Moyens	47c
A-Petit	27c-29c
A-Petits	27c-29c
C	27c

Prix aux producteurs à Montréal

Oeufs non classés (caisses retournées)	
A-Extra-Gros	50c-52c
A-Gros	49c-51c
A-Moyens	42c-44c
A-Petits	23c-25c
B	29c-31c
C	22c-24c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

A-Extra-Gros	60c-62c
A-Gros	58c-61c
A-Moyens	52c-55c
B	33c-36c
C	37c-40c
C	32c-34c

Prix au détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

A-Extra-Gros	65c-68c
A-Gros	63c-66c
A-Moyens	57c-60c
A-Petits	37c-40c
B	41c-44c
C	37c-39c

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 5 juillet, le marché à beurre à Montréal s'est établi à 58 cents pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec se vendait au gros 29¼ cents la livre; celui de l'Ontario 31¼ cents.

Ces prix sont ceux fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

L'instabilité de l'élevage du porc peu payante

Vente de porcs à St-Léonard de Nicolet. — 38 porcs de race rapportent plus de \$2,800. — Enchères moyennes de \$79 et \$68.

La vente de porcs de race organisée par les éleveurs du comté de Nicolet depuis l'an dernier est en train de s'inscrire d'une façon permanente au calendrier des événements agricoles du Québec. C'est l'impression que nous rapportons de l'enchère du 25 juin, tenue au terrain de l'exposition de St-Léonard, et dont le succès dépasse celui de la vente initiale de l'an dernier, alors que les résultats de cette première tentative du Club avaient dépassé les espoirs des plus optimistes.

En une couple d'heures au plus, on a liquidé les 38 sujets primés à l'exposition du matin, soit 14 truies au prix moyen de \$68.07 et 24 mâles à \$78.93. Ces moyennes se comparent à \$67.50 et \$77 respectivement à celles obtenues à la vente 1953.

M. Léo Montambault, de Ste-Geztrude, s'est porté acquereur de la femelle proclamée grande championne du concours, au prix de \$91.50. Cet exhibit était présenté par M. Gérard Rousseau, de Ste-Perpetue. Le même éleveur présentait également le mâle proclamé grand champion, adjudgé à M. Jean Bouvrette, de St-Gregoire, pour \$150.

Les enchères pour femelles ont oscillé entre \$51 et \$91.50; chez les mâles, de \$52.50 à \$150.

Des primes de \$5 et \$10 étaient accordées par le ministère de l'Agriculture pour les femelles, selon qu'elles étaient issues d'un parent qualifié ou des deux parents qualifiés à l'enregistrement supérieur. Dans le cas des mâles, les primes accordées sur la même base étaient de \$12 et \$15.

Quelques allocutions ont été prononcées avant la vente par le juge M. H. W. Clay, de Charlottetown, le du Prince-Edouard; M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'industrie animale; Adrien Morin, représentant du Conseil canadien des salaisons; Henri Lauzière, du Service de la propagande; Frs Montminy, président de la Société des éleveurs de porcs du Québec; et Albert Desrosiers, propagandiste senior en industrie animale au ministère fédéral de l'Agriculture.

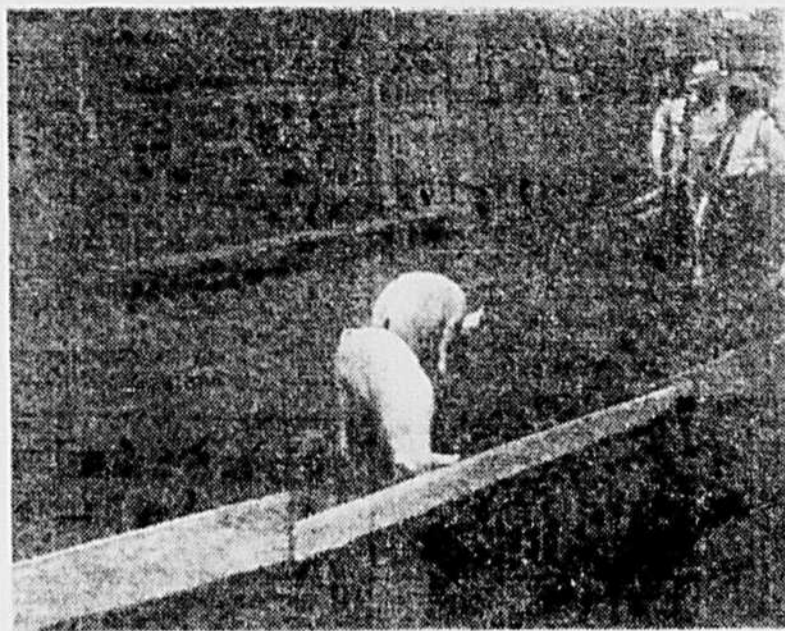
M. Clay félicita les membres du club et plus spécialement les exposants et le secrétaire du groupement, M. Napoléon Mercier, animateur de l'impulsion donnée à l'élevage du porc dans son district. M. Clay ne pouvait rendre plus bel hommage au mérite de ces cultivateurs de progrès qu'en déclarant qu'à chaque classe du concours soumise à son expertise, il se croyait à une foire de l'île du Prince-Edouard, province réputée par la haute qualité de son cheptel porcin et qui en est arrivée à faire classer plus de 50% de ses porcs de boucherie dans la catégorie A.

Cet expert met les cultivateurs en garde contre une tendance qui semble assez générale de produire un porc trop gras. L'Ontario qui, il y a 15 ans, faisait classer 37% de sa production porcine dans la catégorie "A" n'en est plus qu'à 20% maintenant. Il soutient que si nous voulons disposer de nos surplus sur le marché américain, il nous faut tendre vers la production d'un porc allongé, plus maigre, faisant un excellent jambon et un bacon de choix. C'est à ce prix que nous pourrions vendre aux États-Unis qui, à son point de vue, représente pour le producteur canadien un meilleur marché que celui de Grande-Bretagne.

Après avoir traduit l'allocution de M. Clay, M. Pierre Labrecque encouragea les éleveurs à perfectionner leurs méthodes d'élevage et promit l'encouragement du ministère de l'Agriculture à leurs initiatives visant à l'avancement de l'industrie animale.

M. Adrien Morin met l'accent sur le fait que l'instabilité en élevage du porc, qui semble être un engouement pour certains cultivateurs, n'a jamais payé son homme.

On liquide une porcherie en huit jours mais il faut plus d'un an pour la réédifier et c'est ainsi que l'on manque l'occasion de



Excellent type de porc élevé par les membres du Club des Eleveurs du district de Nicolet. Debout, à l'extrême droite, au premier plan, M. H.-W. Clay qui a procédé à l'expertise des animaux mis en vente, M. Armand Joubert, agronome de Nicolet-Ouest, et M. Frs Montminy, de St-Gilles, président de la Société des Eleveurs de porcs de la province de Québec.



Cultivateurs et agronomes présents à la vente de porcs de race à St-Léonard de Nicolet le 25 juin. Adossés à la clôture, M. Napoléon Mercier zootechnicien du ministère de l'Agriculture et secrétaire du Club, et M. Armand Joubert, qui agissait comme secrétaire de la vente.



L'une des vedettes du groupe de 24 verrats et 14 truies mis en vente à St-Léonard de Nicolet le 25 juin.



Adjugé à M. X..., dit M. Lorenzo St-Arnaud, agissant comme encanteur à cette vente de porcs, couronnée d'un beau succès à St-Léonard de Nicolet le 25 juin.

profiter des marchés à la hausse. L'idéal, dans toutes les productions végétales et animales est de s'en rapporter à un programme d'exploitation stable qui ne doit pas être chambardé à la moindre fluctuation du marché. M. Morin conseille de faire en sorte d'échelonner la vente des animaux de

boucherie sur toute l'étendue de l'année, afin de ne pas provoquer d'engorgements, ce qui se produit généralement chaque automne vu notre coutume de consigner à cette époque tous nos animaux de boucherie: bêtes à cornes, porcs, moutons, volailles, etc. Il soutient que l'élevage du porc

Une belle fête de...

(Suite de la page 20)

Pendant le temps libre qui séparait la messe qui eut lieu à 4h. 15 p.m. et la parade des chars allégoriques, les jacistes organisèrent des danses de folklore.

Après une pluie torrentielle qui retarda quelque peu l'organisation de la parade, elle put enfin se mettre en marche. En tête du défilé, le char mariale avait à sa suite sept chars représentant les principales étapes de notre agriculture depuis Louis Hébert. Le dernier char représentait Jean-Baptiste enfant avec le traditionnel mouton. La parade traversa le village pour se rendre au sanatorium Saint-Jean, de Macamic, précédée de la fanfare de Macamic, et revenir stationner devant la salle où quelque mille personnes attendaient l'ouverture de la veillée.

Pendant la veillée, la salle était remplie à pleine capacité par environ six cents personnes. Des haut-parleurs installés à l'extérieur ont permis à quelque trois mille personnes d'entendre les conférences.

M. Gérard Filion, directeur du Devoir, invité spécial, fut présenté par M. France Brien, agronome régional pour l'Abitibi-est.

Au début de sa conférence M. Filion s'est dit heureux de se retrouver en Abitibi où il est venu très souvent pendant qu'il était secrétaire général de l'U.C.C. Depuis douze ans que je ne suis revenu dans la région, il s'est probablement fait bien des changements, mais, dit-il je ne pourrais pas les constater car je dois reprendre le train demain.

Abordant le sujet de sa conférence, qu'il avait intitulée: "On va notre agriculture?" il a d'abord passé en revue les principales étapes de l'agriculture à travers le monde, principalement en Asie, où nous retrouvons encore les méthodes de culture d'il y a des mille ans, pour en arriver à notre agriculture actuelle qui subira encore des transformations, que nous le voulions ou non.

Même très modernisée et mécanisée, l'agriculture peut et doit rester familiale. Et le conférencier explique ce qu'il entend par agriculture familiale. Tant que la ferme est la propriété de la famille qui la cultive, qu'elle est à la taille d'une famille, c'est-à-dire que la main-d'oeuvre et le capital viennent d'une famille, c'est une entreprise familiale. L'agriculteur de demain devra être un homme bien doué. Les entreprises agricoles seront plus considérables et à moins d'être compétent, le cultivateur disparaîtra pour d'autres tâches plus faciles, comme celles d'employés d'usine ou encore de journaliers.

Il est probable que le nombre des cultivateurs diminuera par rapport à la population totale, mais la classe agricole, quoique moins imposante par le nombre, conservera son influence par son importance.

En terminant, le conférencier dit qu'il ne faut pas pleurer sur le coucher d'une agriculture que nous trouvons belle, car le coucher d'un beau soleil annonce pour le lendemain du beau temps!

M. Samuel Audette, en remerciant le conférencier, insista sur la nécessité de continuer l'étude de nos problèmes agricoles et la consolidation de notre association professionnelle, pour être mieux en mesure de faire face à la transformation de notre agriculture.

M. Emile Lesage, député de l'Abitibi-ouest, félicita M. Filion de son bel exposé. Il dit qu'il ne connaissait pas M. Filion personnellement, mais qu'il le connaissait par ses écrits, car sans partager toujours l'opinion de son directeur et de ses rédacteurs, il est lecteur du Devoir depuis 27 ans.

M. Lesage profita de l'occasion pour faire un vibrant appel aux cultivateurs d'être des membres de

leur association professionnelle. Il termina en disant que pendant que les autres classes prennent de plus en plus d'influence par l'association, les cultivateurs ont un grave devoir de s'unir, non pour faire des réclamations hors de proportion, mais pour être en mesure, avec justice et charité, d'obtenir justice pour eux.

M. Lesage fut remercié par M. Emilien Bégin, gerant de la Coopérative d'électricité de l'Abitibi-ouest, qui profita de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Lesage pour tout ce qu'il a fait pour aider l'électrification rurale.

M. l'abbé Rivard, vicaire de la paroisse, félicita le comité d'établissement d'avoir organisé cette manifestation et lui souhaita beaucoup de succès dans la poursuite de son oeuvre.

Les conclusions furent tirées par M. l'abbé Laurent Desrochers, aumônier des organisations agricoles du diocèse. Il invita les parents à encourager leurs jeunes à adhérer à la J.A.C. et de leur faciliter par tous les moyens leur passage par les cours d'orientation organisés par la J.A.C. En terminant, il remercia tous ceux qui avaient contribué à l'organisation de cette journée.

Il est impossible de nommer tous ceux qui ont ainsi fait des sacrifices pour faire le succès que nous connaissons ce soir, mais je crois, dit-il, que nous devons connaître au moins le nom de ceux qui ont été les organisateurs principaux: Mlle Berthe Saint-Georges et M. Adrien Vachon. Nous leur devons un grand merci. La journée s'est terminée par le chant d'O Canada!

Adrien VACHON, secrétaire du comité.

M. Gustave Boucher...

(Suite de la page 5)

Puis, continuant son étude sur les diverses formes que prend le commerce au pays et soulignant le fait qu'une concurrence parfaitement libre ne se réalise pas souvent sur le marché, tant de la part des vendeurs que de la part des acheteurs, M. Boucher en vint à des conclusions qu'il résumait ainsi: "Il semble que le mécanisme de la formation des prix pourrait fonctionner de façon plus efficace s'il activait un régime qui s'apparente à celui de la libre concurrence. Il existe quelques moyens de faciliter le jeu de cette libre concurrence sur les marchés publics. Le meilleur moyen, c'est peut-être de procurer aux vendeurs et aux acheteurs le plus de renseignements possible sur le marché qui les intéresse et d'améliorer le caractère et surtout la précision de ces renseignements. On peut y arriver de trois façons principales: a) en améliorant les systèmes de classification des produits agricoles; b) en procurant des chiffres soigneusement préparés sur les perspectives agricoles, c'est-à-dire sur ce que l'on croit devoir être la production et la consommation des produits agricoles et leur influence sur les prix au cours de l'année culturale pour laquelle on se prépare à faire des programmes ou projets de production; c) en se tenant toujours au courant de la situation sur le marché national, et même sur le marché international pour certains produits, aussi bien que de la situation sur le marché local. Par situation, on entend ici la condition des récoltes, le volume des approvisionnements, le cours du marché, la disparition de certains marchés et la possibilité de trouver de nouveaux débouchés ainsi que tous les autres facteurs qui exercent une influence sur le mécanisme des prix."

Solution des mots croisés

(Suite de la page 17)

HORIZONTALEMENT

1 — Episcopale; 2 — Pavoiseras; 3 — Arimées — Co; 4 — Calées; 5 — Emet — Sees; 6 — Il — Toc; 7 — Laïque — La; 8 — Augustines; 9 — Lue — Rôtis; 10 — Deesse — Le.

VERTICALEMENT

1 — Epave — La; 2 — Par — Miaule; 3 — Ivive — Igue; 4 — Somatiques; 5 — Cie] — Lus; 6 — Osées — Etre; 7 — Pesce — Io; 8 — Ar — Set — NT; 9 — Luc — Soleil; 10 — Eson — Casse.

constitue depuis plusieurs années la spéculation animale la plus payante sur les fermes du Québec et cette situation pourra se maintenir dans la mesure où nous nous efforcerons de produire un porc éligible à la catégorie "A". Il n'est donc pas tant question d'augmenter la production porcine mais de l'améliorer.

Les autres invités ont parlé dans le même sens. MM. les agronomes Armand Joubert et Napoléon Mercier ont lieu de se féliciter, car le succès de la vente et, encore plus, l'allure que prend l'élevage du porc dans le district de Nicolet les récompensent de leur dévouement et de leur compétence au service de la classe agricole.

Une guerre sans merci à la tordeuse des bourgeons d'épinette

Le plus rude combat jamais livré. — 300 milles carrés de forêt arrosés. — 160,000 gallons d'insecticides et 14 avions utilisés. — Quelques notes sur la tordeuse des bourgeons.

Le plus rude combat jamais livré aux insectes dans les forêts de la province de Québec est sur le point de prendre fin dans les 300 milles carrés de concessions forestières où la tordeuse des bourgeons de l'épinette exerce ses ravages, à l'ouest de la Matapédia, près du Nouveau-Brunswick.

En fait, cette guerre à la tordeuse est très probablement terminée au moment où paraissent ces lignes.

Il s'agissait de faire pleuvoir sur la forêt infestée plus de 160,000 gallons d'une solution d'insecticide. Quatorze avions pourvus de gicleurs spéciaux étaient posés à deux pistes d'aviation aménagées au cœur de la forêt vierge, à Matapédia, dans Québec, et à Horne's Gulch, N.-B., tout près de la frontière du Québec.

Ces avions prennent 140 gallons d'insecticide à chaque envolée et les répandent en sept minutes et demie, au rythme d'un demi-gallon à l'acre.

Voici quelques faits saillants au sujet de l'arrosage aérien de la forêt, et aussi des notes sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

La tordeuse des bourgeons

L'endroit stratégique est situé aux sources des rivières Rimouski et Métis, surtout dans la province de Québec, mais aussi au Nouveau-Brunswick, plus précisément à l'ouest de Matapédia et au sud de Mont-Joli et de Matane.

La superficie concernée couvre 300 milles carrés.

Le coût des opérations est de \$400,000, payables par le gouvernement provincial de Québec, de part à demi avec les trois compagnies qui ont des concessions forestières dans la région infestée: New Brunswick International Paper Company, Price Brothers & Company Limited, et Restigouche Company Limited.

La province de Québec et les trois compagnies ont confié l'administration de l'entreprise à la "Québec Forest Industries Association". Celle-ci a retenu les services de M. B. W. Flieger, gérant de "Forest Protection Limited", qui en a la direction générale. L'arrosage aérien a été confié à

"Wheeler Airlines Limited", de St-Jovite.

Le nombre des avions qui ont participé aux opérations était en tout de quatorze, dont huit à la piste de Matapédia et six à Horne's Gulch, N.-B. Ce sont des biplans Stearman, pourvus de gicleurs sous les ailes inférieures.

La quantité d'insecticide utilisée était de 160,000 gallons, chaque avion portant 140 gallons d'une solution de DDT à chaque envolée.

Quelques faits saillants

Malgré son nom, la tordeuse des bourgeons de l'épinette s'attaque surtout aux sapins, sans pour cela



L'ÉTAT-MAJOR D'UNE GUERRE AUX INSECTES — Le gouvernement de Québec et trois compagnies forestières ont confié un budget de \$400,000 à l'Association des industries forestières du Québec pour faire arroser d'insecticide 300 milles carrés de forêt dans la vallée de la Matapédia, où la tordeuse des bourgeons de l'épinette exerce des ravages. On voit ici, de gauche à droite, près d'un hélicoptère de secours, quatre personnages immédiatement intéressés dans cette guerre aux insectes. De gauche à droite, MM. J.-V. Perrin, président de l'association, Henri Kieffer, chef des services de la protection des forêts au ministère provincial des Terres et Forêts; Lionel Davault, entomologiste-en-chef de la mission d'arrosage aérien, et Edgar Porter, gérant de l'association. Cette photo a été prise à la piste d'aviation de Matapédia, aménagée au cœur même de la forêt.

négliger les épinettes. Elle ne touche pas aux autres arbres.

Son cycle de métamorphose s'écoule comme suit:

La larve: en août, l'insecte ailé (petit papillon brun) pond jusqu'à 250 oeufs qui s'agglutinent sur les aiguilles de l'arbre. Au bout de quelques jours, les oeufs éclosent et les larves, à peine grosses comme la tête d'une épingle, s'infiltrent sous les écailles de l'écorce et, s'enveloppant d'une couche protectrice, y passent l'hiver à l'abri. Vers la fin mai, ces vers s'éveillent et commencent à dévorer les bourgeons tendres du

printemps. A la rigueur, ils mangeront aussi des aiguilles moins jeunes. En dévorant, la chenille grossit jusqu'à environ trois-quarts de pouce. On peut trouver jusqu'à 250,000 chenilles sur un seul arbre. Celui-ci, s'il n'est pas protégé, finit par mourir en quatre ans au plus. Une forêt ainsi attaquée par une invasion d'insectes se dessèche et devient dangereusement inflammable. On sait qu'il faut une cinquantaine d'années pour qu'une forêt de conifères se régénère et atteigne une stature marchande. Une population qui vit de la forêt peut être ruinée.

La chrysalide: en un mois à peine, c'est-à-dire vers la fin de juin, la tordeuse a accompli des ravages énormes et elle a atteint le stade de chrysalide, c'est-à-dire qu'elle s'emmitoufle dans une espèce de cocon.

L'insecte: en août (le cycle est ainsi révolu), il sort de ce cocon un papillon brun qui pond jusqu'à 250 oeufs.

L'arrosage de la forêt au moyen d'une solution de DDT peut tuer près de 100% des chenilles. Sans cette intervention de la science, la forêt serait entièrement détruite, car la tordeuse ne disparaît qu'avec la disparition de sa nourriture: le sapin et l'épinette blanche.

Dégâts des chenilles à tente dans Nicolet

La région couverte par les comtés de Yamaska, Drummond, Arthabaska et Nicolet renferme quelques centaines de milles carrés en peuplements transitoires, constitués de peupliers faux-tremble et à grandes dents, de bouleaux gris et à papier, comme essences principales. Ces peuplements se sont établis à la suite des feux de forêt qui dévastèrent la région au temps de sa colonisation ou à de dates plus récentes.

Ces peuplements viennent d'être défoliés par les chenilles des livrées, comme ils le furent l'an dernier. Les dégâts, d'après M. Roch Delisle, I. F., directeur du bureau de Renseignements forestiers au ministère des Terres et Forêts, seraient cependant légèrement plus légers que l'an dernier. Comme le parasite des livrées, cette mouche dont le nom scientifique est Sarcophaga aldrichi, est très abondant dans la région cette année, il y a lieu d'espérer que l'épidémie des livrées passe actuellement par son maximum d'intensité.

Contrairement à l'opinion populaire, ce ne sont pas les défoliations causées périodiquement par les livrées qui endommagent le plus les peuplements transitoires de la région, mais bien les ravages entraînés par le chancre Hypoxylon du peuplier et les attaques de la Saperde du peuplier, un insecte qui creuse de profondes galeries dans le bois des peupliers.

Combinés, les dégâts causés par les défoliations des livrées, le chancre Hypoxylon et la Saperde, se trouvent à éclaircir graduellement les peuplements transitoires et à hâter l'établissement et la montée des essences qui existaient avant le passage de l'incendie forestier.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Une belle fête de l'établissement rural et du patriotisme tenue le 24 juin à Macamic

Cinq cents personnes prennent part aux séances d'étude. — Une séance consacrée aux fermières et une à la J.A.C. — Messe et défilé de chars allégoriques. — Conférence de M. Gérard Filion.

Environ cinq cents personnes, pour la moitié des jeunes, ont assisté aux séances d'étude sur l'établissement. A l'ouverture de la journée, MM. les maires H. Carrier et M. Bacon ont souhaité la bienvenue et félicité le comité d'établissement d'avoir pris l'initiative de fêter notre journée patriotique d'une façon pratique.

Des allocutions de bienvenue ont été prononcées par M. Elphège Boisclair, président du syndicat de l'U.C.C., et Mme J.-C. Fortier, présidente diocésaine des cercles de fermières. M. J.-E. Audet, président de la Corporation des agronomes pour la région de l'Abitibi, a lui aussi félicité le comité d'établissement et assuré ce dernier que le corporatisme agronomique considérait le problème d'établissement comme d'actualité et qu'il serait toujours heureux de coopérer avec ceux qui s'intéressent à ce problème.

C'est M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., qui était le principal animateur de la séance d'étude confiée à l'U.C.C. Il prononça une causerie qu'il a intitulée "Deux conceptions de l'agriculture". Une conception de l'agriculture veut que nous considérions cette dernière simplement du point de vue matérialiste, tandis qu'une autre considère l'agriculture comme mode de vie. Après avoir traité des avantages et in-

convénients des deux conceptions, il prouva d'une façon évidente que ce qui a fait la force des Canadiens français c'est l'attachement à la terre, même si du point de vue économique cela présentait un peu moins d'attrait. En définitive, l'agriculture familiale, pourvu qu'elle soit adaptée aux temps nouveaux, est une richesse familiale par sa stabilité. C'est la base même de la richesse des pays.

La deuxième séance d'étude était confiée aux fermières. Elle était sous la présidence de Mme J.-C. Fortier. Mme J. Fortin, secrétaire du cercle de Val-Paradis, passa en revue ce qui, d'après les fermières qu'elle représentait, constitue les lacunes des plans d'établissement et les raisons qui font que notre jeunesse quitte la terre. Mme Louis Auger, secrétaire du cercle de Landrienne, donna des conseils pratiques pour faire aimer la terre aux jeunes. En remerciant les dames qui avaient pris part à cette séance, M. Romeo Asselin, président du comité d'établissement, insista sur la nécessité d'une sincère collaboration entre les diverses organisations pour résoudre le problème d'établissement.

La troisième séance avait été confiée à la J.A.C. Mlle Laurence Audet, présidente diocésaine, agissait comme présidente de cette séance. M. Jacques Perron, responsa-

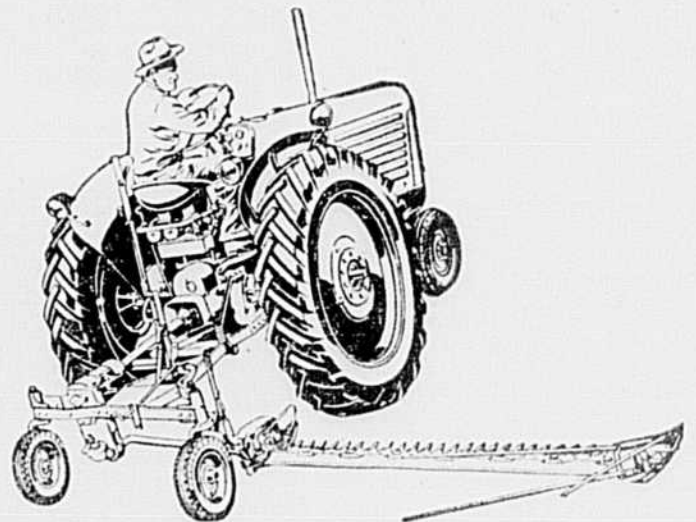
ble diocésain, fit une causerie dans laquelle il démontra que le problème d'établissement n'est pas insoluble et que si une bonne préparation technique est nécessaire, il faut de plus une éducation rurale solide pour pouvoir réaliser son établissement. Mlle Hélène Robitaille, secrétaire diocésaine, insista particulièrement sur le déséquilibre qu'il y a chez trop de cultivateurs. La ferme est modernisée et mécanisée. On rend de plus en plus le travail de l'extérieur agréable pendant qu'à la maison, dans certains cas, on cultive le confort. M. Yvon Limoges, ex-jaciste, présida un forum sur les problèmes soulevés par Mlle Robitaille et M. Perron, qui mit aux prises une vingtaine de personnes, dont plusieurs jeunes gens et jeunes filles. Le forum devenait de plus en plus animé quand la cloche de l'église invita les congressistes à la messe.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Rivard, vicaire de la paroisse. Le sermon fut prononcé par M. le chanoine Gaston Duchemin, chancelier de l'évêché d'Amos. Le prédicateur invita les fidèles à aimer la terre non seulement pour ses avantages matériels et humains, mais surtout pour des motifs spirituels que nous trouvons inscrits dans l'Évangile.

(Suite à la page 19)

LA FAUCHEUSE OLIVER No 22-B

Elle se fixe à n'importe quel tracteur muni d'une prise de pouvoir (Power take-off).



Une caractéristique

LE DECLANCHEMENT DE SECURITE A RESSORT
Vous êtes en train de faucher et la barre de coupe rencontre un obstacle... Qu'arrive-t-il avec une faucheuse OLIVER No 22-B? Le déclenchement de sécurité, situé sur le bout avant du châssis, permet à la barre de coupe de s'effacer vers l'arrière. Vous reculez un peu le tracteur et... vous continuez à faucher. La barre de coupe se replace automatiquement. Aucun dommage n'est causé.

SI VOUS AVEZ DEJA LE TRACTEUR IL VOUS FAUT CETTE FAUCHEUSE.

La Coopérative Fédérée de Québec

105 est, rue St-Paul Montréal

Pour l'Ontario: Goodison Industries Ltd., Toronto, Ont.